

Si le Canada doit survivre

"La formule d'avenir c'est la double culture et nationalité"

Par DONAT VALOIS

QUEBEC PC - Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a posé hier comme condition à la survie et à l'essor du Canada, la reconnaissance de deux nations et de deux cultures.

"La formule d'avenir, si le Canada doit survivre, c'est la double culture, la double nationalité, voilà ce qui nous rendra différents des États-Unis. Ça ouvrira les portes du Canada sur tout l'univers", a lancé M. Johnson au cours des discussions de la Chambre sur le bill 11, soit la loi modifiant la loi de l'impôt provincial sur le revenu que le gouvernement tentait de faire adopter en deuxième lecture.

"Comment voulez-vous projeter une personnalité intéressante comme pays différent des États-Unis si vous n'avez pas cet attribut des deux nations et de la double culture", a ajouté le premier ministre.

Il s'est dit d'avis qu'il s'agissait là d'une façon positive de poser le problème, notant que l'on est à l'avant-garde de l'évolution des peuples lorsqu'on suggère qu'on ne s'attache pas d'une façon mythologique à des frontières géographiques et à des mythes qui voudraient faire de nous des égaux, alors que nous le sommes pas.

Le premier ministre a poursuivi en affirmant que son gou-

vernement n'accepterait jamais que le Québec devienne une province comme les autres, alors qu'il ne l'est pas et ne le sera jamais.

M. Johnson a été amené à faire ces déclarations à la suite des reproches de l'opposition, notamment du chef du parti libéral, M. Jean Lesage, à l'effet que le Québec était revenu de la dernière conférence fédérale-provinciale, qui a eu lieu à Ottawa, en octobre dernier, avec des miettes.

Le premier ministre a souligné qu'il n'y avait rien qui pouvait freiner l'épanouissement du Québec, notamment sous la direction d'un gouvernement de l'Union nationale, pas même les sanctions économiques.

Par ailleurs, en réponse à M. Lesage qui s'étonnait que le gouvernement n'ait pas encore haussé les exemptions d'impôt sur des particuliers de \$1,000 à \$2,000 pour les célibataires et de \$2,000 à \$4,000 pour les personnes mariées, M. Johnson a précisé que le gouvernement de l'Union nationale tiendrait sa promesse.

Il a dit que son gouvernement

pourrait prendre une décision à ce sujet dès qu'il sera maître de son budget.

Ces hausses d'exemptions d'impôt étaient inscrites dans le programme électoral de l'Union nationale.

D'autre part, M. Johnson a nié que le bill 11, en soit un de taxation comme l'a affirmé hier M. Lesage.

Le premier ministre a expliqué qu'il s'agissait plutôt de récupérer deux des quatre pourcent de la surtaxe que paient les citoyens au gouvernement fédéral qui ont un revenu sur des placements à l'extérieur du Canada et dont le total dépasse le montant total de leurs exemptions.

Actuellement, d'expliquer le premier ministre, le fédéral garde ce 4 p.c. moins 0,5 p.c. que le contribuable verse au gouvernement québécois. Or, de dire M. Johnson, le bill 11 porte de 0,5 p.c. à 2 p.c.

M. Johnson a affirmé que pendant les six dernières années, le Québec avait perdu plusieurs milliers de dollars en n'appliquant pas une telle mesure.

Des missions régionales pour animer et assister les ateliers pédagogiques

QUEBEC - Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, annonce qu'une mission régionale ayant pour fonction d'animer et d'assister les ateliers pédagogiques, dans l'élaboration des projets d'application du règlement No. 1, sera rattachée à chacun des neufs bureaux interrégionaux.

Les missions régionales seront composées de délégués des groupements d'éducateurs du

milieu, soit des commissions scolaires, des directions des écoles, des enseignants, des associations scolaires, des directions des écoles, des enseignants, des associations de parents et autres. Elles auront pour but d'organiser l'information et l'animation au bénéfice des ateliers pédagogiques qui sont en quelque sorte la formule structurée de participation par laquelle les directeurs de l'enseignement, les enseignants et les parents des étudiants d'une école ou d'une région scolaire sont invités par la commission scolaire à préparer la mise en place de l'école coopérative.

Le règlement No. 1 définit les principes essentiels d'une orientation radicalement nouvelle de l'enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire. Cette orientation nouvelle qui est axée sur un objectif central: L'individualisation de l'enseignement d'une part, et d'autre part le développement équilibré de l'enfant, propose un nouveau type d'école: L'École Coopérative.

L'investissement des missions régionales se fera par le ministre de l'Éducation au mois de janvier 1967, au même moment que la mise en place des neuf bureaux interrégionaux.

Quatre loups aperçus près de Granby

GRANBY - Quatre loups rôdent dans notre région. Il s'en est fallu de bien peu qu'ils réussissent à avaler leur petit déjeuner aux dépens de l'un de nos concitoyens, hier matin, et ce sont des lapins qui auraient payé de leur vie leur incursion hardie.

M. Alcide Ouellette, éleveur de chevaux de course bien connu, dont la propriété désignée sous le nom de "Brandy Brook" est située en bordure de la route numéro 1, entre Granby et St-Paul d'Abbotsford, élève aussi, comme passe - temps, quelques lapins.

Quelle ne fut pas sa surprise d'apercevoir soudain les quatre rôdeurs autour d'une cage qu'ils avaient d'ailleurs réussi à enfoncer. Il pensa tout d'abord avoir affaire avec quelques chiens errants, mais se rendit vite compte qu'il était plutôt en présence de quatre loups.

Prestement, il fit sortir Sunday, son chien berger allemand qui, sans hésitation, s'élança en direction des maraudeurs. Ces derniers, fort surpris de cette intervention qu'ils n'avaient pas pressentie, n'eurent d'autre alternative que de prendre la fuite à toutes jambes. L'un des loups avait eu le temps de se saisir de l'un des lapins, mais décida lui-même qu'il valait mieux abandonner son butin sur place, et le petit animal eut la vie sauve, sans même souffrir d'une écorchure.

Les quatre loups disparurent dans les broussailles pour s'éloigner, semble-t-il, dans la forêt en direction d'Adamsville et Cowansville.

M. Alcide Ouellette affirme que les bêtes ont bonne taille et qu'elles doivent probablement peser soixante à quatre-vingt livres chacune au moins.

Etapas principales

QUEBEC - Les étapes principales du plan d'organisation et d'action des missions régionales qui ont pour fonction d'animer et d'assister les ateliers pédagogiques dans l'élaboration des projets d'application du règlement No. 1, se déroulent tel que suit:

A la fin du mois de décembre, le ministre de l'Éducation invite les groupements régionaux d'éducateurs à déléguer un représentant à la mission régionale.

En janvier, le ministre pré-

side à la mise en place des neuf bureaux interrégionaux et à l'investiture des neuf missions régionales.

A la mi-février, formation d'un comité de coordination des Missions régionales. Un colloque réunit à Québec tous les membres des missions régionales. On y procède entre autres à l'étude des documents de travail (guides) qui seront mis à la disposition des ateliers pédagogiques pour l'élaboration des projets d'application du règlement numéro 1.

Un comité de coordination

QUEBEC - L'unification des activités des missions régionales sera assurée, annonce M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, par un comité de coordination.

Composé des présidents des neuf missions régionales, de représentants de la corporation des instituteurs de langue française de la Provincial Association of Protestant Teachers, d'un représentant de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, d'un représentant de la Québec Association of Protestant School Boards et de représentants des directions générales

du Ministère, ce comité aura pour rôle:

- D'établir des contacts avec les organismes provinciaux d'éducation;
- D'élaborer et de mettre en oeuvre un programme d'information et d'action destiné aux missions régionales;
- D'établir un calendrier des activités des missions régionales;
- De coordonner le travail des missions régionales;
- D'établir la liaison et la consultation auprès du ministère et des directions générales du ministère.

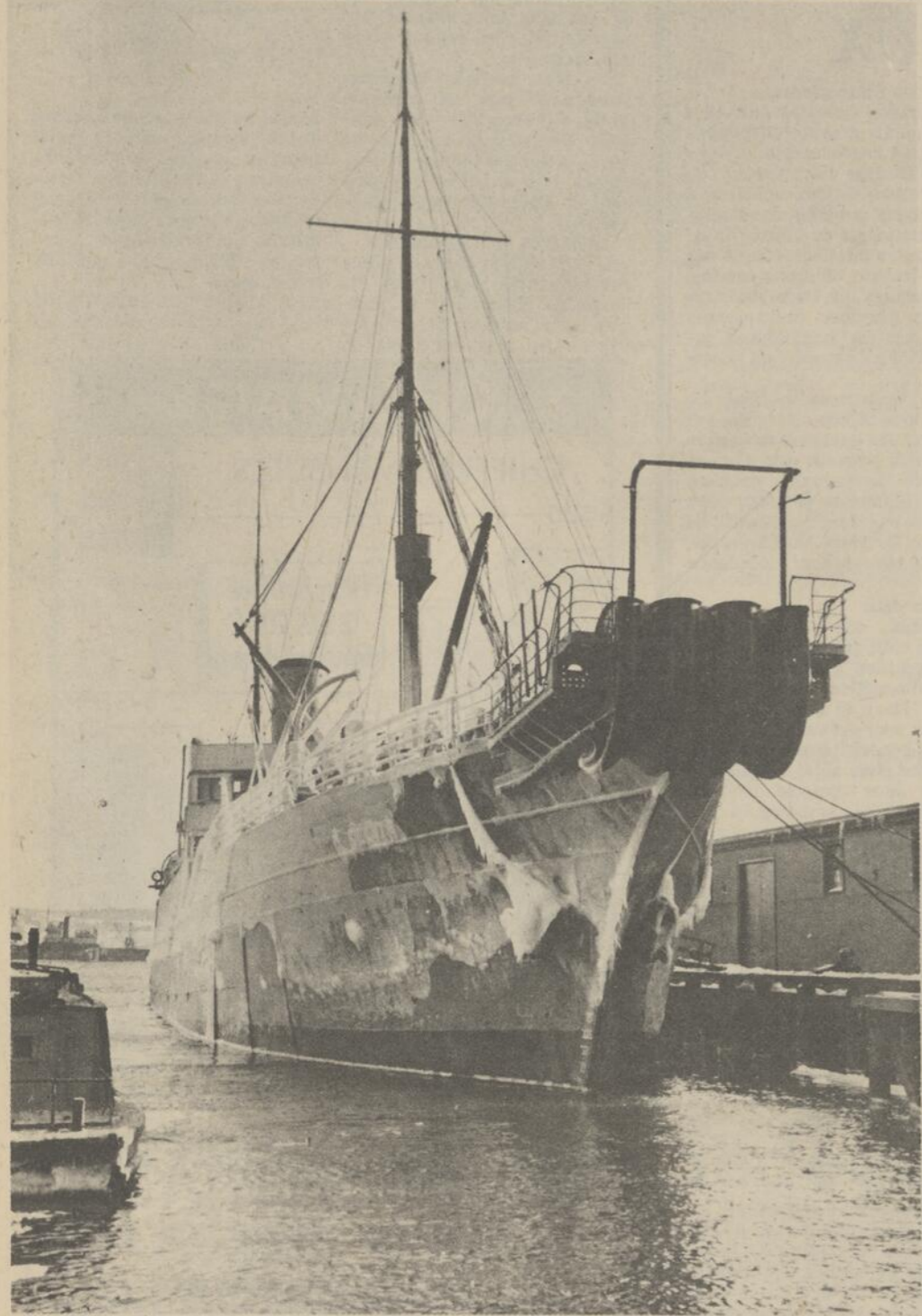
U Thant est inquiet

NATIONS UNIES (AFP) - Le secrétaire général des Nations unies a condamné jeudi le bombardement de Hanoi en tant qu'effusion de sang et en tant que cause d'un danger accru d'extension de la guerre du Vietnam.

Voici le texte de la déclaration que le secrétaire général a communiquée à la presse:

"A maintes reprises, le secrétaire général a exprimé sa conviction que le premier pas dans la recherche de la paix au Vietnam devrait consister en la cessation du bombardement du nord.

position à toute 'escalade' militaire sous une forme quelconque. Compte tenu de ces données, le secrétaire général ne peut que déplorer les pertes de vies et l'aggravation de la situation qui résultent de l'intensification des bombardements du Nord-Vietnam. Il redoute profondément que, si cette tendance persistait, elle pourrait mener à une extension de la guerre avec les conséquences dangereuses que cela comporterait". On rappelle que, le 29 juin dernier, U Thant avait déploré profondément le bombardement des régions de population dense de Hanoi et de Halphong.



LE LORD KELVIN -- Une couche de glace recouvre le navire de communications par câbles, le Lord Kelvin, rendu à Halifax après une traversée hivernale de l'Atlantique nord. Après presque un demi-siècle consacré à l'entretien des câbles sous-marins transatlantiques pour la Western Union, le Lord Kelvin vient d'être vendu à des entrepôts de re-buts. (Photo PC)

M. Pierre Sévigny intente une poursuite de \$100,000

Budget supplémentaire

QUEBEC (PC) - L'Assemblée M. Dozols avait déjà présenté législative du Québec a adopté un premier budget supplémentaire le soir de l'unanimité un budget de \$1,519,000, qui a été get supplémentaire des dépenses de \$42,089,800. La majeure partie de ce budget est affecté à l'agriculture et get, soit \$33,823,000, est consacrée au ministère de la Santé. Le deuxième budget supplémentaire prévoit encore des dépenses de \$5,815,000, soit \$10,315,000 au total. Le budget supplémentaire de ce montant à la Santé, \$23,500,000, prévoit encore des dépenses de \$5,815,000, soit \$10,315,000 au total. Le budget supplémentaire de ce montant à la Santé, \$23,500,000, prévoit encore des dépenses de \$5,815,000, soit \$10,315,000 au total.

Le budget supplémentaire de ce montant à la Santé, \$23,500,000, prévoit encore des dépenses de \$5,815,000, soit \$10,315,000 au total. Le budget supplémentaire de ce montant à la Santé, \$23,500,000, prévoit encore des dépenses de \$5,815,000, soit \$10,315,000 au total.

Le budget supplémentaire de ce montant à la Santé, \$23,500,000, prévoit encore des dépenses de \$5,815,000, soit \$10,315,000 au total. Le budget supplémentaire de ce montant à la Santé, \$23,500,000, prévoit encore des dépenses de \$5,815,000, soit \$10,315,000 au total.

MONTREAL PC

A la suite de "l'affaire Munsinger", M. Pierre Sévigny, a intenté hier une poursuite de \$100,000 contre la compagnie de publication Maclean - Hunter.

La poursuite, enregistrée en Cour supérieure, allègue l'intrusion dans la vie privée dans un article publié le 23 juillet dernier.

La poursuite a été intentée conjointement par M. Sévigny, ancien ministre associé à la Défense dans le cabinet Diefenbaker, et par madame Sévigny. Outre la maison d'édition Maclean-Hunter, qui publie le magazine, l'action implique MM. Borden Spears, rédacteur en chef du magazine, et Douglas Letterman, auteur de l'article incriminé.

L'action déclare que l'article en question était illustré de six photographies tirées d'une séquence filmée lors de la visite d'un reporter de Radio-Canada à la demeure de Sévigny en mars dernier.

Dans sa demande, M. Sévigny dit qu'on lui avait promis que ce film ne serait pas utilisé.

Le rapport du juge Spence sur l'affaire Munsinger a été déposé au parlement en septembre. On y déclarait que les relations de M. Sévigny avec Gerda Munsinger - qualifiée de prostituée dans le rapport - constituaient une menace à la sécurité de l'État, bien qu'on n'ait pu trouver de façon évidente qu'une infraction réelle à la sécurité eût été commise.

St-Césaire expérimentera la formule du comité scolaire

ST-CESAIRE (DNC) --- La formule des comités scolaires, telle que présentée dans le dernier tome du rapport Parent et critiquée par plusieurs organismes intermédiaires, sera expérimentée dans la localité de St-Césaire, au cours du deuxième semestre de l'année scolaire 1966-67.

Un membre de la Commission scolaire de St-Césaire, M. Germain Ostiguy, avait d'ailleurs traité de la question, alors les membres de l'Association Parents-Maîtres de St-Césaire, en expliquant en quoi consistait le comité scolaire préconisé par la commission Parent.

Son rôle consultatif demanderait qu'il soit formé de cinq membres, choisis parmi les parents d'élèves, les adultes qui suivent des cours, la direction scolaire et les enseignants. Sur le territoire de la Régionale Meilleur, il pourrait y avoir 40 comités scolaires.



Walt Disney est décédé

NEW YORK AFP -- Walt Disney, le plus grand et le plus célèbre réalisateur de dessins animés, le créateur de "Mickey" et de "Donald", vient de mourir d'une attaque cardiaque à l'hôpital St-Joseph de Burbank, Californie, à deux pas du studio où il conçut la plupart de ses films.

Né le 5 décembre 1901 à Chicago, Walt Disney passa sa jeunesse dans le Kansas. Lors de la première guerre mondiale, dès que les États-Unis y entrèrent, le jeune Disney quitta l'école et s'engagea.

Il conduisit des ambulances de la Croix-Rouge en France. La guerre finie, il entra à Kansas City et devint dessinateur pour une firme fabriquant des transparences pour projection sur les écrans de cinéma, tout en occupant ses loisirs en s'essayant au dessin d'animation à l'aide d'une vieille caméra pour amateurs.

Bientôt Disney partait pour Hollywood où il s'installait avec son frère, Roy, dans un garage qu'ils convertirent en studio et en 1923, ils réalisaient leur premier film "Alice in Cartoonland".

Les frères Disney, rejoints par d'autres jeunes dessinateurs, produisirent une série de dessins animés ayant pour sujet des contes de fées. Ils en vendirent sept à un distributeur new-yorkais mais eurent peu de succès.

En 1928, Disney, se souvenant d'une certaine souris qui partageait son appartement et ses repas à Kansas City, créa son immortel "Mickey". Ce fut le succès. Bientôt "Mickey" conquiert l'Amérique puis le monde.

Walt Disney, qui utilisa pour la première fois dans un dessin animé le son pour ses films de "Mickey", inaugura la même année le dessin animé en couleurs à l'occasion de son film suivant "Silly Symphonies".

Bientôt, son imagination fertile donnait toutes sortes de partenaires à "Mickey": Pluto, Dingo, Donald, les trois petits cochons, le grand méchant loup...

Les films succédèrent aux films jusqu'en 1937 où il produisit son premier long métrage en couleurs "Blanche neige et les sept nains". En plus de 30 ans de carrière, Disney produisit près de 600 films, dessins animés, reportages sur la nature, films d'aventures, dont 13 occupent la première place sur la liste des 100 films ayant eu le plus gros succès jamais atteint aux États-Unis et au Canada, il remporta 39 Oscars du cinéma et se bâtit un véritable empire du cinéma et de la télévision.

Un homme universel

NEW YORK AFP -- "Je ne fais pas de films pour enfants. Je fais des films qui peuvent plaire aux enfants. La seule chose que j'ai jamais faite pour eux est le "Club Mickey Mouse". Je n'en veux pas à ceux qui disent que Walt Disney fait du mauvais travail. Tout ce que je sais c'est que des centaines de millions de personnes pensent que Disney fait du bon travail".

Walt Disney avait raison: il était bien le plus grand amateur du monde, l'amateur des petits et des grands, des gens de la ville et des gens de la campagne. Il était universel, en somme, comme l'étaient ses personnages les plus célèbres, depuis "Blanche neige" à "Pinocchio". Un sourire aux lèvres, une lueur malicieuse dans les yeux et dans le cœur, comme un rêve qui palpite de sons, de couleurs et d'un immense amour pour les hommes et les bêtes, il n'était pourtant pas le dessinateur que l'on imaginait généralement.

"Je n'ai pas dessiné depuis des années", disait-il récemment. "Si j'avais passé tout ce temps à dessiner, installé à mon bureau, j'y serais sans doute encore. La clé du succès, c'est l'organisation. J'ai donc organisé".

"DISNEYLAND"

L'organisateur, après avoir fait vivre les dessins sur l'écran, après leur avoir donné les voix et les teintes de la fantaisie, sut mêler la fiction à la réalité. Ce fut "Disneyland", pays fantastique et non pas parc d'attraction, sans doute le site touristique le plus visité du monde.

En une dizaine d'années, plus de 60 millions de personnes, parmi lesquelles il rois et reines et 23 présidents, premiers ministres et autres chefs d'État et de gouvernement, se sont succédé à "Disneyland" à la recherche du merveilleux de carton-pâte.

A la mesure exacte de son siècle, maître de la technique qu'il lui offrait, Walt Disney s'était mué en un nouveau Merlin l'enchanteur que son public de familles endimanchées était prêt à défendre contre les attaques de ces modernes, jalouses et surnoisées fées vivantes qu'étaient ses adversaires.

Il réalisa 600 films

NEW YORK AFP -- De 1923, date de ses premiers essais, à 1966, Walt Disney réalisa environ 600 films, courts et longs métrages, dessins animés principalement mais aussi documentaires, films d'aventures et comédies musicales. Dessins animés: 1923 à 1926; "Alice in Cartoonland", "Oswald le lapin", divers courts métrages illustrant des contes de fées. 1928; "Mickey" premier dessin animé sonore, "Silly Symphonies", premier dessin animé en couleurs. 1933; "Les trois petits cochons", qui lui valut son premier prix; 1938; "Blanche neige", premier long métrage en couleurs, primé également. 1939; "Fantasia" où il utilisa, 15 ans avant que ces procédés ne fussent généralisés, le grand écran et la stéréophonie. 1940 à 1959 "Pinocchio, Dumbo, l'Éléphant volant", "Bambi", "Cendrillon", "Alice aux pays des merveilles", "Peter Pan". 1961; "La belle au bois dormant" en technicolor.

Documentaires: "Désert vivant" 1953, "La grande prairie" 1954, "Lion d'Afrique" 1955. Films d'aventures: 1952; "Robin des bois", 1954; "Rob Roy", "20,000 lieues sous les mers", 1960; "Chiens sauvages du Grand Nord", "Le signe de Zorro", 1962; "Pilote de la lune", "La légende de Lobo", 1963; "L'incroyable randonnée". Walt Disney travailla également pour la télévision qui lui doit notamment "Zorro" et "Le merveilleux monde de Mickey", ainsi que plusieurs nouvelles aventures de "Mickey".

La Voix de l'Est

VENDREDI, LE 16 DECEMBRE 1966

Pour être réellement maîtres chez nous

Le député libéral de Dorion ne participera pas aux fêtes du centenaire de la confédération. "Ce n'est pas vers le passé, ses injustices et ses erreurs, qu'il faut nous tourner, dit M. François Aquin, mais vers l'avenir", vers la création d'un Québec fort.

Dans son opinion, nous nous battons actuellement pour des mots: le fédéralisme, l'indépendance, l'état associé, au lieu de créer un tout national. Nous ne devons pas être uniquement maîtres de nos écoles et de nos hôpitaux, dit-il, mais maîtres de notre économie, de nos richesses naturelles, de notre vie sociale et culturelle, et, à cette fin, récupérer les pouvoirs constitutionnels nécessaires à l'établissement d'un statut bien à nous".

Certes, est-ce là l'idéal vers lequel nous devons tendre, mais M. Aquin pense-t-il résoudre ainsi tous les problèmes de la nation? Est-ce bien en rendant le fédéralisme ou la constitution responsable de notre situation, en accusant l'un ou l'autre d'être "une entrave fatale à la nation du Québec", puis en orientant nos efforts vers la récupération de nos droits que nous arriverons à créer un Québec fort sur tous les plans de l'action nationale? Est-ce ainsi que nous contrôlerons surtout nos richesses naturelles, toute notre vie économique?

Que M. Aquin accepte ou non de participer aux fêtes du centenaire, cela le regarde personnellement, mais le refus de notre province de célébrer cet anniversaire, en admettant que ce soit là sa décision, changera-t-il quelque chose? Nous en doutons.

Comme M. Aquin le dit lui-même, nous nous battons pour des mots. Aujourd'hui comme autrefois, nous parlons beaucoup, mais nous agissons peu. Nous menaçons de tout briser, si Ottawa ne nous redonne pas nos pouvoirs constitutionnels ou s'ingère dans nos affaires, mais, à part cela, que faisons-nous? Posons-nous les gestes concrets nécessaires à notre évolution? Nous créons un système d'éducation, nous modernisons notre voirie, nous disposons d'une société de financement, mais est-ce suffisant pour assurer l'avenir de notre peuple?

En France, on apprend l'anglais; en Angleterre, le français

Alors qu'au Québec, certaines gens protestent contre l'enseignement de l'anglais dans les écoles, en France les jeunes et les moins jeunes suivent des cours d'anglais. Les élèves sont surtout des hommes d'affaires, et plusieurs n'hésitent pas à se rendre en Angleterre ou aux Etats-Unis pour perfectionner leurs connaissances en cette langue.

En Grande-Bretagne et en d'autres pays, par ailleurs, le français devient l'une des matières les plus importantes dans les écoles. Les adultes suivent eux aussi des cours de français. On se rend compte de plus en plus que le bilinguisme est essentiel à l'homme et à l'efficacité de l'entreprise qui transige dans les pays de langue anglaise et de langue française.

C'est là, semble-t-il, une preuve de plus qu'au Québec nous agirions comme des écerclés si nous cessions d'enseigner l'anglais dans les institutions scolaires. Nos jeu-

Interrogeons-nous sincèrement, non pas uniquement sur les injustices commises envers nous, mais sur notre propre comportement, et nous serons, après cela, peut-être plus conscients de nos erreurs, de nos déficiences et des raisons de notre infériorité.

Ces jours derniers, par exemple, on déplorait que, dans nos écoles, on n'enseigne pas encore à nos jeunes comment devenir des hommes d'affaires, des chefs d'entreprises, des administrateurs. Aucune formation efficace en ce sens ne leur est donnée. Or il en est ainsi depuis un siècle. N'est-ce pas là une bonne raison pour laquelle nous ne contrôlons rien, nous sommes toujours des subalternes?

Nous sommes riches. Nous possédons des ressources naturelles considérables. Nous disposons dans l'ensemble de capitaux énormes, mais ces capitaux, nous ne les investissons pas dans la mise en oeuvre de ces ressources. Nous les gardons dans le "vieux bas de laine" ou nous les plaçons dans les obligations de tout repos. Ne serait-ce pas là l'une des raisons pour lesquelles les étrangers contrôlent nos entreprises les plus rentables et les plus prospères? Pourquoi donc alors les accuser, si nous n'avons pas l'audace de risquer, comme eux, nos capitaux?

Ce n'est donc pas seulement la récupération de nos droits et l'intervention dynamique de l'Etat dans divers secteurs de l'économie, qui feront du Québec une province puissante, et du peuple québécois un peuple riche et libre de toute entrave, mais la détermination de ce dernier d'investir là où ses placements peuvent l'enrichir et, en même temps, redonner à la nation le contrôle de son économie.

C'est en somme par une action concertée, l'union de toutes les forces vives et une véritable prise de conscience destinée à vaincre nos propres déficiences, que nous en arriverons à l'objectif dont on parle depuis si longtemps, mais sans jamais prendre les mesures nécessaires pour l'atteindre. Nous semblons trop souvent oublier que nous possédons des droits que nous n'exerçons pas!

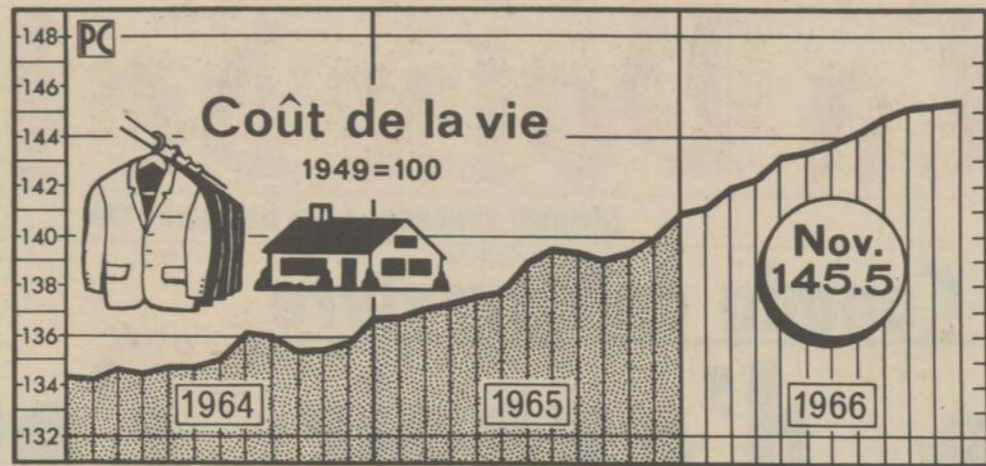
Roland Gagné

ne auraient beaucoup de difficultés à se débrouiller dans un monde où l'on utilise sans cesse davantage les deux langues.

Nous devons comprendre que nous vivons sur un continent où le groupe ethnique de langue française représente à peine deux pour cent de la population globale et que, dans l'avenir, nous serons appelés à tendre sans cesse davantage nos relations à d'autres pays de langue anglaise à travers le monde. Aussi s'il importe de bien connaître notre langue maternelle, est-il également important de ne pas ignorer la langue anglaise.

Nos jeunes devront être de parfaits bilingues pour réussir dans la vie. Autrement, leurs possibilités de succès seront très limitées. C'est donc manquer de réalisme que de préconiser l'abolition de l'enseignement de l'anglais dans les écoles.

R.G.



INDICE LÉGEREMENT PLUS ÉLEVÉ - Une augmentation du coût du logement et des vêtements a fait monter légèrement l'indice des prix au Canada, durant le mois de novembre. L'indice marquant 145.5 au début du mois, un dixième de un pour cent plus que le mois précédent et 3.8 pour cent plus que l'année dernière. L'indice est basé sur les prix en 1949, correspondant à 100.

(Graphique PC)

SOUSCRIPTION POUR LES ETATS GÉNÉRAUX

Les Etats généraux sont en marche d'une manière décisive depuis le 13 septembre. Le 19 avril prochain, des élections seront tenues dans les 108 comtés du Québec. Les grandes assemblées générales auront lieu en octobre 1967.

Pour réaliser ce vaste programme, nous devons recueillir la somme de \$300,000. C'est pourquoi nous lançons une campagne de souscription auprès du public. C'est en ces termes que le professeur Jacques-Yvan Morin inaugurerait hier la campagne de souscription pour l'organisme dont il est le président.

Les événements des derniers mois ont fourni la preuve qu'il est possible de réaliser cette consultation populaire; les élections du 13 septembre dernier dans les 108 comtés du Québec, ainsi que l'Assemblée préliminaire tenue à la fin du mois de novembre et à laquelle assistaient plus de 1,700 délégués venus de tous les milieux du Canada français ne laissent pas douter sur l'opportunité et la possibilité de tenir les Etats généraux de la nation.

Si nous n'atteignons pas l'objectif que nous nous sommes fixés, précise M. Morin, nous ne pourrions pas poursuivre l'énorme travail déjà réalisé. Jusqu'à maintenant, nous avons dû compter entièrement sur des bénévoles pour mettre les Etats généraux en marche. Désormais, nous devons appuyer LE DEVOUEMENT des instruments modernes de travail.

Les nouvelles élections d'avril. Notre premier souci, ajoute le président, est la création de l'Assemblée laplus représentative possible de l'ensemble du Canada français. Or, pour satisfaire à cette exigence nous devons encourir des dépenses de \$50,000 pour les convocations, locations des salles, publicité, brochures et déplacements.

Une tournée doit être effectuée dans les 108 comtés du Québec et dans plus de 500 villes, ainsi que dans les principaux centres francophones des autres provinces, afin de faire

connaître les buts des Etats généraux. C'est à cette condition que l'on obtiendra la participation du public ainsi qu'un corps électoral véritablement représentatif.

Les grandes assemblées d'octobre. Les assemblées d'octobre seront appelées à adopter des résolutions et recommandations sur l'avenir constitutionnel du Canada français. Or la préparation intellectuelle de ces assemblées exige des travaux de documentation importants pour lesquels les Etats généraux doivent retenir les services de nombreux spécialistes: économistes, sociologues, juristes, etc. On a prévu à cette fin un budget de \$30,000.

Nous assumerons également les frais de transport de quelque 2,000 délégués qui nous viendront de tous les horizons du Canada français. Nous devons prévoir pour les assemblées des dépenses de \$125,000 environ. Enfin, une autre somme de \$95,000, sera nécessaire pour le bon fonctionnement du secrétariat: salaires de douze employés, déplacements, frais de bureau, correspondance et publicité.

Un défi. Les Etats généraux, conclut M. Morin, ont relevé le grand défi qui confronte le Canada français: déterminer les institutions et les règles constitutionnelles sous l'empire desquelles il veut vivre et se développer.

Les Etats généraux sont persuadés que tous les citoyens qui ont à coeur l'épanouissement de la nation voudront nous aider à atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés et contribueront chacun selon ses moyens à cette vaste confrontation d'idées qui n'a pas eu sa pareille dans notre histoire.

Toute personne ou association qui désire contribuer à notre travail peut parvenir sa souscription aux Etats généraux du Canada français, Case Postale 148, Succursale N, Montréal 18. Les reçus d'usage seront envoyés aux souscripteurs et la publication des dons de \$25.00 et plus sera effectuée.

Les subventions aux sports et aux loisirs au Québec

Depuis 1947, quelque \$18,000,000 ont été engagés par le gouvernement du Québec dans des subventions à des organismes de loisirs de tous genres. Dans le passé, ces subventions ont été accordées avec plus ou moins de critères ou de normes; on cherchait tout simplement à aider les organismes en place et, on doit se rendre à l'évidence, cet investissement et cette politique n'ont pas donné de bons résultats. La création récente d'un bureau des Loisirs et Sports au ministère de l'Éducation a permis de prendre conscience de cette situation et a amené les responsables à rechercher une méthode qui viserait à faire une meilleure utilisation des fonds à la disposition du ministère.

"Nous avons tout d'abord divisé les organismes de loisirs en trois grandes catégories, locale, régionale et provinciale. Cette division nous permet de répartir nos subventions de façon plus équitable et nous assure qu'à ces trois niveaux, nous pourrions nous appuyer sur des institutions valables. Il faut en effet se rendre à l'évidence, que nous ne pouvons appuyer notre politique de loisirs uniquement sur les organismes locaux. Nous avons besoin également d'organismes de coordination et de promotion aux trois niveaux mentionnés précédemment.

À l'intérieur de chacune de ces catégories, nous avons élaboré des normes d'éligibilité afin de nous assurer de la validité et du sérieux des organismes qui formulent des demandes. Chaque organisme doit maintenant nous fournir des documents concernant son statut légal, ses opérations financières, son programme d'activités, etc. . . .

De plus, nous nous sommes rendus compte qu'il existait dans tout le secteur de l'organisation des loisirs une carence flagrante: celle du personnel d'animation. On s'est imaginé trop longtemps chez nous qu'il suffisait d'aménager des terrains de jeux, des centres de loisirs, des colonies de vacances pour répondre aux besoins de loisirs de la population.

Dans bien des cas, ces initiatives se sont révélées inefficaces, faute de personnel compétent, et c'est pourquoi nous accordons une priorité à ce secteur. Ceci, bien entendu, ne doit pas exclure les autres secteurs où malgré un équipement assez adéquat, il reste quand même certaines améliorations à apporter".

1- Sont éligibles aux subventions:

- A) Au niveau local:
 - Les organismes suivants: les terrains de jeux, les centres de loisirs, les comités, services ou commissions de loisirs, les camps ou colonies de vacances, à but non lucratif, dûment incorporés au Québec en vertu de la Loi des clubs de récréation, de la 3e partie de la Loi des compagnies, de la Loi des syndicats coopératifs ou en vertu d'un règlement municipal.
- B) Au niveau régional:
 - Les groupements ou fédérations de loisirs ou de sports à but non lucratif, incorporés au Québec, affiliés à une centrale provinciale, dûment agréés par le bureau des Loisirs et des Sports et dont l'action s'étend à au moins quatre (4) comtés.
- C) Au niveau du Québec:
 - 1- Les organismes de sports à but non lucratif, incorporés au Québec et régissant au niveau du Québec ou au plusieurs sports amateurs officiellement reconnus au Canada et agréés par le bureau des Loisirs et des Sports.
 - 2- Les organismes de loisirs, à but non lucratif, incorporés au Québec et groupant au niveau du Québec la majorité des organismes régionaux ou locaux oeuvrant dans leur secteur et agréés par le bureau des Loisirs et des Sports.

L'éthique de l'entreprise étrangère

Il est essentiel de maintenir à un niveau élevé les investissements étrangers à long-terme afin de permettre l'exploitation continue des ressources de notre pays et de notre industrie manufacturière. On se demande parfois si les sociétés et les gouvernements étrangers ou leurs établissements respectent toujours l'autonomie et les intérêts de notre pays, dans la mesure où leurs filiales au Canada sont en cause, qu'il s'agisse d'entreprises appartenant en tout ou en partie à des étrangers.

Dernièrement, le ministre du Commerce, l'Honorable Robert Winters, faisait part de l'accueil favorable accordé par certaines filiales de sociétés américaines aux principes directeurs du gouvernement fédéral touchant leur comportement. "La grande majorité d'entre elles", a déclaré l'Honorable Winters, "s'efforce déjà de réaliser une utilisation globale de leurs ressources et de leur potentiel en plus de s'identifier à la collectivité canadienne. Nombre de ces sociétés projettent", a-t-il ajouté, "d'accroître leurs exportations, tant dis que certaines se proposent d'émettre des actions sur le marché canadien; d'autres inviteront un plus grand nombre de Canadiens à siéger à leurs conseils d'administration."

D'autre part, si nous voulons augmenter le nombre d'entreprises canadiennes, il faudra encourager l'épargne chez nous. Mais, l'accroissement du fardeau fiscal n'y contribuera certainement pas.

LES ANNONCES CLASSEES UN SERVICE PROFITABLE

Ne faites pas du sapin de Noël un tronc sinistre

Noël ne serait pas Noël sans l'arbre traditionnel. Mais, Noël ne sera pas non plus Noël si un mauvais choix ou une négligence provoque une tragédie.

L'ACHAT DE L'ARBRE. La première précaution à prendre contre le feu est de s'assurer que l'arbre est frais. Les aiguilles doivent être d'une belle teinte et les branches flexibles. On peut aussi déterminer son degré de fraîcheur en frappant le pied contre le sol. Si les aiguilles tombent abondamment, c'est que l'arbre est trop sec, donc dangereux.

Jusqu'à la période des fêtes, l'arbre peut être conservé à l'extérieur avec le pied dans la neige ou dans l'eau. Au moment de l'installation, faites une entaille à une pouce de l'extrémité du pied, et placez l'arbre dans un contenant peu profond que vous remplirez périodiquement.

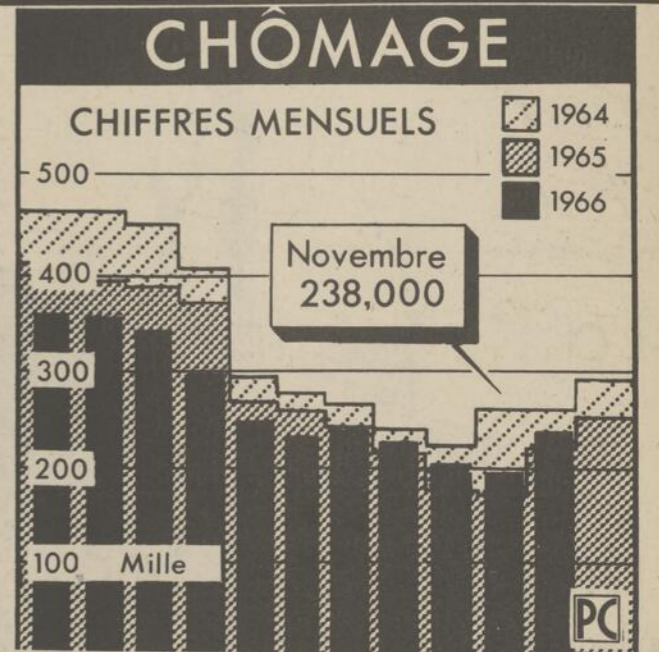
Les fêtes passées, démontez l'arbre le plus tôt possible. Vous réduirez ainsi les risques d'incendie, en plus de vous éviter la corvée de nettoyage des aiguilles qui tombent de l'arbre lorsqu'il s'assèche.

ARBRES METALLIQUES. IL NE FAUT JAMAIS décorer les arbres métalliques d'ampoules électriques ou d'autres articles porteurs d'électricité. En agissant ainsi, on

risquerait l'électrocution. Même dans le cas de câbles neufs, les arêtes métalliques peuvent endommager les gaines et entrer en contact avec les câbles électriques. En outre, les bouts des aiguilles métalliques peuvent toucher aux culots des lampes, ou même aux



filaments d'une ampoule cassée. Toute situation de ce genre pourrait charger l'arbre d'électricité et en faire une menace pour quiconque le toucherait en même temps qu'un corps métallique qui ferait masse, comme un radiateur, une conduite d'eau, etc. LES ARBRES EN PLASTIQUE. Si vous achetez un arbre en (Suite à la page 15)



AUGMENTATION DU CHOMAGE - Le nombre de chômeurs saisonniers s'est élevé en novembre à 238,000 alors qu'il était à 195,000 en octobre. Les chiffres de novembre 1966 étaient de 8,2 pour cent plus élevés que ceux de novembre 1965, alors qu'on comptait 220,000 chômeurs.

(Graphique PC)

Clinique Chiropratique Centrale

DR. ANDRE CHOINIERE, D.C.
DR. LUC R. BOUCHARD, D.C.

La Clinique Chiropratique Centrale, située au 13 rue Centre à le plaisir d'ouvrir ses portes à toute la population de Granby et de la région afin que celle-ci puisse se rendre compte du modernisme au sein de la profession CHIROPRACTIQUE.

Tous les chiropraticiens de la région seront sur les lieux afin de répondre à toutes les questions des visiteurs.

Nous souhaitons donc que la population saura tirer avantage et bénéficier de cette nouvelle initiative. Dimanche 2,00 p.m. à 9,00 p.m.

CINEMA LE PLAZA
Plaza Granby Tel. 378-2555

3 films en couleurs - A l'affiche

LE GLADIATEUR MAGNIFIQUE
Victor Mature "LA CHARGE DU 7e LANCIER"

"YOGI LE NOUNOURS" un long métrage.

LES jeunes, 10 ans et plus sont admis, demain, samedi, à 9h, du matin et à 1h, 30 p.m. pour voir 3 films en couleurs: "Le Gladiateur magnifique", "La charge du 7ème Lancier" et "Yogi le Nounours". Entrée 50¢

DERNIER JOUR: Le monstre au masque, Les yeux verts du dragon, L'empreinte du dragon.

ANDRE JACQUES MEUBLES

Annonce une grande vente de meubles neufs, laissés en bas du prix coûtant jusqu'au 24 Décembre.

Venez constater les spéciaux qui vous sont offerts. Magasin ouvert tous les jours de 12h. a.m. à 8h. p.m. Plan de financement, premier paiement en Février 1967, jusqu'à 36 mois pour payer.

R.R.4 Chemin St-Paul Tél. 378-7281

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1925

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.

	Par semaine	Par mois	3 mois	6 mois	1 an
Par camélot	\$0.10	\$0.60			\$30.00
Par la poste					
Canada	\$1.75	\$4.75	\$9.00	\$15.00	\$25.00
États-Unis		\$8.00	\$14.00	\$22.00	\$35.00
Autres pays			\$14.00	\$22.00	\$35.00

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

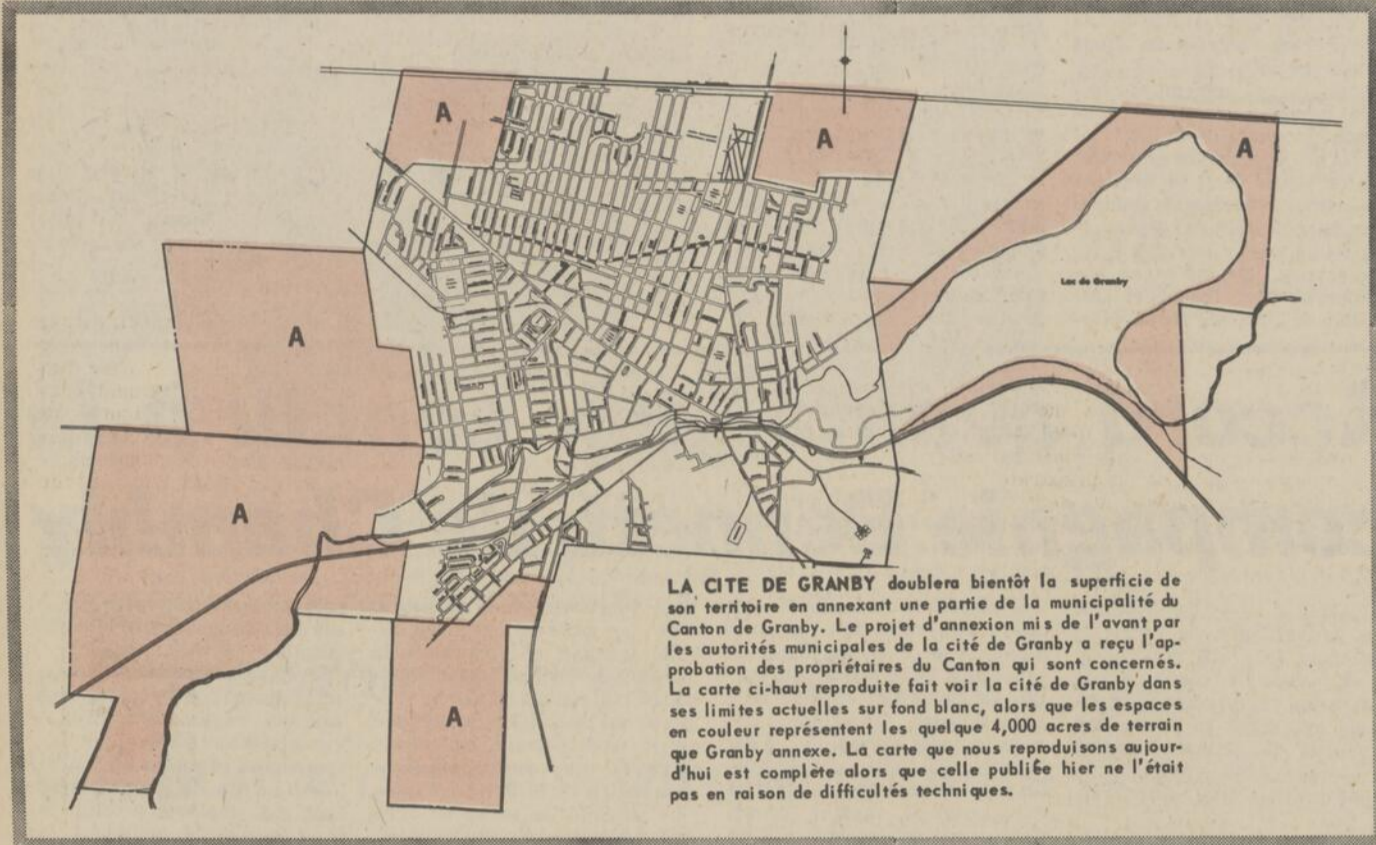
Avez-vous acheté
votre passe-port
expo67

La Voix de Granby

VENDREDI, LE 16 DECEMBRE 1966

HUILE A FOURNAISE HUILE A POELE
Pour une meilleure qualité exigez
LES HUILES GR
CHAUFFAGE ASSURE
G. CHOQUETTE R. WILCOTT
378-2172 378-2171

Granby accorde plus que huit autres villes voisines aux travaux publics



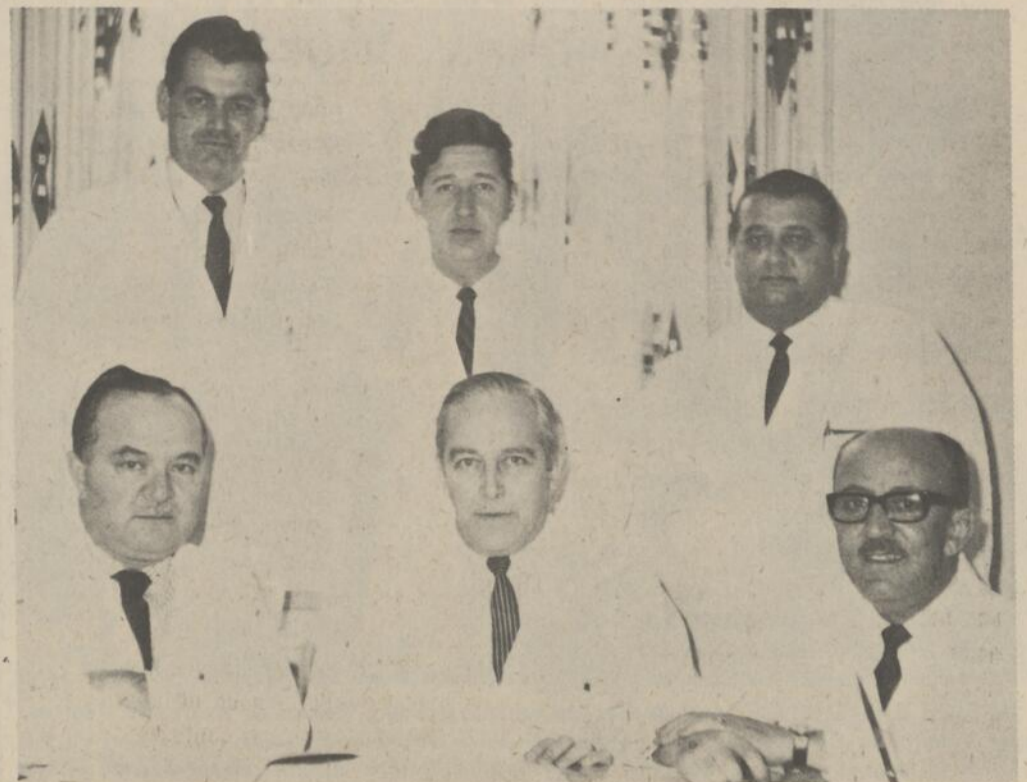
LA CITE DE GRANBY double bientôt la superficie de son territoire en annexant une partie de la municipalité du Canton de Granby. Le projet d'annexion mis de l'avant par les autorités municipales de la cité de Granby a reçu l'approbation des propriétaires du Canton qui sont concernés. La carte ci-haut reproduite fait voir la cité de Granby dans ses limites actuelles sur fond blanc, alors que les espaces que Granby annexe, les quatre 4,000 acres de terrain qu'elle annexe, sont en couleur. La carte que nous reproduisons aujourd'hui est complète alors que celle publiée hier ne l'était pas en raison de difficultés techniques.

GRANBY - La cité de Granby vient au premier rang des neuf villes de la région dont la population est de 5,000 âmes ou plus pour ce qui est de la proportion des dépenses consacrées aux travaux publics, suivant les données apparaissant à une publication émanant du Bureau de la statistique du Québec. Ces statistiques furent compilées à partir d'informations recueillies auprès des municipalités sur les prévisions budgétaires 1966-67.

Alors que la cité de Granby affecte 17,1 pour-cent de ses dépenses aux travaux publics, St-Bruno vient au second rang avec 10 pour-cent. Les autres villes suivent dans l'ordre: Cowansville, 9,2 pour-cent; Iberville, 8,3 pour-cent; Farnham, 7,5 pour-cent; St-Jean, 7,1 pour-cent; St-Hyacinthe, 5,5 pour-cent; Beloeil, 4,1 pour-cent; et Chambly, 2,3 pour-cent.

Granby consacre \$472,360 aux travaux publics, soit une moyenne de \$14 par tête de population.

Pour les autres villes de la région dont la population dépasse 5,000 âmes, les chiffres sont les suivants: St-Bruno, \$95,357, soit \$10.04 par capita; Cowansville, \$67,815, soit \$6.78 par capita; Iberville, \$48,822, soit \$5.81 par capita; Farnham, \$36,650, soit \$5.85 par capita; St-Jean, \$167,939, soit \$6 par capita; St-Hyacinthe, \$155,480, soit \$6.50 par capita; Beloeil, \$45,800, soit \$4.82 par capita; Chambly, \$22,775, soit \$2.28 par capita.



LE BUREAU MEDICAL de l'hôpital St-Joseph de Granby s'est donné un nouvel exécutif pour l'année 1967. Le Dr Maurice Noisieux a été élu à la présidence, où il succède au Dr André Lefebvre, alors que le Dr Guy Rochon demeure directeur médical de l'hôpital. Les membres de l'exécutif apparaissent sur cette photo, dans l'ordre habituel: assis: les docteurs Noël Blais, vice-président; Maurice Noisieux, président; Guy Rochon, directeur médical; debout: les docteurs Arthur Lavigne, directeur; Roch Dubé, trésorier; et Gérard Dupont, de St-Césaire, secrétaire.

M. Mailloux nommé délégué au nouveau Comité paritaire

GRANBY --- L'Association des entrepreneurs en construction de Brome-Missisquoi-Shefford a nommé M. Jacques Mailloux, président de l'organisme, comme délégué sur le nouveau comité paritaire de la construction, formé par la création de la régionale.

Un substitut fut également nommé pour remplacer le délégué officiel au cas où celui-ci serait dans l'impossibilité de siéger. Cette idée toutefois avait été rejetée à une assemblée de l'exécutif de l'organisme, la semaine dernière, car le substitut ne serait pas au courant des discussions lors de son apparition sur le comité. Quoi qu'il en soit, l'assemblée, réunie hier soir à la salle du restaurant La Princesse, opta pour la nomination de M. Gilles Massé, comme délégué-substitut.

MM. Mailloux et Massé ont été le choix des membres à cause de leur expérience qu'ils

ont acquise comme délégués au comité conjoint de la construction, à Sherbrooke.

Expliquant le fonctionnement du nouveau comité paritaire, le président de l'organisme, M. Jacques Mailloux, fit écho de la rencontre avec les parties patronales et syndicales concernées pour désigner Granby comme lieu d'établissement du bureau régional.

Le nouveau comité paritaire de la construction sera formé de huit membres, de la partie patronale et de huit membres de la partie syndicale. La partie patronale nommera un délégué de chacune des trois associations de entrepreneurs en construction de la régionale, soit trois représentants, deux membres de la Corporation des maîtres électriciens, deux membres de la Corporation des maîtres plombiers et enfin un membre de la régionale. Deux représentants du ministère du

Travail siégeront sur le comité paritaire.

Une fois le comité paritaire formé, la régionale pourra s'établir un conseil exécutif de six membres, formé de trois membres de la partie syndicale et de trois membres de la partie patronale. La nouvelle convention collective régissant le nouveau comité paritaire doit entrer en vigueur le 1er janvier 1967. A cet effet, les parties en cause doivent nommer leurs délégués au plus tard le 19 décembre.

M. Mailloux expliqua qu'une rencontre avec M. Bernier, représentant du ministère du Travail, fera la lumière sur les questions soulevées. A cause de la formation d'un nouveau comité paritaire, tout le personnel en place dans les associations d'entrepreneurs en construction de même que les inspecteurs, devront être réengagés.

La Régionale a préparé une offre monétaire qui sera présentée aux professeurs lors de la négociation

GRANBY - Se conformant aux directives du ministère de l'Éducation, les membres de la Commission scolaire régionale Meilleur ont préparé une échelle de salaires qui sera présentée au syndicat des professeurs comme offre officielle de la partie patronale.

Cette offre monétaire sera présentée à l'Association des professeurs catholiques de

Granby, au moment de la prochaine séance de négociations, le 19 décembre. D'autres rencontres auront également lieu les 20, 21 et 22 décembre, entre les négociateurs patronaux et syndicaux, ainsi que le 27 décembre, en présence du conciliateur du ministère du Travail, M. Vallantyne.

Ces dates ont été fixées, au moment de la première séance de conciliation, le 2 décembre.

La seule qui ait eu lieu jusqu'à date. Le négociateur de la Régionale Meilleur, M. Jacques Dubois, avait alors demandé que les deux parties se rencontrent le plus souvent possible au cours du mois, lui-même étant disponible chaque jour de décembre. Cependant le conciliateur provincial, M. Vallantyne, ne pourra se libérer avant le 27 décembre. Les deux parties en cause se sont cependant entendues pour se rencontrer, seules, les 19, 20 et 22 décembre, dates auxquelles le négociateur syndical M. J.O. Leblanc pourra se rendre à Granby.

La Régionale Meilleur aurait préféré des rencontres plus nombreuses de négociations et de conciliation, afin de pouvoir avancer le plus possible dans la signature éventuelle d'un contrat de travail, avant le 29 décembre. Le 29 décembre est en effet la date à laquelle, se-

lon les délais légaux, le syndicat des enseignants pourra informer le ministère de l'Éducation de son intention de déclencher la grève le 9 janvier. La Régionale espère toutefois qu'au cours des cinq rencontres qui précéderont le 29 décembre, on se sera entendu sur un nombre suffisant de clauses pour que le syndicat accepte de retarder les délais de grève et se rendre disponible pour d'autres séances de négociations. Le négociateur patronal, M. Dubois, nous a d'ailleurs informé qu'il avait lui-même demandé au syndicat de retarder ces délais, en apprenant qu'il serait impossible de négocier à plus de cinq reprises au cours du mois, en exigeant que cette demande soit inscrite au dossier de la conciliation qui sera remis au gouvernement. Le négociateur syndical avait alors refusé d'accéder à cette demande de la partie patronale.

Les paroissiens de St-Benoît élisent deux marguilliers

GRANBY --- M. le juge Gérard Normandin et M. Joseph Plante ont été élus marguilliers de la paroisse St-Benoît, à Granby. Ils remplacent M. Gérard Southière et M. Hermas Dion, marguilliers sortant de charge.

\$50 d'amende

GRANBY -- Jean-Guy Prémontaine a plaidé coupable à l'accusation d'avoir conduit son automobile avec les facultés affaiblies alors qu'il comparaitrait en cour municipale de Granby, devant le juge Jean Marquis.

Le juge Marquis l'a condamné à \$50 plus les frais, ou à défaut un mois d'emprisonnement.

En plus, le prévenu s'est fait suspendre son permis de conduire pour une période de trois mois.

MM. Demers et Gendron délégués à l'assemblée du bureau confédéral

GRANBY - Le président du Conseil central des syndicats nationaux de Granby, M. Armand Demers, et l'agent d'affaires de la CSN, M. Jean-Louis Gendron, prennent part aujourd'hui à l'assemblée du bureau confédéral, à Arvida.

Ces assises ont lieu trimestriellement. M. Demers représente le Conseil central et est délégué du bureau confédéral tandis que M. Gendron se rend à Arvida à titre de délégué de la Fédération de l'amiante et représente la CSN.

Trois membres du Conseil central sont délégués pour faire l'achat de mobilier

GRANBY --- Un comité de trois membres, à savoir le président, le secrétaire et le trésorier du Conseil central des syndicats nationaux de Granby, MM. Armand Demers, Gérard Messier et Rock Hivon est délégué pour faire l'achat d'aménagement à la Fédération du Textile.

Telle fut la proposition énoncée par l'assemblée mensuelle des membres des syndicats nationaux, qui avait lieu au Conseil central. La Fédération du Textile veut vendre des chaises, une table et quelques dictionnaires et le Conseil central a la priorité d'en acquiescer la possession. Une rencontre doit, à ce sujet, avoir lieu lundi avec le vendeur pour discuter du prix demandé.

Avant de se mettre d'accord de déléguer les trois membres précités, l'assemblée a discuté à savoir si les meubles appartenant au Conseil central ou au secrétariat. Il appert, sans toutefois prouver cette assertion, que les meubles seraient sous la juridiction du Conseil central et que le secrétariat aurait l'immeuble sans mobilier.

Relevant donc en principe de cette question, le Conseil central verra à faire l'achat des meubles laissés par la Fédération du textile. Toutefois, les trois délégués devront user de leur sagesse quant aux prix à payer pour l'équipement et devront se limiter à une table de conférence, des chaises et une couple de dictionnaires sans acheter toute une série.

Des élections en janvier pour les entrepreneurs en construction de B.M.S.

GRANBY -- L'exécutif de l'Association des entrepreneurs en construction de Brome-Missisquoi-Shefford devra rendre compte de son mandat à l'assemblée mensuelle de janvier alors que les membres devront élire de nouveaux représentants.

C'est ce qu'a dévoilé le président de l'organisme, M. Jacques Mailloux, au cours de l'assemblée de l'organisme. Les élections qui devaient avoir lieu en septembre ont été reportées en janvier afin de coordonner avec la mise en vigueur de la nouvelle convention collective des métiers de la construction et l'apparition du nouveau comité paritaire. Cependant, seuls

les membres en règle pourront se prévaloir de leur droit de vote. Les cotisations ont été réclamées depuis la fin du terme d'office de l'exécutif, soit le mois de septembre.

Dans son rapport mensuel, le trésorier de l'organisme, M. Gérard Parent, fit savoir que 2 membres seulement s'étaient acquittés de leur devoir, jusqu'ici. Le président, enchaînant, constata que les entrepreneurs en construction de Brome-Missisquoi-Shefford étaient au nombre d'environ 350.

Chalet ravagé par les flammes

GRANBY -- Le chalet de Mme Doris Robert, demeurant sur l'avenue Noisieux à Montplaisant, a été rasé au sol par un incendie.

Les flammes ont pris naissance au cœur de l'après-midi, mais à l'arrivée des sapeurs de Knowlton, tout était déjà consumé.

Les dommages s'élevaient à environ \$20,000.

Le chalet, construit autant pour l'été que pour l'hiver, est situé sur la pointe Rock Island, au lac Brome.

Cours avancés pour les assureurs-vie

GRANBY -- Plusieurs cours de perfectionnement sont actuellement donnés par l'Association des assureurs-vie de Granby-St-Hyacinthe, à l'intention de ses membres.

Ces cours sont divisés en deux séries: assurance avancée pour l'obtention du L.U.A.T.C., et le cours d'assureur-vie agréé (C.L.U.). Le cours d'assurance avancée est d'une durée de deux ans. En première année, 17 assureurs sont inscrits et M. Gaston Thibault, c.l.u., en est le modérateur; M. Jean Dugal donne les cours de deuxième année à 12 élèves.

Pour le cours d'assureur-vie agréé, M. Georges Guertin, c.l.u., dirige 8 élèves de deuxième année, tandis que M. Léo Brunelle, c.l.u., est le modérateur de la classe de troisième année qui compte 3 élèves.

Les boîtes de Noël distribuées le 24

GRANBY -- La préparation des boîtes de Noël chez les Chevaliers de Colomb du conseil 1093, rue Dufferin, se fera vendredi soir, le 23 décembre. Leur distribution chez les familles pauvres de la ville se fera samedi, le 24 décembre, à partir de 1 heure de l'après-midi.



LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION de la nouvelle aréna de Granby sont très avancés comme le laisse voir cette photo montrant l'extérieur de l'édifice. La réalisation de ce projet aura coûté plus de \$850,000 à la cité de Granby une fois que tous les travaux auront été complétés, y compris l'installation des sièges. Dans l'ensemble, il s'agit d'un projet d'un peu plus d'un million de dollars si l'on tient compte du coût du terrain,

des honoraires à verser à l'architecte, des frais de règlement, etc... La nouvelle aréna de Granby s'élève entre la Cresswell Pomeroy et la Westinghouse, au sud de la rue Léon-Hamel. La plus petite des deux patinoires que l'édifice abritera doit être prête pour le tout début du mois de janvier.

Le juge Jean Marquis rejette une plainte de délit de fuite

GRANBY -- Pierre Brault, qui était accusé d'un délit de fuite a été acquitté par le juge Jean Marquis qui siégeait en cour municipale de Granby.

Brault a été acquitté après l'audition de Michel Brodeur, le plaignant, et du constable Marc Fournier, de la Sûreté municipale de Granby.

Brodeur avait accusé Brault d'un délit de fuite à la suite d'un accident survenu sur la rue Lafontaine à la hauteur du parc Avery.

"Je suivais un véhicule dans lequel avait pris place le conducteur, en l'occurrence l'accusé, et deux passagers qui se trouvaient à l'arrière. Le conducteur de ce véhicule signala qu'il voulait tourner à gauche, soit sur la rue St-Antoine. C'est à ce moment que je tentai de le dépasser à droite. C'est là que le conducteur du véhicule que j'étais à dépasser vira brusquement vers la droite et me frappa". C'est en ces mots que le premier témoin, soit le plaignant, Michel Brodeur, fit sa déposition devant le juge Jean Marquis.

Brodeur déclara également à la cour, qu'à la suite de l'impact, l'autre véhicule s'arrêta

à environ 3 ou 4 coins de rue des lieux de l'accident. Il s'approcha à environ une quarantaine de pieds du véhicule, mais trouvant les occupants de la voiture à l'allure un peu louche, il décida de tourner au prochain coin de rues et de venir faire rapport de l'accident à la police locale.

Quelques semaines plus tard, Brodeur ayant aperçu le véhicule qui l'avait frappé appela la police. C'est alors que les constables Marc Fournier et Jean-Guy Bruneau se rendirent sur les lieux et amenèrent Brault au poste pour l'interroger.

Le constable Fournier, qui fut le deuxième témoin à être entendu, déclara au juge Marquis que Brault avait avoué avoir frappé un autre véhicule quelques semaines auparavant.

L'avocat de la défense fit remarquer au juge que son client soit Pierre Brault, ne s'était pas sauvé puisqu'il avait immobilisé son véhicule à quelques coins de rues des lieux de l'accident, mais que c'était plutôt le plaignant qui ne s'était pas approché du véhicule de celui qui venait de le frapper, et que c'était lui qui s'était sauvé puisque son client l'attendait bien calmement dans son auto.

Devant une telle réplique, le juge Marquis rejeta la plainte acquittant ainsi Pierre Brault.

Les fleurs

Un cadeau toujours apprécié; pour vos parents et amis éloignés la façon commode d'offrir un cadeau. Téléphonnez maintenant. Nous nous occupons de tout.

Maison Montcalm



210 York Granby 372-3925

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...



L'OFFICE RELIGIEUX a servi de lieu de rencontre à des représentants de cinq Eglises qui s'étaient réunis à l'occasion de l'inhumation de M. Roberts. La cérémonie était à caractère œcuménique. Nous apercevons ici, des représentants d'Eglises au cimetière, récitant les prières avant la descente du corps. Ce sont, dans l'ordre, les Révérends

Ganon G. Addie, de l'église Trinity Memorial, de Montréal; Archdeacon Lidstone, de l'église anglicane St-Georges, de Granby; Mgr McGuire, évêque anglican, de Montréal et Mgr Léo Blais, évêque auxiliaire de Montréal et représentant de son éminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

Les obsèques de M. A. Roberts réunissent les représentants de 5 Eglises, à Shefford Ouest

SHEFFORD OUEST (Jean Le-Beau) -- Des représentants de cinq églises, des hauts dignitaires du Pavillon chrétien à l'Expo, des membres de la compagnie de l'Expo et quelques parents ont accompagné, hier après-midi, au cimetière anglican St-John, à Shefford Ouest, la dépouille mortelle de M. Alexander Roberts, assistant-commissaire du Pavillon chrétien de l'Expo, décédé subitement lundi, à l'âge de 54 ans.

M. Roberts avait été domicilié depuis un an à Shefford Ouest. Outre son épouse Haga, sa perte laisse dans le deuil trois enfants, M. Andrew Roberts, de Montréal; Mlle Sara Roberts, infirmière à Edimbourg, Ecosse et M. Hugh Roberts, de Snow Lake; Manitoba et une cousine Mlle Sonia Chamberlain.

Le commissaire du Pavillon chrétien à l'Expo, M. Pierre-H. Boivin, de Granby, et son épouse assistaient à l'office religieux; en tant que principal représentant du Pavillon chrétien, l'office qui précède l'inhumation se fit en présence de Mgr Léo Blais, évêque auxiliaire de Montréal et représentant de son éminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal; Mgr McGuire, évêque anglican de Montréal; les révérends Archdeacon Lidstone, de l'église anglicane St-Georges de Granby et Ganon G. Addie, de la Trinity Memorial, de Montréal.

Ces représentants d'Eglise ont

uni leurs prières pour le repos de l'âme de M. Roberts. La cérémonie revêtait un caractère spécial et était basée sur l'œcuménisme. C'était la première fois que des représentants d'Eglise concélébraient un office religieux, dans la région.

Le deuil était dirigé par MM. Pierre-H. Boivin, commissaire du Pavillon chrétien à l'Expo; C. B. McMillen, ingénieur et M. Freeborgh, marguillier de la paroisse anglicane Trinity, de Warden. Les porteurs d'honneur étaient formés de MM. Boivin, McMillen, Freeborgh, Allan Stockiel et D. D. Stokes, collaborateurs au Pavillon chrétien.

LE CORTEGE

Dans le cortège l'on remarquait: le Révérend Henris Jenkins, président du Conseil d'administration au Pavillon chrétien; le Révérend père Pierre Pospesco, de l'Eglise Romaine Orthodoxe, de Montréal; le Révérend G. Ralph Watson, secrétaire du consistoire des Eglises Unies du Canada, à Montréal; le pasteur H. A. Bartel, président du Lutheran Ministerial Association, de Montréal; M. l'abbé Gérard Lalonde, de la paroisse St-Jacques, de Montréal et curé de l'Expo; M. l'abbé Guy Danseraut, de la paroisse St-Jacques, de Montréal; le docteur Claude de Mesral, directeur du Centre de dialogue des églises Unies du Canada; MM. Mark G. Griffin, écrivain du comité des manifestations spéciales au Pavillon chrétien; Roger Désy, représentant de l'Expo; Jean-Paul Potier, architecte et Marcel Boivin, de Granby, représentant de M. Louis-Paul Neveu, député de Shefford aux Communes.

Quatre hôtes du Pavillon chrétien à l'Expo étaient également du cortège, ce sont: une Canadienne, une japonaise et deux Polonaises, toutes surnaturalisées.

M. Denis Richard n'est d'aucune façon mêlé à cette histoire

ROXTON FALLS --- M. Denis Richard, citoyen de Roxton Falls, tient à préciser qu'il n'a jamais pris position dans les affaires entourant la poursuite que M. Fernand Gendron a intentée contre le conseil municipal de Roxton Falls.

"Je n'ai pas pris part à ce geste en aucune façon, de même que je ne me suis jamais prononcé pour ou contre", de dire M. Richard qui veut ainsi mettre fin à certaines rumeurs contraires qui circulent actuellement dans Roxton Falls.

Assemblée à Cowansville

COWANSVILLE --- Les Chrétiens d'aujourd'hui tiendront une assemblée, dimanche, le 18 décembre, à Cowansville.

La réunion aura lieu au sous-sol de l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, de Cowansville à 9h. 30 a.m.

Tous les membres sont cordialement invités ainsi que les personnes qui s'intéressent à ce mouvement.



LES OBSÈQUES de M. Alexander Roberts, assistant-commissaire du Pavillon chrétien à l'Expo, qui ont eu lieu hier après-midi, à l'église anglicane St-John, à Shefford Ouest, ont réuni plusieurs dignitaires et représentants de la compagnie de l'Expo. Le deuil était conduit par MM. C. B. McMillen, collaborateur au Pavillon chrétien; Pierre-H. Boivin, de Granby, commissaire du Pavillon chrétien à l'Expo et M. Freeborgh marguillier de la paroisse anglicane Trinity, de Warden. (Photos: Jean-Paul Matton)

Des méfaits ont été commis dans la région de Marieville

MARIEVILLE --- La Sûreté provinciale du détachement de Marieville nous rapporte qu'un groupe de malfaiteurs a fait sa ronde au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Le premier méfait commis est une tentative de vol à la demeure de M. Boucher, du 653 boulevard à St-Mathias. Il s'agit d'un chalet assez luxueux construit autour pour l'hiver que pour l'été.

Les malfaiteurs ont défoncé la porte, mais ont pris la fuite immédiatement puisque M. Boucher a eu l'ingénieuse idée de faire installer un système d'alarme.

Un peu plus tard au cours de la nuit, la roulotte de M. Guy Gastonguay, de Montréal, qui se trouve au Domaine Rouville, à St-Jean-Baptiste de Rouville a été endommagée pour environ \$ 75.

Les malfaiteurs ont brisé une vitre à l'arrière de la roulotte pour ensuite y pénétrer et tout renverser sur leur passage. Il nous a été impossible de savoir si les intrus ont volé quelque chose, les propriétaires n'étant pas encore rendus sur les lieux pour faire l'inventaire.

Une deuxième roulotte, située toujours au Domaine Rouville a également été endommagée pour environ \$ 75. Elle est la propriété de M. Raymond Robillard, de Chamby.

Ils ont pénétré à l'intérieur de la même façon, soit en brisant une vitre, pour à nouveau tout saccager à l'intérieur. Le groupe s'est ensuite dirigé vers le pavillon du domaine où il a pénétré par effraction pour s'emparer d'un moteur hors-bord, de marque Johnson 5 forces, d'une valeur de \$250. Les voleurs ont causé des dommages de \$ 25 au pavillon. Les enquêteurs de la Sûreté provinciale croient qu'il s'agit du même groupe dans les quatre cas, et que ce sont des jeunes qui cherchent un peu d'argent pour le temps des fêtes. Les enquêteurs ont d'ailleurs fait un rapprochement avec ces méfaits et le vol commis à l'é-

cole de Richelieu il y a quelques semaines. L'enquête se poursuit et la police croit être sur une bonne piste.

La ville versera \$1,500 en acompte

MARIEVILLE -- Le conseil municipal de la ville de Marieville a autorisé le versement d'une somme de \$1,500 à la maison Jean Meunier et Associés, en acompte sur le montant réclamé pour la fourniture de pièces d'aménagement pour la salle de l'hôtel de ville.

Autres nouvelles de la région à lire en pages 13 et 16

Cordiale Invitation A tous NOUVELLE SPECIALITE DE L'HOTEL WARDEN

BUFFET FROID

SERVI DE 5 A 9 HEURES tous les dimanches

Venez manger avec vos amis au son de la musique d'orgue dans une atmosphère exceptionnelle.

HOTEL WARDEN Mme Georges LEMAY, prop. WARDEN, ROUTE 39 TEL. 539-0012 Samedi soir: Orchestre MARIUS HARRISSON

Une soirée est organisée pour donner une bourse d'études à un étudiant d'Adamsville

ADAMSVILLE - Les citoyens d'Adamsville se sont donnés la main, depuis quelques jours, afin de venir en aide à un jeune étudiant de leur municipalité, M. Gaston Houle, étudiant en douzième année à l'école secondaire Sacré-Coeur de Granby. Les profits financiers d'une soirée du "bon vieux temps" qui aura lieu, samedi le 17 décembre, seront versés à M. Houle, sous forme de bourse d'études.

Le 16 octobre dernier, M. Gaston Houle était victime d'un accident de chasse. Conduit d'urgence à l'hôpital Brome-Missisquoi - Perkins de Sweetsburg, les médecins ordonnèrent son transport immédiat à l'hôpital Royal Vic-

toria de Montréal, où, quelques jours plus tard, on devait lui amputer une jambe. On espère cependant que le jeune homme pourra être présent, demain soir, à la soirée qui est organisée en son honneur par ses concitoyens d'Adamsville.

Si on en juge par la vente des billets, jusqu'à date, la soirée s'annonce comme devant être un grand succès. Cette soirée récréative aura lieu en la salle de l'école, mise à la disposition des organisateurs, par la Commission scolaire d'Adamsville. L'impression des billets a été faite gratuitement par Yamaska Printing, de Cowansville. L'orchestre, un groupe local sous la di-

rection de M. Aurèle Langevin, fera gratuitement les frais de la musique. Plusieurs personnalités rehausseront la soirée par leur présence. De ce nombre, on compte M. Glen Brown, député provincial de Brome; le maire Alcède Grégoire et le maire Rosaire Choinière, du village et du canton d'Adamsville, les échevins des deux municipalités, M. Clément Dion, président de la commission scolaire, ainsi que les commissaires, M. Roger Gagné, président des Loisirs. On attend également une forte délégation de jeunes étudiants de l'école Sacré-Coeur de Granby, des confrères de M. Gaston Houle.

Une démonstration sera donnée, au cours de la soirée, par le corps de trompettes, "Les Romains", de Cowansville. Ce groupe musical qui vient de faire une tournée au Canada et aux Etats-Unis a déjà remporté la trophée CKVL et le premier prix de Swanton, Vermont, lors de deux concours. La soirée s'annonce donc des plus intéressantes et ceux qui y prendront part pourront, du même coup, venir en aide à un jeune étudiant. Ceux qui n'ont pas encore réservé leurs billets pourront en réserver en s'adressant à M. Georges E. Arbour, à Adamsville.

Accord avantageux conclu à la compagnie Bennett, de Chamby

CHAMBY --- Le Syndicat des Travailleurs du Fibré de Chamby, Inc, affilié à la C. S. N. vient de conclure une convention comportant de nombreux avantages en faveur des employés de Bennett Limited de Chamby, qui emploie près de deux cents (200) employés.

Suivant la nouvelle communication de Monsieur Eugène Rancourt, conseiller technique de la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Industrie du Vêtement, Inc, les employés en cause obtiennent de nombreux améliorations dans leurs conditions de travail, notamment une augmentation générale de salaire d'environ .35c l'heure répartie sur une période de trois (3) ans.

En effet les augmentations de salaires sont réparties comme suit: A compter du 1er novembre 1966, tous les employés rémunérés à l'heure auront droit à une augmentation générale de .12c l'heure, alors que

les employés rémunérés à la pièce recevront 10c l'heure à compter de la même date. De plus, plus de quarante (40) employés recevront en plus de l'augmentation de salaire, des rajustements variant de 5 à 15c l'heure. Le taux de base établi pour les employés masculins est de \$1.63 variant jusqu'à \$1.85 au 1er novembre 1968 et de \$1.48 pour les employés féminins au 1er novembre 1966 à \$1.70 l'heure. A compter du 1er novembre 1967, la convention prévoit une nouvelle augmentation générale de 11c l'heure pour les employés à l'heure et de 9c l'heure pour les employés travaillant à la pièce. Le 1er novembre 1968, une nouvelle hausse de salaire est accordée comme suit: 11c l'heure aux employés rémunérés à l'heure et 9c l'heure aux employés à la pièce. Les bénéfices marginaux prévus à la convention sont aussi sensiblement accrus. Ainsi les employés auront droit à dix

(10) jours de congé payés, si l'un des jours de congé est cédé à un jour non ouvrable, la convention prévoit qu'il pourrait être remplacé par le vendredi qui précède tel congé payé ou le lundi suivant, ou encore payé en plus de la paie hebdomadaire régulière. Le régime de vacances sera aussi modifié pendant la durée de la convention et assurera à compter d'avril 1968, aux employés ayant complété 12 ans de services pour la compagnie, trois (3) semaines de vacances chômées et payées, et à compter d'avril 1969 ces trois (3) semaines de vacances seront accordées à tout employé ayant complété onze (11) ans de services pour la compagnie. De plus, tout employé ayant complété au 1er avril 1968 vingt-quatre (24) ans de services bénéficiera de quatre (4) semaines de vacances et à compter de l'année 1969, après vingt-trois (23) ans de services continus. Présentement tous les employés jouissent de deux (2) semaines de vacances payées ainsi que trois (3) semaines de vacances accordées après treize (13) ans de services continus pour la compagnie et quatre (4) semaines après vingt-cinq ans de services. La nouvelle convention prévoit des modifications au plan d'assurance sociale par l'incorporation des bénéfices majeurs, les frais médicaux pour les jours ainsi que des bénéfices

relatifs aux frais estimés pour examen de laboratoire et radiographie. Le plan d'assurance sociale actuellement en vigueur prévoit un régime d'assurance sociale totalement payé par la compagnie et une indemnité salariale en cas de maladie assurante aux employés pendant une période de 26 semaines les 2/3 du salaire régulier. Les parties ont aussi convenu de modifier la convention afin de prévoir que dorénavant les employés rémunérés à la pièce, auront un salaire effectivement payé majoré de 50% ou de 100% selon le cas, pour tout travail exécuté soit en plus de la journée normale de travail ou de la semaine normale de travail et salaire double pour le travail exécuté un dimanche et un jour chômé. La nouvelle convention prévoit aussi une nouvelle disposition à l'effet que toute employée mariée pourra dans le cas de maternité, sur attestation de son médecin traitant, quitter son travail pour y revenir un mois après la naissance de son enfant, tout en conservant tous ses droits pendant la durée de son absence. Cette convention collective qui marque un progrès réel dans les conditions de travail des employés en cause, a été conclue en négociations directes et les représentants des parties reconnaissent l'esprit d'objectivité et de réalisme manifesté au cours des pourparlers.

Une des dernières émissions

ST-CESAIRE (DNC) - L'émission radiophonique "St-Césaire en marche" tire à sa fin. Il ne reste plus que trois émissions de ce programme d'informations qui passe sur les ondes de CHEF, les samedis matins, de 10h.30 à midi, soit celles de demain, du 24 et du 31 décembre.

Plusieurs invités seront reçus, au cours de l'émission de demain, le 17 décembre. On compte parmi eux, Mme Marie-Laurie Pion, présidente diocésaine des Sociétés Saint-Jean-Baptiste; le Dr Robert Bherer, président de la clinique de sang de la Croix-Rouge qui aura lieu la semaine prochaine; le Frère Raymond Cournoyer, de Montréal qui parlera des missions Ste-Croix; M. Marcel Viens, maire de la paroisse; M. Taras Steimatz, président de la fédération des détaillants d'essence, qui parlera d'une pro-

chaine activée; M. Michel Gervais, organisateur d'une soirée de danse; et M. Gaston Gilbert qui parlera du prochain carnaval d'hiver de St-Césaire. Mlle Anita Paquette fera une revue des activités de la semaine. Elle se joindra ensuite à l'animateur, M. Jean Malo, pour les entrevues avec les invités.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

COMPTABLES-VERIFIABLES --- Traitement jusqu'à \$11,500 suivant l'expérience. --- Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères. Diplôme universitaire en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels. --- Attestations d'études requises. Concours permanent 0-11.10.

REDACTEUR DE DECRETS --- Ministère du Travail --- Traitement jusqu'à \$9,400 --- Rédaction de projets de règlements pris en application de la "Loi des décrets de convention collective". --- Diplôme en droit ou en relations industrielles avec quelques années d'expérience; maîtrise de la langue française --- Poste à Québec. Concours 66-1171 --- S'inscrire immédiatement.

ECONOMISTES OU STATISTIQUES --- Traitement suivant l'expérience --- Diplôme universitaire --- Ministère de l'Éducation --- Des postes disponibles à la Direction de la Planification et à la Direction du Financement.

Ministère des Finances --- Poste disponible des Recherches Fiscales. --- Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation --- Poste disponible dans le secteur de la recherche. Concours permanent 0-14.

CHARGE DE RECHERCHE EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE --- Ministère de l'Éducation --- Traitement jusqu'à \$8,600. --- Poste à Québec. --- Diplôme universitaire en orientation, psychologie, pédagogie ou un brevet d'enseignement complété par un diplôme en information scolaire et professionnelle. Quelques années d'expérience. Concours 66-1170 --- S'inscrire immédiatement.

AGENTS DE LA MAIN-D'OEUVRE --- Ministère du Travail --- Traitement initial: de \$4,000 à \$5,000 selon la compétence. --- Postes à Alma, Baie Co-meau, Granby, Nicolet, Rimouski et Ste-Thérèse de Blainville. --- Interviewer les

DES OFFRES

Ministère de la Voirie

PROJET Q.E.-102 B --- Aménagement de relais routiers: terrassement, gravelage, sol-ciment, revêtement bitumineux et système d'éclairage sur le côté sud de la route Transcanadienne, dans la municipalité de Villeroy, comté de Lotbinière.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de \$25.00 non remboursables, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$9,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 4 janvier 1967.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

PROJET 2253-66 --- Construction d'un viaduc en béton armé au-dessus des voies des chemins de fer Nationaux, ainsi que le terrassement et le gravelage des approches, sur la route No 6, dans la paroisse de Sainte-Marie de Saybec, comté de Matapédia.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de \$10.00 non remboursables, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Cheque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$34,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.) mercredi le 11 janvier 1967.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre EDDY MONETTE, Ing.

FLEURS
FLEURS LIVREES PARTOUT DANS LE MONDE
Maison Montcalm
FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D. depuis 21 ans
210 York Granby 372-3925

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
SALONS FUNERAIRES 223 PRINCIPALE
FUNERAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances --- Lits de malades
Bur.: 225 Principale --- Granby
FR. 2-4498 --- FR. 2-3422 (19-1-64)

Granby Granite enr.
ANDRÉ MENARD, prop.
Lettage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729 Granby

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulance
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

VENDREDI, LE 16 DECEMBRE 1966



M. MIVILLE COUTURE était le conférencier invité au dernier souper de l'année 1966 du club des Francs, de Saint-Hyacinthe. Ce souper qui a coïncidé avec le terme de la présidence de M. Roger Séguin, aux Francs maskoutains, a réuni les membres du club de même que leurs épouses. Sur la photo, nous apercevons MM. Charles Couture, Roger Séguin, président 66; Miville Couture; et le Révérend Père Nicolas Martel, aumônier du club.

"Faire vraiment rire, c'est faire une bonne action" - Miville Couture

ST-HYACINTHE - Selon M. Miville Couture, faire vraiment rire c'est accomplir une bonne action. C'est ce qu'il a déclaré au dernier souper régulier du club des Francs, tenu au Foyer Coquetel Dupont, à St-Hyacinthe.

M. Roger Séguin, président du club, a tout d'abord remercié les membres pour leur appui. Il a affirmé qu'il est très satisfait de l'année qui vient de s'écouler. On sait que ce souper coïncidait avec le terme du mandat du président.

C'est M. Charles Couture qui a présenté le conférencier. M. Miville Couture, populaire animateur de l'émission "chez Miville" à Radio Canada, a déclaré: "Chez Miville a présenté à son auditoire un tour international du rire. Par exemple, a-t-il expliqué, les Anglais, pour faire rire ou sourire se servent parfois d'un peu de

crauté, de malice. Les Allemands prennent tout au sérieux, même l'humour. Ils le font aux dépens des gens bien en place avec froideur...

"En Italie, on fait de l'humour avec délicatesse", M. Couture a même dit que dans ce pays l'on écrase les adversaires avec des roses.

"En Espagne, l'humour est amer, agressif et sarcastique. Aux Etats-Unis, l'humour est méchant, comme ça vient. En France, l'humour a toujours existé et c'est de là que l'humour est intarissable. Et au Canada, au Québec français, il se fait 75 pour cent d'humour à cause des difficultés de la langue française.

"Ne fais pas rire qui veut. Mais il faut éviter la sottise, la niaiserie et la platitude. Faire vraiment rire c'est faire une bonne action."

Le conférencier a ajouté qu'un peuple qui sait accepter ses défauts et ses qualités est un peuple adulte. Le Québec l'est.

Le Révérend Père Nicolas Martel, animateur spirituel des Francs a remercié le conférencier. Il a souligné que St-François de Sales, St-Philippe de Néri et Jean XXIII ont eu le sens de l'humour.

Le Révérend Père François Girard, missionnaire en Afrique, a entretenu les membres du groupement de son pays de mission. Il a expliqué que l'éducation constitue la solution au problème des Noirs. Il était l'invité du Révérend Père Martel au souper.

M. J.-G. CAMPEAU EST ÉLU PRÉSIDENT DES ROUTIERS

ST-HYACINTHE - Le club d'automobile de St-Hyacinthe, les Routiers, a élu son nouveau bureau de direction. Le président est M. Jean - Guy Campeau. L'assemblée générale a eu lieu au Grand - Hôtel, à St-Hyacinthe.

Le président d'élection était M. Roger Gullmaine. Les membres du bureau de direction sont outre le président déjà mentionné, MM. André Aubuchon, vice - président; Jacques Grenier, secrétaire; Gérard St-Onge, trésorier; Claude Lussier, directeur des comptabilités; Réal Nadeau, responsable des relations extérieures et Jean - Pierre St-Onge, directeur du comité des relations sociales.

Le mot d'ordre du groupement est: "Ceux qui veulent se donner à fond pour leur club seront les bienvenus, les autres..."

Les sept nouveaux dirigeants des Routiers ont signalé qu'ils concentreront leurs forces dans le but d'améliorer la collaboration des membres plus actifs.

SAINT-HYACINTHE -- Après avoir omis de se rendre mercredi soir dernier à la séance de négociations, touchant les professeurs en grève du secteur de Beloeil, Saint-Hilaire et McMasterville, les négociateurs du syndicat des professeurs ont refusé hier matin la dernière offre des commissaires de cette région.

Les négociations sont par le fait même rompues indéfiniment. Un porte-parole de la Régionale Yamaska a précisé que l'offre des commissaires, hier matin répondait pourtant à la demande de l'Association des éducateurs, formulée le 4 décembre.

Les commissaires leur ont proposé huit jours pour répondre avec les étudiants, quatre au congé du jour de l'an et quatre autres à l'occasion de Pâques.

Les commissaires ont de plus accepté 15 crédits et en ce qui concerne le code 219, les commissions scolaires de Beloeil, Saint-Hilaire et McMasterville ont présenté la même proposition qu'au primaire rural dont les professeurs sont retournés au travail lundi dernier. Cette clause concerne la protection des professeurs.

Le Dr A. Lagacé est élu président du bureau médical

SAINT-HYACINTHE -- Le Dr Lagacé a été désigné président du bureau médical de l'École de médecine vétérinaire, à Saint-Hyacinthe.

Le bureau médical groupe les docteurs, professeurs et les matières cliniques, à l'Institution. Les autres membres du comité exécutif sont les Drs Philodore Choquette, vice-président, et André Chalifoux, secrétaire.

Le bureau médical comprend entre autres les Drs Roland Filion, Jean Flipo, Claude Gardell, Louis-de-Gonzague Gélinas, Henri-Paul Girouard, Patrick Guay, Ephrem Jacques, Jean-Guy Lafortune, François Lévesque, René Pelletier, Jean-Baptiste Phaneuf, Robert Rioux et Ronald E. Vrancken.

Nouveaux marguilliers

ST-LIBOIRE (DNC) -- Deux nouveaux marguilliers viennent d'être nommés à la paroisse de St-Liboire. Il s'agit de M. Paul-Emile Beuregard et de M. Wilfrid Desmarais. M. Beuregard remplace M. Maurice Robert et représentera la campagne. M. Desmarais succède à M. Armand Beuregard, pour le village.

Des musiciens locaux se sont rendus à Sorel

ST-HYACINTHE - Un groupe de musiciens de la Philharmonique de St-Hyacinthe se sont rendus à Sorel pour assister à un concert donné par l'Harmonie Calixa - Lavallée, à l'Auditorium municipal de cette localité. La délégation se composait, de M. Adrien Ringuet, président de la Société philharmonique et

Le syndicat des professeurs refuse les dernières offres

Certains professeurs voudraient la tenue d'une réunion générale

ST-HYACINTHE - Certains professeurs, enseignant à l'enceinte exceptionnelle et donnant des cours d'initiation au travail se seraient réunis en assemblée, au Centre Notre - Dame à St-Hyacinthe.

Des professeurs rappellent des élèves à l'école mais "oublie" de s'y rendre

ST-HYACINTHE - Les professeurs de langue anglaise touchés par l'arrêt de travail dans le secteur Beloeil, St-Hilaire et McMasterville, ont averti dernièrement les parents de leurs élèves d'envoyer ceux-ci à leurs écoles respectives dès le lendemain, en assurant les parents de leur présence pour la reprise des cours.

C'est la rumeur qui circule présentement au sein de certains groupes de la ville.

Les professeurs n'ayant pas eu d'assemblée générale depuis quelque temps, voudraient, aux dires de ceux - là forcer

Toutefois, le lendemain aucun professeur ne s'était rendu dans son local, pour donner l'enseignement scolaire aux enfants présents.

Cet incident, qui nous a été communiqué par le porte-parole de la Régionale Yamaska a fait suite à la séance de négociation où la partie syndicale ne s'est pas présentée.

les dirigeants à convoquer une assemblée afin d'obtenir des précisions sur les offres de salaire, de la commission scolaire régionale Yamaska.

Certaines personnes prétendent aussi qu'une division règne entre les professeurs eux-mêmes.

Ceux-ci en seraient rendus, semble-t-il, à vouloir faire signer une pétition par les enseignants, réclamant une assemblée générale.

D'ailleurs, il ne faudra que 20 signatures de la part des membres pour obliger les dirigeants à convoquer une assemblée générale.

Le projet d'exposition industrielle a été abandonné

SAINT-HYACINTHE -- Le projet d'une exposition industrielle tenue à Saint-Hyacinthe durant l'Exposition universelle de 1967 a été mis de côté par le Comité consultatif pour la promotion locale durant l'Expo 67.

M. Jean-Jacques Leduc a proposé la résolution appuyée par Mme Armelle Scotte. Les membres ont accepté la proposition à l'unanimité.

La raison du rejet de ce projet est qu'il faudrait trop de temps pour organiser un projet d'une telle envergure à St-Hyacinthe.

Les brigadiers se réunissent à Saint-Joseph

SAINT-JOSEPH -- Le dépeuplement de l'arbre de Noël des brigadiers de Saint-Joseph aura lieu demain après-midi, à 2h. 30, au pavillon de l'OTJ de la municipalité en question.

Ce dépeuplement d'arbre de Noël s'adresse spécialement aux 83 brigadiers. Le maire de Saint-Joseph, M. Georges Messier, et les échevins sont aussi invités à cette manifestation. Un arbre de Noël sera décoré à cette occasion et un goûter sera servi.

De plus, le programme de l'année sera divulgué à ce moment. Il est question que les brigadiers puissent occuper le local de l'OTJ, chaque lundi, pour leurs diverses activités ou encore pour des loisirs organisés. Le tout sera sous la présidence de M. Jean Mondou, chef de la police à Saint-Joseph.

Les funérailles de Mme A. Valcourt ont eu lieu à Montréal

ST-SIMOND (DNC) -- Les funérailles de Mme Auray Valcourt, née Laura Saillant, qui est décédée à Montréal à l'âge de 73 ans, ont eu lieu à Montréal.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Simon après un libéra à l'église paroissiale. Mme Valcourt laisse deux enfants: Jean-Paul et Thérèse de Montréal.

Plusieurs activités sont prévues à l'APCV

ST-HYACINTHE - L'Association professionnelle des voyageurs de commerce de St-Hyacinthe sera entendue samedi après-midi, à 1h.10, sur les ondes de la radio locale.

Le sujet alors discuté sera "La réorganisation de l'APCV depuis 1961".

Les invités de M. Conrad Coiteux, animateur, seront MM. Georges Labbé, Guy Descôteaux et Guy Lebrun, tous trois présidents de l'APCV pendant cette période.

La réunion des directeurs aura lieu le même jour, à 9 heures du matin au local du Centre d'Action catholique.

La journée de dimanche soulignée par le dépeuplement de l'arbre de Noël.

Ce dépeuplement s'adresse à tous les enfants des voyageurs de commerce.

Le Père Noël arrivera à la salle de l'OTJ de la Providence, à 2 heures pour rencontrer les 150 enfants qui y seront réunis.

Les parents sont invités à accompagner leurs enfants. Des rafraichissements seront servis au courant de l'après-midi. M. Guy Descôteaux, président de l'APCV, sera aussi présent au dépeuplement de l'arbre de Noël.

NOUVELLE SOCIÉTÉ



Gérard Deslauriers, C.A.

Alain Touchette, C.A.

M. Jacques R. Gauthier, C.A. annonce que MM. Alain Touchette, C.A., de St-Hyacinthe et Gérard Deslauriers, C.A., de St-Liboire, sont maintenant associés de la firme JACQUES R. GAUTHIER & ASSOCIÉS, C.A., comptables agréés, de St-Hyacinthe.

Les étudiantes-infirmières se sont échangées les cadeaux de Noël, hier

ST-HYACINTHE - Les étudiantes - infirmières se sont échangées hier soir, au salon des infirmières, les vœux traditionnels de Noël et du Jour de l'An.

Cet échange de souhaits a eu lieu à l'occasion du dépeuplement de l'arbre de Noël des étudiantes, de l'hôpital St-Charles, à St-Hyacinthe.

Une centaine de jeunes filles y étaient réunies, en plus du personnel enseignant, au nombre de quinze personnes.

Les étudiantes de même que les professeurs ont tout d'abord

procédé à l'échange des cadeaux, disposés près du sapin dont les décorations revenaient au bon goût des jeunes filles qui avaient pris sur elles l'organisation de cette fête.

Un goûter a suivi l'échange des cadeaux. Les étudiantes avaient, de plus, à leur programme une période de chant et de danse.

M. Paul St-Onge, de la compagnie Coca-Cola, a fourni gratuitement, les rafraichissements.

La soirée s'est terminée vers les minuit.

amende de \$500. Ils ont comparu à cet effet, hier matin au Palais de justice de Saint-Hyacinthe.

Ils ont plaidé coupables à l'accusation d'avoir recelé quel

que 10,000 oeufs volés à la Coopérative de Dorchester. Les auteurs du vol en question ont été condamnés à Québec et MM. Bond et Guilbert ont eu à répondre à la plainte de recel en marge de cette cause.

Les coupables se sont empressés hier matin de remettre chacun un chèque certifié de \$1,500 ce qui a dédommagé les victimes.

La Cour a également tenu compte du fait que les accusés en étaient à leur première condamnation et de leur bonne réputation avant l'infraction.

Une fillette de 13 ans a été blessée

SAINT-DAMASE -- Un accident routier a causé des blessures à une fillette âgée de 13 ans, sur une route secondaire, à 5h. 15 du soir à Saint-Damase.

Il s'agit de la jeune Berthe Chagnon, de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville. Elle voyageait en compagnie de M. Michel Chagnon, du même endroit. Le jeune garçon était âgé de 16 ans.

La voiture qu'il conduisait, de marque Ford 1953 a subi des dommages de l'ordre de \$75. L'autre véhicule, de marque GMC 1962 était conduit par M. Jean-Noël Dion, âgé de 47 ans et domicilié au Rang du Cordon, à Saint-Damase. Le véhicule a été endommagé pour \$1,500.

Un agent du détachement de la Sûreté provinciale du Québec à Saint-Hyacinthe a enregistré les constatations d'usage à cette occasion.



Messieurs ANDRÉ BLANCHARD, c.a. et ROLAND CORDEAU, c.a.

ont le plaisir d'annoncer leur nouvelle société
Blanchard, Cordeau & Associés,
comptables agréés.
Le bureau sera, tel qu'auparavant,
à 1555, rue Girouard, suite 101
EDIFICE LA SURVIVANCE

Si vous avez le choix...
choisissez **MARTELL**

Le COGNAC MARTELL ★★★ est le plus célèbre en France... le plus recherché au monde.

Dégustez aussi le COGNAC "FINE CHAMPAGNE" MÉDAILLON V.S.O.P. la quintessence du cognac

SPECTACLES-CINEMA-DIVERTISSEMENTS

LES VAINQUEURS

(The Victors)
(PANAVISION) 2 h. 30

GRANDE FRESQUE DE GUERRE D'UNE TRUQUE VÉRITÉ D'UN DÉPIGÉ UNE CRUELLE LÉON. LE RECIT DE DIVERS ÉPISODES LES COMBATS, LES FEMMES, LE REPOS, DE LA VIE QUOTIDIENNE D'UN GROUPE DE SOLDATS AMÉRICAINS EN COURS DE LÉVÉ AVANCE EN EUROPE — ITALIE, FRANCE, BELGIQUE ET BERLIN — AUX ANNÉES 1943-45.

INTERPRETES

Chean Georges Peppard
Baker George Hamilton
Craig Eli Wallach
Eldridge Michael Callan
Weaver Peter Fonda
Grogan James Mitchum
Le Soeur Albert Finney
Maria Rossana Schiaffino
La Française Jeanne Moreau
Régine Romy Schneider
Magda Melina Mercouri
Helga Elke Sommer
Trudi Santa Berger

SCÉNARIO : 1943. — Les G.I. avancent en Sicile. Éloigné dans un village fraîchement abandonné par l'ennemi, Fidèle à son mari, la mère d'un jeune bébé succombera finalement aux avances d'un soldat américain. — Normandie, juin 1944 : sous le bombardement de sa villa au bord de la mer, une Française, dont le mari fut tué par les Nazis, se jette de pour dans le lit d'un G.I. qui passe la nuit dans la maison. — Hiver 1945. — Ostende. Dans un bungalow, un soldat américain efface et gronde qu'il retrouve bientôt complètement transformée en une « Marie couche toi là ». — Dans la neige, à la veille de Noël, exécution d'un jeune G.I. qui avait déserté. — Bruxelles : une adjuvante Polonaise, reine du Marché Noir, incite un soldat qu'elle a luxueusement hébergé pendant sa permission, à désertir pour faire des « affaires » avec elle. — Une jeune recrue veut absolument garder avec lui un jeune chien qu'il a recueilli. Ses compagnons d'armes abattent le chien. — Allemagne : les G.I. libèrent un camp de déportés. — Un Américain en convalescence est reçu pour le Noël dans une famille anglaise. — Berlin, 1945. Une jeune berlinoise de l'Est vend son corps à un G.I., et sa sœur à un capitaine russe pour subsister et nourrir ses parents. Au retour l'Américain a une altercation avec un soldat russe. Bataille au couteau. Tous deux meurent épuisés.

NOTRE POINT DE VUE : Sur le thème des horreurs de la guerre et de « qui furent réellement les vainqueurs du second conflit mondial », le producteur des « Canons de Navarre », Carl Foreman, aborde également mise en scène, a composé une véritable fresque cinématographique faite de nombreux épisodes

THEATRE PALACE GRANBY

FR 2-4466

A L'AFFICHE JUSQU'À SAMEDI



MELINA MERCOURI ET GEORGE PEPPARD DANS LES VAINQUEURS

de caractère varié — dramatiques, sentimentaux, tragiques, voire humoristiques — touchant à l'histoire d'un groupe de soldats américains au cours de leur marche en avant en Europe de 1943 à 1945. Ces épisodes — où les « intrigues » — très passagères avec des femmes européennes, constituent sans doute l'essentiel — sont relatés par des extraits typiques des scènes cinématographiques de l'époque, plaçant ainsi le film dans son cadre authentique. La scène finale du film apporte sa moralité à l'ouvrage : l'insupportable de la guerre dont les vainqueurs et vaincus sont également perdants.

Remarquable réalisation, très vivante et pleine de vérité. La scène de l'exécution dans la neige est d'une tragique beauté. Interprétation de qualité, américaine et anglaise pour les soldats, européennes pour les femmes qui leur cèdent : Rossana Schiaffino, Jeanne Moreau, Romy Schneider, Melina Mercouri (ces deux actrices assument les deux meilleurs rôles), Elke Sommer (que l'on voit endormir nue), Santa Berger.

THEATRE VENISE SAINT-CESAIRE

A L'AFFICHE Samedi - dimanche - lundi

MISSION SPÉCIALE À CARACAS



AVEC ROD CARTER JARY CLAIR

ÉGALEMENT À L'AFFICHE

Invincible... Indestructible !
Qui fut son AMIRAL et 30 millions d'années trop tard ?

REPTILICUS

Matérialisé pour enfants le 17 déc. à 1.50

CINEMA LE PLAZA

Situé dans la Plaza Granby
Demain 3 GRANDS FILMS EN COULEURS



CI-HAUT À GAUCHE MARK FOREST QUI INCARNE "LE GLADIATEUR MAGNIFIQUE." CI-HAUT VICTOR MATURE DANS UNE SCÈNE DE "LA CHARGE DU 7IÈME LANCIER." À GAUCHE UNE SCÈNE DU GRAND FILM D'UNE HEURE "YOGI LE NOUNOURS"

Nous invitons les propriétaires d'hôtels, salles de danse cinémas, agences de spectacles à utiliser les colonnes de la page des spectacles de notre journal. Cette page est publiée tous les vendredis. Pour ce faire vous n'avez qu'à communiquer avec le représentant commercial de la Voix de l'Est dont les bureaux sont situés à : Granby St-Hyacinthe, St-Jean et Cowansville.

CAMPING
PLAGE (600 Pieds)
21 CHALETS

Hôtel Crystal
RR. 1 Chemin Fitch Bay
4 1/2 de MAGOG

Réservation:
Tél. 843-2108

A L'Hôtel
Orchestre & Danse

Hôtel Windsor
Granby

En vedette cette semaine
Jany Clair
Chanteuse m.c.
Magda Salem
Danseuse exotique
Maria Gem
Danseuse
J.P. and the Starlites
Chanteurs instrumentistes

Lundi:
La Poule aux Œufs d'Or
Mardi:
La Rigolade
Jeudi-Vendredi soirs
Dimanche après-midi
Dimanche soir
Musique continue
— 2 Orchestres —

L'HOTEL FOYER DES HIRONDELLES

ST-CESAIRE TEL: 536-2452

PRESENTE

DU MARDI SOIR AU DIMANCHE SOIR
Samedi après-midi de 2h. à 6h.
FILLES A GOGO
VENEZ-VOUS RECREER ET DANSER AU SON DE L'ORCHESTRE LES DIABOLIQUES DE LA MUSIQUE POUR TOUS LES GOÛTS

DANSE

A LA CAVE DE L'HOTEL MAURICE COWANSVILLE QUE.

AVEC L'ORCHESTRE "LES NOTES BLEUES" TOUS LES JEUDI - VENDREDI - SAMEDI SOIRS.

Salle gratuite pour banquets - Noces - réceptions de tous genres.
AUSSI: SERVICE A DOMICILE

LE GRANBY Hotel

au Rendez-Vous Bar
Maintenant Ouvert après rénovation
NOUVEL ORCHESTRE
Gentlemen
Vedettes des disques London
John Scott
Chanteur instrument
Madonna Onaga
Chanteuse Québécoise

Maintenant Le Sombbrero ouvert au public
DANSE tous les soirs
Salle pour Banquets - Noces - réceptions pour réservations: 372-3363

VENDREDI ET SAMEDI SOIRS 16 - 17 déc.
dans la SALLE PARISIENNE
Grand Spectacle de NAINS du Club Handicap
ACROBATIE
DANSE
MUSIQUE
CHANT
La troupe de nains la plus dynamique au monde
Admission \$1.00

HOTEL BEAUMONT DE L'ANGE-GARDIEN

Orchestre Pete Gaudreau
DIMANCHE

Orchestre: Gilles Chicoine (Orgue)
Paul Proulx (Chanteur)
Joanne Busière (Chanteuse de 12 ans)

SERVICE D'AUTOBUS DUNHAM via SALLE POUTRE

St-Ignace de Stanbridge.

8:00 DUNHAM Restaurant Gaudreau
8:15 STANBRIDGE EAST Garage Tremblay
8:30 BEDFORD Restaurant Horse Shoe & Café Canadien

Ce service d'autobus débute le 17 Décembre, 1966

Le Grand-Bien Motel

DANSE tous les samedis soir AVEC fameux TRIO-ROLAND
Salle à manger Salon-Bar
3 salles pour tout genre de réceptions

DINER et SOUPER de NOËL et L'AN
Faites vos réservations maintenant
Adultes \$2.25
Enfants \$1.50
Tel: 378-8406

REVEILLON de L'AN
Buffet avec orchestre de 9h. p.m. à 4h. a.m.
ADMISSION \$2.50
Bienvenue à tous.

700 Principale Granby

PAVILLON DU DETOUR CHEMIN ROXTON

REVEILLON DE NOËL
REPAS A LA DINDE
Prix spécial pour tous les fiancés et leur famille faites vos réservations maintenant.

REVEILLON DU JOUR DE L'AN
REPAS FROID
DANSE AVEC ORCHESTRE
"LES CARILLONS" F. Archambeault M.C.
Danse jusqu'à 6h. du matin pour ces deux occasions
24 et 31 Déc. Tél. 372-4016

HOTEL FAIRVIEW BROME W
DANSE TOUS LES SAMEDIS SOIRS AVEC L'ORCHESTRE Ernest Jacob
Bienvenue à tous
Aurèle Bilodeau prop.

Samedi le 17 Décembre 1966
SPECTACLE SENSATIONNEL EN VEDETTE WILDROR
Comédien sans pareil
Étoile de la radio, de la télévision de la scène et du cabaret...
Jolie et populaire chanteuse Dynamique animatrice
ROXANNE Aliha danseuse
André Morin et son ensemble
Discothèque Yé-Yé - Danseuses à Go-Go
10.30 p.m. et 12.30 a.m. Tél: 774-5351

HOTEL OTTAWA ST-HYACINTHE

SERVICE D'AUTOBUS COWANSVILLE via SALLE POUTRE
St-Ignace de Stanbridge

8:00 Cowansville Restaurant Patio
8:15 Farnham Centre Restaurant Royce Brock
8:30 Farnham Restaurant Riviera
8:35 Farnham Café Canadien

Ce service d'autobus débute le 17 Décembre, 1966

CINEMA
SPECTACLE
DANSE

Réveillon de Noël "Salle Idéal"
réveillon et danse après la messe de Minuit
Bienvenue à tous
E. MEUNIER
Informations: Tél. 372-7633 ou 372-7548 379-5477

Hôtel ROYAL GRANBY

présente cette semaine

Un spectacle sensationnel
Sonny Allen
REVUE
8 Chanteurs. Danseurs. Instrumentistes
A NE PAS MANQUER
---Nouveaux Deux orchestres---
Les: lundis-mercredis-jeudis-dimanches
Orchestre supplémentaire: Les Toma-Cina
Orchestre ALLEN WELMAN

Enzo Anthony
HOTEL Mont Shefford GRANBY
SAMEDI SOIR 17 DECEMBRE
Enzo Anthony
TROMPETTISTE
Vendredi Soir: Les Caidis

VENDREDI, LE 16 DECEMBRE 1966



LES MEMBRES du Club Richelieu de Saint-Jean ont offert une superbe télévision au Centre familial Thérèse Martin, lors de leur souper annuel des membres et aussi du personnel du Centre familial. A chaque année, les membres du Club Richelieu se rendent à cet endroit pour déguster un repas avec les enfants du Centre familial Thérèse Martin. On peut remarquer sur la photo, le Dr. J. Baribeault, le Dr Paul Simard, président actuel du Club et M. Roger Cinq-Mars, nouveau président du Club Richelieu de Saint-Jean pour 1967-68, entourés de quelques enfants.

La direction est étonnée de la façon dont le syndicat a forcé les employés à déclencher une grève à la Cyanamid

ST-JEAN - M. Stephen G. Hutchinson, président de l'usine de la Cyanamid du Canada, filiale de St-Jean, nous a donné dans la journée d'hier, ses commentaires sur les événements regrettables qui paralysent l'usine locale.

Ces commentaires, nous les reproduisons ici, pour une meilleure information de nos lecteurs. En effet, dans les éditions précédentes, nous donnions le point de vue du syndicat, lundi; des employés syndiqués, mais dissidents aux décisions du syndicat, mardi. Aujourd'hui, par la voix de M. Hutchinson, voici une déclaration de la compagnie:

"Nous sommes vraiment étonnés de voir la façon dont le syndicat a forcé nos employés à déclencher la grève sans leur avoir soumis l'offre de la compagnie. Nous sommes convaincus que l'arrêt de travail n'aurait pas été déclenché si nos employés avaient eu la chance de connaître notre proposition.

de nos employés seraient à ce point ennuyés d'avoir été amenés de façon antidémocratique à déclencher la grève.

"Nous sommes conscients que le Syndicat a menacé ses membres d'une amende de \$100 même de la perte de leur emploi s'ils s'avaient de franchir la ligne de piquets. Une telle attitude est pour le moins étonnante de la part d'un Syndicat. La compagnie désire répéter que ses employés sont libres d'adhérer ou non au syndicat. Tout employé qui retournera au travail ne perdra pas son emploi. De plus, la Direction croit qu'aucune amende ne devrait être imposée à un salarié qui a exercé son droit de demander la convocation d'une assemblée, de s'exprimer librement, de voter selon ses convictions ou de retourner au travail.

"La compagnie est étonnée de la position prise par le syndicat et citée dans les journaux sur la question des bons de production à l'usine de St-Jean. Le système des bons a toujours été appliqué à notre usine de St-Jean. Ce système a même été incorporé, depuis plusieurs années, dans la convention collective de travail, accordant ainsi aux employés le droit de soumettre à l'arbitrage toute espèce de grief qu'ils auraient pu entretenir contre ce système. Le syndicat n'a jamais soutenu, au cours des négociations, qu'un tel système était impraticable et ce n'est qu'à l'occasion de la dernière séance de conciliation tenue la veille du déclenchement de la grève que la compagnie a été prévenue de la prise de position du syndicat. Ce qui précède tend à démontrer que c'est le syndicat et non la compagnie qui a suscité des difficultés durant les négociations.

"La compagnie est également étonnée de l'attitude du Syndicat qui a demandé aux ingénieurs stationnaires d'interrompre leur travail et qui continue à empêcher les ouvriers de la construction, qui ne sont nullement impliqués dans la présente dispute, de retourner à leur travail. Si la

compagnie n'avait pas adopté les précautions d'urgence nécessaires, la tuyauterie de l'usine aurait gelé, obligeant ainsi la direction à fermer l'usine durant deux ou trois mois et voulant ses employés à l'inactivité complète pendant cette période. Dans l'intervalle, certains ouvriers de la construction, qui n'ont rien à voir à la présente dispute, ont dû être congédiés sans qu'ils aient contribué à la situation de quelque façon que ce soit.

"En face de ces gestes d'irresponsabilité, la compagnie ne peut qu'exprimer ses regrets de voir ses salariés perdre leur salaire à cause du syndicat. La position compétitive de la compagnie serait menacée si elle avait à payer plus que ce qu'elle a offert. Il est évident que toute entente qui pourrait survenir le fera dans les limites de cette offre.

"Nous regrettons encore une fois que nos employés aient à souffrir contre notre gré et à cause des actes de leurs dirigeants," affirme le communiqué.

"Nos employés touchent l'un des meilleurs salaires de la région de St-Jean et la compagnie les a toujours traités avec dignité. Le traitement horaire moyen des salaires de notre usine était de \$2.28. Cette moyenne comprend tous nos employés, aussi bien les hommes que les femmes.

"L'ordre du jour comprend un point particulièrement intéressant. Dans les affaires commencent figure l'étude des esquisses de l'École d'Iberville.

Toute la population du territoire de la régionale Honoré-Mercier est invitée à assister à cette assemblée et particulièrement les membres des associations à but culturel, dont la formation et les travaux préparent à la compréhension de ce que sera l'école de l'avenir dans notre milieu.

Assemblée de la Régionale H. Mercier le 22 décembre

ST-JEAN -- La Commission scolaire régionale Honoré-Mercier tiendra une assemblée extraordinaire le 22 décembre à 8 heures p.m., en la salle de l'école Notre-Dame Auxiliaire section des jeunes filles.

L'ordre du jour comprend un point particulièrement intéressant. Dans les affaires commencent figure l'étude des esquisses de l'École d'Iberville.

Toute la population du territoire de la régionale Honoré-Mercier est invitée à assister à cette assemblée et particulièrement les membres des associations à but culturel, dont la formation et les travaux préparent à la compréhension de ce que sera l'école de l'avenir dans notre milieu.

3 bourses d'études offertes par la Singer aux étudiants en technique

ST-JEAN -- Pour la dixième année consécutive, la Compagnie Singer offre trois bourses d'études de \$100 chacune, pour chaque année requise pour compléter le cours aux écoles techniques de St-Jean ou de Montréal.

Les bourses sont offertes à n'importe quel jeune homme de la région de St-Jean et d'Iberville qui a obtenu au moins son certificat de 9e année.

Ces bourses seront accordées par le Comité de sélection aux enfants qualifiés d'employés Singer ou autres jeunes gens de la région de St-Jean et d'Iberville.

Les SSJB du diocèse demandent que le Québec soit doté d'un hymne national bien distinctif

ST-JEAN -- A l'issue de leur récent congrès annuel tenu à Saint-Hubert, les quelque 250 congressistes représentant les 8,000 membres des Sociétés St-Jean Baptiste du diocèse de St-Jean, ont adopté à l'unanimité une résolution demandant à la Fédération des SSJB du Québec, d'organiser un concours pour trouver un hymne national typiquement québécois, dans le but de remplacer éventuellement le chant "O Canada".

Les Québécois qui ont eu tant soi peu l'occasion de voyager en dehors des frontières du Québec ont eu, s'ils ont le moindre sens de l'observation et un minimum de fierté nationale, cette pénible impression de chez eux au Canada par les anglophones des autres provinces, ce qui ne les encourage guère à continuer à chanter l'hymne canadien "O Canada".

Tant que nous ne serons pas considérés comme des citoyens à part entière en dehors du Québec et que nous ferons bêtement répondre: "I don't speak French" le chant "O Canada" nous paraît loin d'être encore approprié.

Vient de paraître!!!

ANNUAIRE DU CANADA 1966

Préparé par le Bureau fédéral de la Statistique

L'édition 1966 de cet annuaire présente une grande variété de relevés statistiques et commentaires analytiques dans presque tous les domaines factuels du développement du Canada.

Nouveaux articles . Statistiques du Recensement . Derniers chiffres officiels . Cartes, chartes, tableaux . Plus de 1,100 pages.

L'annuaire du Canada est un volume de références indispensable au professeur, étudiant, exécutif, et l'homme public.

Prix:

RELIE TOILE \$5.00;

Cartonné: \$3.00

En vente chez votre libraire et chez l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

Les jurés estiment que le chauffeur a été imprudent

ST-JEAN -- Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier lors de l'enquête du coroner sur les circonstances de la mort du jeune Romain Isabelle, tué accidentellement le 9 courant.

Cependant les membres du jury ont blâmé la conduite du chauffeur du véhicule-moteur qui a mortellement blessé ce jeune cycliste sur la route 7 à Saint-Sébastien.

Cette enquête du coroner était présidée par le Dr Gérard Archambault, coroner du district judiciaire d'Iberville.

Le principal témoin à être entendu au cours de l'enquête fut le chauffeur du véhicule.

M. Jean Coupal, 20 ans, de la municipalité de Bedford, dans le comté de Missisquoi.

Ce jeune homme a déclaré que le soir du 9 décembre dernier, il conduisait à une vitesse approximative de 60 milles à l'heure dans la municipalité de Saint-Sébastien, lorsqu'il vit à une distance de quelque 30 pieds un cycliste qui se dirigeait apparemment vers le village de cette localité.

Selon ce jeune conducteur, la visibilité était presque nulle au moment de l'impact et malgré les efforts pour éviter la collision, le choc fatal se produisit.

Accompagné de son ami, André Coupal, 19 ans, également de Bedford, Jean Coupal a déclaré qu'il se dirigeait vers Saint-Jean au moment de l'accident.

Jean Coupal a admis, lors de son témoignage, que son compagnon, André Coupal, lui avait demandé à quelle vitesse il circulait sur cette route, dont la visibilité était nulle à cause d'un épais brouillard, et ce dernier lui aurait demandé de réduire sa vitesse.

UNE CONTRADICTION - Par ailleurs, le frère de la victime, Richard Isabelle, 16 ans, a rendu un témoignage contradictoire en rapport avec celui de Jean Coupal.

En effet, Richard Isabelle a déclaré qu'il circulait en bicyclette à quelque un pied de l'alphalite et que son frère Romain suivait derrière.

Ces deux cyclistes se rendaient à une pratique de la chorale au Couvent à Saint-Sébastien pour les fêtes de Noël et du Nouvel an.

Les deux bicyclettes étaient munies de lumières et les deux Isabelle circulaient sur l'asphalite.

Richard Isabelle a affirmé de plus, qu'au moment de l'accident, il n'y avait pas de brouillard et que la visibilité était bonne.

Il admit avoir entendu des bruits au moment de la collision et entendit son frère, Romain lui demander: Richard, viens ici!"

Pendant ce temps, Richard se dirigea vers son frère blessé et le transporta chez un voisin.

Selon Richard Isabelle, l'automobile s'est arrêtée quelque 600 pieds du lieu de l'accident. Me Henri Choinière, procureur de la couronne, demanda à Richard Isabelle, s'il se souvenait très bien de la journée et aussi des conditions atmosphériques. Celui-ci a répondu qu'il pouvait même distinguer les lumières du village de Saint-Sébastien à près d'un mille du lieu où il était au moment de l'accident.

André Coupal - Le compagnon de Jean Coupal, M. André Coupal, de Bedford, déclara que son copain était allé le chercher à l'autobus à Pike-River vers les sept heures du soir.

Selon ce témoin, il y avait une brume continue au moment de l'accident et qu'il vit une bicyclette en plein centre de la route à une distance de 30 à 40 pieds environ.

MICHEL PERREAULT - L'agent Michel Perreault, de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean, appelé à faire les constatations d'usage, devait dire que la visibilité à cet endroit n'était pas bonne.

L'agent Perreault démontra aux jurés à l'aide d'un croquis, l'endroit présumé où Romain Isabelle avait été happé par cette voiture.

Il confirma les dires du jeune Richard Isabelle relativement à la distance de l'auto stoppée après l'accident, c'est à dire quelque 600 pieds.

Enfin, Mme veuve Hervé Isabelle devait déclarer qu'elle a vu son fils, Romain, pour la dernière fois vers les 7h. p.m. le 9 décembre.

Verdict de mort accidentelle pour Alain Tremblay

ST-JEAN --- Lors de l'enquête du coroner du jeune Alain Tremblay, 13 ans, de Saint-Luc le 26 novembre dernier, un jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle hier soir, sous la présidence du Dr. Gérard Archambault, coroner du district.

Quatre témoins furent entendus à cette enquête du coroner.

M. Jean-Louis Cimon, 21 ans de Châteauguay, principal témoin à cette enquête, a affirmé qu'il circulait à une vitesse pouvant varier entre 50 à 55 milles à l'heure sur la route 9B, le soir du 26 novembre, lorsqu'il vit un bicyclette sur la voie. Il ne put éviter la collision.

Selon le conducteur du véhicule, il n'y avait aucune lumière ou réflecteur sur cette bicyclette.

Le petit Alain Tremblay fut frappé par le pare-choc du côté droit, pour ensuite tomber dans le pare-brise de l'automobile de M. Jean-Louis Cimon.

Quant au compagnon de la victime, Mario Deland, 13 ans, de Saint-Luc, celui-ci a affirmé que son bicyclette et celui d'Alain Tremblay n'avaient pas d'alle et de lumière.

"Je croyais, dit-il, qu'Alain venait d'avoir une crevaisson après avoir entendu un bruit. Toutefois, il devait se rendre compte quelques instants plus tard que son compagnon était étendu par terre sur le chemin."

Mario Deland a ajouté qu'il avait tiré Alain Tremblay près de l'accotement puis qu'une deuxième voiture se dirigeait vers Saint-Luc venait de frapper le bicyclette.

La mère d'Alain, Mme Claire Tremblay, devait déclarer qu'elle avait vu son fils pour la dernière fois vers les 7 heures et qu'il était vêtu de vêtements sombres.

Cette brave femme a relaté le fait qu'elle demandait toujours à son fils, Alain, de circuler sur l'accotement de cette voie rapide en bicyclette.

L'agent Michel Parent, de la Sûreté provinciale du bureau de Saint-Jean a fait les constatations habituelles.

Ce dernier remarqua que le conducteur de la voiture, M. Jean-Louis Cimon, quoique très nerveux, ne semblait pas être en état de boisson.

L'agent Parent déclara en outre que le véhicule semblait être en parfaite condition au moment de l'accident.

Quant à M. René Tremblay il fut appelé à dire qu'il avait identifié son petit-fils à la morgue.

Le rapport médical préparé par le Dr. J. Dufresne, devait signaler qu'Alain Tremblay avait déjà succombé à ses blessures avant son arrivée à l'hôpital.

Selon ses constatations, Alain Tremblay serait mort des suites d'une fracture du crâne et autres.

Un père de famille trouvé mort dans son automobile

IBERVILLE -- M. Dieudonné Benjamin 37 ans a été trouvé sans connaissance dans sa voiture, par son épouse, qui, inquiète de ne pas le voir, s'est rendue dans le garage jouxtant la maison.

Dans la soirée, Mme Benjamin était sortie pour se rendre à un cours qu'elle suit depuis quelques semaines. A son retour au foyer, elle fut étonnée de ne pas retrouver son mari qu'elle avait quitté vers 8 heures.

Celui-ci profitant du sommeil des trois enfants dont l'aîné n'a que 8 ans, était allé effectuer quelques menus travaux sur sa voiture, dans le garage fermé.

Les émanations de gaz brûlés rejetées par le moteur qui tournait devaient lui être fatales.

Quoique bouleversées par sa découverte, Mme D. Benjamin alerta immédiatement la sûreté municipale de la ville d'Iberville, précisant à l'agent de service qu'il s'agissait d'un homme asphyxié.

Les constables André Surprenant et Jean Monette se rendirent sur les lieux et le premier, dès son arrivée, tenta de ranimer M. Benjamin, avec le resuscitateur à oxygène, alors que son compagnon alertait une ambulance.

Quoique transporté rapidement à l'hôpital où le Dr Gérard Archambault l'attendait, M. Dieudonné Benjamin n'a pu être ramené à la vie, et le coroner du district judiciaire d'Iberville ne pu que constater le décès.

Une enquête est ouverte dans le but de définir exactement les circonstances de la fin de M. Dieudonné Benjamin.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Olligny à Iberville. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 décembre à 3 heures p.m., en l'église du Sacré-Coeur d'Iberville, sa paroisse.

Nous condoléances à la famille dans le deuil.

Inauguration du système d'éclairage à l'aéroport

Messes pour les fêtes

NAPIERVILLE (DNC) - Pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, un horaire spécial sera adopté pour les messes, qui se lira ainsi: nuit et jour de Noël, premier office, à minuit, second à 1 heure 15 a.m. Dans la matinée, 8 heures a.m., 10 heures a.m. et 11 heures 30 a.m.

Il n'y aura pas de messe au cours de l'après-midi.

Pour le Nouvel An, le matin à 7 heures a.m., à 8 heures a.m., à 10 heures a.m. et à 11 heures 30 a.m. Ce jour-là non plus, il n'y aura pas de messe à 5 heures p.m.

La Chorale sera composée d'hommes et d'enfants et sera sous l'habile direction de M. Roland-Edouard Fortin.

ST-JEAN -- La Commission du Haut Richelieu, le Comité Air Saint-Jean et la compagnie Richel'Air donneront conjointement une réception, dimanche le 18 décembre, à 8 h. p.m., à l'aéroport municipal de Saint-Jean.

A cette occasion, les représentants de la Commission du Haut Richelieu et le Comité Air Saint-Jean inaugureront officiellement le système d'éclairage d'une piste à l'aéroport de Saint-Jean.

Après quoi, les nombreux invités pourront survoler la cité et sa région avant d'atterrir sur cette nouvelle piste éclairée.

92 milles de nouvelles autoroutes à compter de samedi, le 17 décembre

QUEBEC - Le ministre de la Voirie du Québec ouvrira à la circulation 92 milles d'autoroute, à l'Ouest, à l'Est et au Sud de la région de Montréal. Il s'agit des tronçons des autoroutes 20 et 40, reliant le Québec à l'Ontario, et de l'autoroute collectrice No. 540, la section de la Transcanadienne entre le carrefour Grand Brûlé (St-Hilaire) et les approches sud du pont - tunnel ainsi que l'autoroute No. 15, en direction de l'Etat de New York.

Le tronçon de l'autoroute No. 40 est une section de la Transcanadienne. Il va du carrefour de Vaudreuil, situé à l'Ouest du Pont de l'Île - Aux - Tourterelles, jusqu'à la municipalité de Pointe - Fortune pour aboutir à la route Ontario No. 17. Plus au Sud, l'autoroute No. 20 relie la ville de Dorion à la municipalité de Pointe - Au - Beaudet, et fait le joint avec la 401 de la province de l'Ontario. Quant à l'autoroute collectrice No. 540, elle relie les artères, à l'Ouest des municipalités de Dorion et de Vaudreuil.

Sur la rive sud, la Transcanadienne re-

joint maintenant le fleuve St-Laurent, avec la mise en service de la section qui va du carrefour Grand Brûlé, à St-Hilaire, jusqu'aux approches sud du Pont - Tunnel Louis - Hippolyte Lafontaine.

Enfin, la route No. 9, réaménagée à quatre voies divisées, de Candiac à la frontière Canada - Américaine, deviendra officiellement, à compter de samedi matin, la nouvelle autoroute No. 15.

Ces cinq axes routiers portent à environ 520 le nombre de milles d'autoroutes au Québec, pendant que le tronçon de l'autoroute No. 40 et la section allant de St-Hilaire aux approches du pont - tunnel donnent actuellement à la Transcanadienne québécoise une longueur de 180 milles.

L'importance de ces grands artères n'a pas à être démontrée puisqu'en plus de relier le Québec à l'Ontario aux Etats américains les plus peuplés, elles rattachent, par des voies de communication, la métropole et les grands centres canadiens et américains.

Les dépenses militaires de l'URSS font un bond

MOSCOU (AFP)—Les dépenses militaires soviétiques pour 1967, justifiées par l'acte agressif de l'Occident et l'intensification du danger impérialiste, font un bond de plus d'un milliard de roubles. Voilà en substance l'événement de cette première journée de Soviet suprême à Moscou.

C'est M. Vassili Garbouzov, ministre des Finances de l'URSS, qui a annoncé cette augmentation qui porte le budget militaire soviétique à 14,5 milliards de roubles pour 1967, soit 13,2 pour-cent du budget total (contre 13,4 milliards en 1966). A titre d'indication, les experts présents ont tout de suite comparé ce budget record avec celui d'une autre année record, 1963, année de la crise de Berlin: celui de 1967 lui est cependant supérieur de 600 millions de roubles.

Les observateurs n'en concluent pas pour autant que l'on soit à la veille d'une crise aussi grave que celle qui mit aux pri-

ses Khrouchtchev et Kennedy. Pour les experts cette augmentation sensible souligne en partie les efforts déployés par l'URSS pour aider le Nord-Vietnam en guerre.

Ces efforts seront encore intensifiés. C'est ce qu'a souligné le gouvernement soviétique dans une protestation contre les derniers bombardements américains à Hanoi, diffusée hier par la radio et l'agence Tass, au moment où M. Garbouzov donnait lecture du budget.

Un conseiller législatif libéral rejette l'idée de M. Lesage pour l'abolition de la Chambre haute

QUEBEC (PC)—Le conseiller législatif libéral des Mille-Isles, M. Lionel Bertrand, a rejeté hier la proposition de M. Jean Lesage d'abolir purement et simplement la Chambre haute.

"Si le Conseil législatif ne répond plus aux besoins de l'heure qu'on en améliore les cadres", a précisé l'ancien secrétaire provincial et ancien ministre du Tourisme dans le cabinet Lesage.

Intervenant dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, M. Bertrand s'est dit étonné que les gouvernements n'aient pas songé à recourir aux membres du Conseil comme membres de diverses commis-

sions gouvernementales, rejoignant ainsi l'idée émise il y a quelque temps par son collègue Patrice Tardif, représentant de l'Union nationale de La Vallière. M. Bertrand a été appuyé par le leader du gouvernement au Conseil législatif, M. Edouard Asselin de Wellington en ajoutant toutefois qu'aucun conseiller législatif ne s'agripperait à son siège contre la volonté populaire clairement exprimée, ni ne s'opposerait à des réformes de structure et de juridiction en autant que les droits constitutionnels seraient respectés.

M. Gilbert a l'intention de recommander à ses policiers d'éviter toute brutalité

MONTREAL (PC)—Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a révélé hier que le directeur de la police a l'intention de visiter chaque poste de police à travers la ville pour recommander à ses hommes d'éviter l'emploi de méthodes brutales d'interrogation.

Le communiqué a été émis après qu'un ouvrier de Montréal, M. Paul Dupuis, eut intenté une poursuite de \$100,000 en Cour supérieure du Québec, contre la ville de Montréal, le directeur de la police, M. Jean Paul Gilbert et trois policiers à l'emploi de la sûreté municipale.

M. Saulnier s'est défendu de commenter la poursuite, en disant que l'affaire était "sub-judice". Dans son communiqué, M. Saulnier n'a mentionné aucun cas précis, bien que sa déclaration suive de près la poursuite de M. Dupuis.

M. Saulnier a déclaré que ces derniers mois, on avait exercé une surveillance particulière au service de la police pour que soit évités les actes de brutalité ou de violence commis par des policiers contre des citoyens.

Si de tels actes se sont produits, poursuit M. Saulnier, ils n'ont été qu'exceptions à la règle.

Ajoutant que la police devrait pouvoir faire son travail sans ingérence, M. Saulnier a précisé que rien ne justifiait les recours à la violence contre des citoyens.

M. Gilbert aurait fait part à M. Saulnier de son intention, en sa qualité de chef de police, de visiter les postes de police.

Un autre rapport sur la brutalité des policiers

OTTAWA (PC)—Le député de Lotbinière aux Communes, M. Auguste Choquette, a déclaré en Chambre hier qu'un citoyen client de son étude légale a été brutalisé par la police provinciale et qu'il envoie un rapport à ce sujet au ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

M. Choquette a communiqué ce renseignement sans donner de détails après que le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, eut repoussé une question qu'il adressait au ministre de la Justice,

La grève semble inévitable

OTTAWA (PC)—Après quatre heures de négociations, jeudi soir, les contrôleurs du trafic aérien et le comité du Trésor "étaient encore très éloignés" l'un de l'autre dans leur tentative de solutionner le différend de salaire et d'éviter une grève qui doit éclater mardi matin à 8,00 heures.

Les négociations avaient repris jeudi dans les bureaux du Trésor tandis qu'aux Communes, le gouvernement a introduit un bill qui obligerait quelque 800 contrôleurs et opérateurs de radar à demeurer à leurs postes.

Une grève immobiliserait tout le trafic aérien commercial dans la plupart des grands aéroports du pays. Seuls les petits avions pouvant voler sans le secours du radar ne seraient pas affectés.

Le ministre du Revenu, M. Benson, qui n'a pas participé aux négociations de jeudi soir, n'a pas voulu commenter les progrès réalisés au cours de la réunion, se contentant de dire: "Nous continuons à négocier."

M. James Conway, vice-président de l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien, a dit exactement la même chose, ajoutant: "Nous sommes encore loin de nous entendre, mais nous continuerons à négocier aussi longtemps que le gouvernement sera prêt à le faire."

M. Conway a déclaré que ce serait une situation très désagréable si le gouvernement n'arrivait pas à trouver une entente et qu'il était obligé d'adopter une loi forçant les contrôleurs à demeurer à leurs postes.

"Le moral serait meilleur si nous n'avions pas perdu tant de temps à attendre le rapport du juge qui, croyions-nous, allait être adopté," a-t-il ajouté.

M. Benson a refusé d'accepter les recommandations sur les salaires faites par le juge John B. Robinson dans son rapport. Le juge avait été nommé par le gouvernement pour enquêter sur le différend.

"La population du Canada ne peut se permettre d'accorder une augmentation de 40 pour-cent," a-t-il dit.

Le chef de l'opposition J. Diefenbaker a accusé le gouvernement de "jouer à perdre du temps" et il a dit que le juge

avait recommandé des augmentations de seulement 17 p.c. M. Benson a répliqué que les contrôleurs avaient reçu des augmentations de 15 p.c. l'an dernier et que le juge avait recommandé d'autres augmentations d'environ 24 p.c.

M. Conway a déclaré que les travailleurs ne tenteraient pas de braver la loi leur défendant de faire la grève, mais que l'association ne céderait pas tant que la loi n'aura pas été adoptée.

L'Association internationale des machinistes, dont la grève a immobilisé les opérations d'Air - Canada durant plusieurs jours, le mois dernier, a averti qu'elle appuyait entièrement les contrôleurs.

M. Benson a refusé jeudi de révéler en Chambre les détails des augmentations de salaire consenties par le gouvernement dans la loi leur enjoignant de faire la grève.

Les salaires des contrôleurs varient présentement entre \$4,800 et \$9,528. Le juge Robinson a recommandé des augmentations qui porteraient les salaires de \$5,288, à \$11,820.

M. Mike Rygas, vice-président général du syndicat des machinistes, a déclaré dans un communiqué que le gouvernement "devait cesser d'agir comme un employeur injuste".

Il a révélé que son syndicat était opposé à une loi qui enlèverait aux contrôleurs le droit de grève, "il n'y a pas de raison qui justifie le travail forcé dans un pays libre," a-t-il dit.

Des résultats non officiels

MADRID (AFP) — Les résultats non officiels du référendum constitutionnel espagnol rendus publics jeudi matin par le bureau des statistiques sont les suivants:

Inscrits: 21,301,540
Votants: 18,913,636 ou 88,79 p.c.
Oui: 18,130,612 95,86 p.c.
Non: 342,336 1,81 p.c.

Nuls ou blancs: 440,687 2,33 p.c.

Etant donné que le nombre des inscrits annoncés avant les élections était de 19,620,000, le chiffre donné par le Service des statistiques signifie que 1,700,000 électeurs ont réussi à se faire inscrire sur les listes électorales au dernier moment.

Le gouvernement fédéral se trouve dans une situation très délicate

— M. Diefenbaker

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition estime que le gouvernement fédéral se trouve dans une situation très délicate depuis que le gouvernement du Québec a annoncé son intention de s'emparer seul du domaine de la sécurité de la vieillesse et que le parlement ne doit pas approuver le projet de loi portant sur le revenu garanti aux vieillards tant et aussi longtemps qu'Ottawa n'aura pas indiqué ce qu'il a l'intention de faire advenant le cas où le Québec adopte son propre régime de pensions.

Parlant au cours de l'étude du projet de loi en comité plénier de la Chambre des Communes, M. John Diefenbaker a déclaré que sans l'ombre d'un doute, l'acte de l'Amérique du Nord britannique accordé aux provinces le droit de légiférer en matière de sécurité de la vieillesse et il a demandé au gouvernement fédéral s'il avait l'intention d'accorder une exemption fiscale au Québec au cas où la province déciderait d'assumer seule ses droits dans ce domaine.

Le projet de loi soumis par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan MacEachen, a pour but d'accorder un revenu de \$105 par mois aux vieillards. L'allocation de sécurité de la vieillesse est actuellement de \$75 par mois. Un supplément de \$30 sera accordé aux vieillards qui sont dans le besoin, mais ce supplément sera réduit d'un dollar pour chaque \$2 gagné en plus de la pension de \$75.

Le projet de loi doit entrer en vigueur dès le 1er janvier 1967.

Hier, M. Diefenbaker a accusé le gouvernement d'avoir agi en toute hâte pour présenter son projet de loi dès que le Québec eût annoncé, dans le discours du trône inaugurant la nouvelle session provinciale, son intention de s'emparer seul du domaine de la sécurité de la vieillesse.

Selon le chef conservateur, le fédéralisme coopératif est maintenant chose morte et, qui plus est, "c'est le gouvernement lui-même qui l'a détruit".

La question constitutionnelle a occupé la majeure partie des débats de jeudi aux Communes.

M. Bérard Baldwin (PC-Rivière-La-Paix) a émis l'opinion qu'aucun projet de loi émanant du gouvernement fédéral ne doit entrer en conflit avec un programme adopté par les provinces dans le domaine de la sécurité sociale.

M. Baldwin affirme que le ministre de la Santé a raison de dire qu'Ottawa a le droit d'adopter des mesures législatives ayant trait à ce domaine lui aussi, mais qu'advient-il, demande le député, si le projet de loi adopté par Ottawa

entre en conflit avec celui du Québec?

Selon lui, il faudrait renvoyer toute la question à la Cour suprême du Canada pour demander son avis.

Le chef du Ralliement chrétien, M. Réal Caouette, a aussi exprimé l'avis que l'AAAB accorde le droit aux provinces de légiférer dans le domaine de la sécurité sociale, mais selon lui, le gouvernement fédéral a pris les devants parce que les provinces, sauf peut-être le Québec, n'ont jamais rien fait de concret pour venir en aide à leurs nécessiteux.

M. Caouette a également suggéré que le gouvernement accorde l'allocation de sécurité de la vieillesse à la conjointe d'un pensionné, même si elle n'a pas encore atteint l'âge requis, afin de ne pas obliger ces mères de famille à travailler à l'extérieur, à laver des planchers, à travailler la nuit dans bien des cas parce que le couple ne peut vivre avec \$75 par mois.

M. Bourassa suggère une mesure qui assurerait une meilleure répartition du fardeau fiscal

Par REMY D'ANJOU

QUEBEC (PC) — M. Robert Bourassa (L-Mercier) a suggéré en Chambre hier une mesure qui, d'après lui assurerait une meilleure répartition du fardeau fiscal puisque les principaux bénéficiaires du système seraient des familles nombreuses des classes les moins fortunées.

Le député, dans un débat sur le bill 11, modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, a suggéré au gouvernement d'abolir les exemptions qui sont accordées pour les enfants qui sont éligibles aux allocations familiales.

La théorie de M. Bourassa veut que l'argent ainsi épargné au trésor soit à nouveau redistribué sous forme d'allocations familiales, ce qui ne coûterait absolument rien au gouvernement.

M. Bourassa a affirmé qu'une telle mesure profiterait surtout aux familles qui, en raison de leurs modestes revenus, ne paient pas d'impôt.

La solution apportée par le député, conseiller en finances du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, veut que les personnes ayant un gros revenu soient pénalisées au profit de celles ayant un revenu plus modeste. Ainsi, une personne dont le revenu annuel se chiffre par \$60,000, bénéficie, en vertu du \$300, déductible pour un enfant, d'une réduction d'impôt de \$180, alors qu'une personne dont le revenu est de \$5,000, ne bénéficie que d'une réduction de \$60.

L'implantation d'un tel système signifierait une augmentation moyenne des allocations familiales de l'ordre de 20 à 25 p.c.

Difficulté

M. Bourassa, qui a eu pas-

sablement de difficulté à énoncer son idée en Chambre, devant les objections formulées par les ministériels, a complété sa pensée en dehors de la Chambre au cours d'une rencontre avec les journalistes.

D'après le système de M. Bourassa, le Québec n'aurait qu'à se procurer une liste des familles dont les enfants bénéficient des allocations familiales accordées par Ottawa et envoyer ses propres chèques.

Le député croit qu'en incitant la province à octroyer elle-même les allocations familiales, ce système pourra accélérer la récupération de ce secteur qui est sous la juridiction fédérale.

M. Bourassa a signalé qu'il y a présentement 2,300,000 enfants qui sont éligibles à recevoir des allocations familiales au Québec et il a fait remarquer que la mesure qu'il suggère pourrait même contribuer à élever le taux de natalité au Québec, taux qui est maintenant inférieur à celui de l'Ontario.

Après l'intervention du député de Mercier, la Chambre a approuvé la deuxième lecture du bill 11, mais le ministre de l'Industrie et Commerce, M. Maurice Bellemare a insisté pour que le vote soit enregistré et c'est par 100 voix contre aucune que la deuxième lecture a été approuvée, l'opposition votant en bloc avec le gouvernement.

Les débats, sur la deuxième lecture du bill avaient occupé une partie de la journée, ce qui aura probablement pour effet de retarder l'ajournement des Chambres pour les vacances des fêtes, étant donné que le gouvernement à l'intention bien arrêtée de faire passer plusieurs projets de loi avant d'ajourner.

**JOYEUX NOEL
BONNE ANNEE**

A tous nos clients et amis

Chevrolet 1964
2 portes Hard Top
Impala V8 automatique **1950.00**

Ford 1964
GALAXIE 500
Hard Top V8 automatique **1850.00**

Chrysler 1964
SARATOGA
Hard Top 4 portes
Tout équipé **2050.00**

Acadian 1965
Automatique
Radio Sédan **1800.00**

Dodge 1966
POLARA 440
Tout équipé Démonstrateur **2450.00**

**ET BEAUCOUP D'AUTRE
A DES PRIX REDUITS A
L'OCCASION DES FETES.**

**CLAUDE
AUCLAIR
AUTOMOBILE**

Tel. 378-8989
378-8122

R.R.4 Chemin St-Paul

NOUVELLES BRÈVES

Travail féminin Urbanisation
Le nombre de femmes travaillant dans le domaine scientifique est en augmentation dans le domaine de l'hôpital de l'Afrique du Sud, s'élevant de 40 à 100 par jour.

Incendie à CJMS

MONTREAL PC -- La station radiophonique CJMS de Montréal a dû interrompre ses émissions pendant environ deux heures jeudi matin après qu'un incendie eut détruit son transmetteur de 50,000 watts.

La station a quitté les ondes à 4h.18 a.m. lorsque le feu a éclaté dans l'édifice qui abrite son principal transmetteur à St-Mathieu-de-Laprairie, sur la rive sud, à une vingtaine de milles de Montréal.

Les émissions ont repris à 6h.20 a.m., grâce à un transmetteur auxiliaire de 5,000 watts installé à Delsion, près de St-Mathieu.

Un porte-parole de CJMS a déclaré que le feu a détruit le transmetteur de 50,000 watts et un autre de 10,000 watts installé dans le même édifice à St-Mathieu.

Les pertes matérielles s'élevaient à quelque \$175,000. Le porte-parole du poste a déclaré que s'il y a disponibilité d'équipement, CJMS devrait pouvoir recommencer à radiodiffuser à sa puissance normale de 50,000 watts dans une dizaine de jours.

La cause de l'incendie n'a pas encore été déterminée.

Liquidation des modèles 1966

Laveuse *Inglis* Sécheuse

A prix très réduits afin de faire place aux

MODELES '67 POUR

LESSIVEUSE STERLING

4 cycles, 2 vitesses

Cycles pour tissus ordinaires et fragiles . Cycle spécial de super-lavage . Cycle pour vêtements à laver et porter . Filtre-distributeur . Lampe germicide Sani-Sun . Réglage automatique du niveau d'eau à 3 positions . Réglage des températures de l'eau de lavage et de rinçage . Grand format familial de 12 lbs.

SECHEUSE STERLING

Dosseret avec éclairage sur toute la largeur . 6 cycles automatiques . Cycle chronométré facultatif . Choix multiples de températures . Cycle de séchage à l'air froid . Lampe germicide Sani-Sun . Séchage ultra-rapide . Filtre à charpie au-dessus.

ROGER DESCHAMPS

1640, rue St-Paul St-Césaire 536-3090

SPORTS

Pour l'achat de vos cadeaux des Fêtes
JOS LAMOUREUX
 Le meilleur choix au meilleur prix
 Tél.: 378-3717
 149 Laurier - Granby

Hockey...baseball...football...courses...tennis...natation...
 pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
 lutte...soccer...cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

MAINTENANT AU
390, RUE PRINCIPALE, GRANBY
 Choix complet pour articles de sport et de camping
 Tél.: 378-7744
GRONDIN SPORT ET CAMPING INC.

Saint-Hyacinthe en 2e, malgré une victoire

Bobby Hull, l'athlète de l'année au Canada

Par la PRESSE CANADIENNE Bobby Hull, ailier gauche des Black Hawks de Chicago, a été élu le meilleur athlète masculin du Canada pour la deuxième année consécutive.

Hull, qui avait livré une lutte serrée au coureur Bill Crothers en 1965, l'a emporté facilement sur le quart - arrière Russ Jackson, des Rough Riders d'Ottawa, cette année.

Crothers n'a récolté qu'un vote de troisième place cette année.

Les 121 chroniqueurs et commentateurs sportifs, qui ont participé au 32e scrutin annuel de la Presse Canadienne, ont accordé au porte-couleurs des Hawks 232 points, soit 71 de plus qu'à Jackson, choisi le "Joueur de football de l'année" au Canada.

Gary Cowan, de Kitchener, qui a remporté le championnat américain de golf amateur cette année, s'est mérité la troisième

place avec un retard de 43 points sur Jackson.

Le scrutin
 Les votants ont désigné, chaque fois, trois athlètes par ordre de préférence et ont alloué les points sur une base de 3-2-1.

Hull a récolté 56 votes de première place, 25 de deuxième et 14 de troisième; Jackson a suivi avec 18-44-19, précédant Geoffrion, deux ex - Canadiens de Montréal.

Harry Jerome, de Vancouver, qui a remporté une médaille d'or dans les 100 verges lors des Jeux de l'Empire à l'Année, Kingstons, Jamaïque, a fini au quatrième rang avec un total de 91 points, suivi de George Knudson, de Toronto, qui a remporté les honneurs individuels lors des matches de la Coupe Canada à Tokyo, et de nageur Ralph Hutton, d'Ocean Falls, C.B., qui a récolté une médaille d'or, cinq en argent et deux en bronze lors des Jeux de l'Empire.

Les meneurs
 Hull a établi deux records dans la ligue Nationale de hockey la saison dernière avec un total de 97 points, y compris 54 buts.

Hull avait égalé le record de 50 buts en une saison en 1961-62 et le partageait depuis avec Maurice Richard et Bernard Geoffrion, deux ex - Canadiens de Montréal.

Jackson, vice - principal d'un high school d'Ottawa, avait été "Meilleur joueur canadien de l'Année" en conduisant les Rough Riders dans la finale canadienne, remportée par les Roughriders de la Saskatchewan au compte de 29-14.

Après les six premiers candidats, le nombre de votes accordés a été insignifiant.

Sur un pied d'égalité avec trois points chacun, on note: le golfeur Moe Norman, de Kitchener; le skieur nautique

George Athans, fils de Kelowna, C.B.; Gordie Howe, des Red Wings de Detroit; Gary Lefebvre, des Eskimos d'Edmonton, recrue de l'année dans la Conférence de football de l'Ouest; le jockey Avelino Gomez, de Toronto, qui tente de remporter le championnat en Amérique du Nord.

Le lanceur Fergie Jenkins, de Chatham, Ont., Ron Lancaster, des Riders de Regina, Terry Evanshen, flaqueur des Stampede de Calgary, et Jim Day, de Toronto, ont récolté deux points chacun.

Enfin, Crothers, Robert Rousseau, des Canadiens, Ron Northcott, skip des champions mondiaux de curling, Bobby Orr, recrue des Bruins de Boston, Ken Neilson, allier des Blue Bombers de Winnipeg, et George Faulkner, meilleur compteur de l'équipe nationale du Canada, se sont contentés d'un seul point.

ST-HYACINTHE (YM) Après une joute des plus contestées, les Gaulois ont finalement réussi un but en dernière période pour s'assurer une victoire de 4 à 3 sur les Tigres de Victoriaville dirigés par Lou Poliquin. Les Tigres ont eu l'avantage du jeu pendant les deux premières périodes. Vers la fin du deuxième vingt, les Gaulois ont compté deux buts rapides qui ont placé les deux équipes sur un pied d'égalité. Pour les Gaulois, il n'y avait aucune nouvelle figure en uniforme. On attend présentement un certain Cormier qui évoluait la saison dernière pour Trois - Rivières junior de la li-

gue Provinciale et qui cette saison évoluait dans la Ligue Eastern aux Etats-Unis. Cormier est un joueur de centre et est un excellent compteur comme le démontre sa fiche de l'an dernier. Avec les Trois-Rivières, il a compté 47 buts en 40 joutes. Avec l'acquisition de ce nouveau joueur, l'offensive de l'équipe sera plus à point.

L'arrière-garde Dino Mascotto a pratiqué avant la joute mais son retour au jeu ne se fera pas avant la semaine prochaine car il ressent encore quelques maux de genou.

PREMIERE PERIODE
 Les Gaulois, après un début fort prometteur, ont vu les Ti-

gres leur donner beaucoup de fil à retordre et capitaliser sur une punition à Dominique Descastrerie survenue à 3:45. Papi-neau décrocha un lancer frappé qui déjoua Payette et qui pénétra dans le haut du filet. Les Gaulois se reprisent sur une punition infligée au jeune Michel et René Beaugard trouva le fond du filet à 7:23 assisté de Viens et St-Vincent.

2e et 3e PERIODES
 Après deux buts des Tigres qui leur donnaient une avance de 3 à 1 en 2e période, Black et Renaud, chaque fois aidé de Bédard, ont compté dans la toute dernière minute de jeu pour égaliser le pointage.

Dans le 3e vingt, les deux équipes se surveillaient étroitement. Tigres et Gaulois ratèrent de belles chances. Ce n'est qu'à 16:35 qu'une attaque soutenue du trio Black, Bédard et Renaud que les Gaulois parvinrent à prendre les devants pour la première fois dans le match. C'était la victoire.

SOMMAIRE
 PREMIERE PERIODE
 L. Victoriaville; Papineau (Mentis) 4:10
 (Suite à la page 10)



Gilles BÉDARD

Dans le corridor des Gaulois

GRANBY - (BB) -- C'était le 43e, ou 44e anniversaire de naissance de Claude Savary, instructeur des Gaulois de St-Hyacinthe, hier soir. Question d'âge, il y a encore un différend, et Claude refuse tout simplement de dire la "vérité"... Toujours est-il que cet anniversaire n'a pas influencé les joueurs, puisque tous s'étaient bien gardés de dévoiler le secret qu'après le match, guettant toutefois les "intrus" qui voulaient lui faire prendre une "douche" tout habillé... Claude se proposait de célébrer cet anniversaire, mais il ne pouvait s'empêcher de penser à l'avenir... En effet, les Gaulois affrontent les Aigles à Drummondville dimanche, et deux fois Sherbrooke. Selon les experts, ces trois prochaines parties pourraient bien décider du championnat... et Claude ne pense pas autrement... Michel Cormier, un nouveau-venu était dans l'office des Gaulois hier soir... Son appétit dans l'uniforme n'est qu'une question de papier. En effet, le transfert du joueur des Etats-Unis n'a pas encore été fait... Gaston Fausse des Vics est allé taquiner les Gaulois avant la joute... "Profitez-en... nous revenons l'an prochain", a-t-il dit aux dirigeants... Andy Payette est toujours blessé. Sa jambe droite, du genou à la hanche, est noire comme un poêle... Jacques Morin a joué une autre partie du tonnerre hier soir... Dino Mascotto a pratiqué avant le match, mais son retour au jeu est retardé de quelques jours... Pour Dino, ce délai pourrait lui permettre de guérir complètement son genou... Fernand Fredette a connu certaines difficultés avant, durant et après le match... Avant la partie, le "barbier" n'acceptait pas de réprimande; durant la joute, le président dormait au nez de tout le monde; après la joute, Bob s'est choqué... "Que dois-je faire pour plaire à tout le monde?", de demander Fernand... C'est ça le travail d'un gérant général... René Beaugard n'a pas aimé l'attaque de Gilles Papineau à son égard... "C'est partie remise", a déclaré René. Moi aussi je me servirai de mon bâton", ajouta-t-il... Une fois de plus, John Mentis volait sur la glace hier soir, John est vraiment la bougie d'allumage des Tigres cette saison... Les joueurs des Gaulois ont reçu chacun une dinde après la joute... cadeau des fêtes, suivi d'une soirée dimanche.

LIGUE PROVINCIALE				CLASSEMENT									
Sherbrooke	12	9	0	91	81	24	Magog	4	2	1	41	29	9
St-Hyacin.	11	9	1	69	68	23	V'ville	3	1	3	39	35	9
Dr'ville	9	11	1	81	82	19	Coaticook	2	2	2	32	33	6
V'ville	9	12	0	79	89	18	C'ville	1	5	2	40	55	4

LIGUE AMERICAINE			
Division de l'Est			
	G	P	PP
Hershey	15	8	119
Québec	14	10	102
Baltim.	13	7	175
Springf.	9	12	85
Providence	2	17	59

LIGUE JUNIOR B			
HER SOIR			
V'ville	0	Waterloo	4
CE SOIR			
Thetford à Mégantic			
Asbestos à Richmond			

CLASSEMENT			
Waterloo	12	2	0
Asbestos	10	3	2
Thetford	9	4	1
Mégantic	7	4	2
Richmond	6	7	0
V'ville	1	14	3
Magog	1	12	0

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"			
HER SOIR			
C'ville	4	V'ville	7
Coaticook		Magog	

Division de l'Ouest			
	G	P	PP
Pittsb.	15	6	32
Rochest.	15	9	113
Clevel.	9	10	85
Buffalo	5	18	4

LIGUE NATIONALE				
G P N PP PC PTS				
New York	12	7	6	81
Chicago	13	7	3	84
Toronto	11	6	7	71
Montréal	11	10	1	54
Boston	6	14	5	67
Détroit	7	16	2	66

Les Maroons affiliés avec les Maple Leafs de 3-Rivières

WATERLOO (GP) - La direction des Maroons de Waterloo par l'entremise de son président M. René Boileau a déclaré que les Maroons Jr. sont maintenant une filiale des Maple Leafs de Trois - Rivières, de la ligue Junior A, ces derniers étant affiliés aux Leafs de Toronto.

C'est à la suite de longues démarches et de maintes instances de la part de la direction des Maple Leafs de Trois - Rivières représentés dans les négociations par le gérant de l'équipe, M. Bob Veillette et

l'instructeur Camil Bédard, que la direction des Maroons a accepté les offres de Trois - Rivières. Dimanche dernier, les directeurs de Trois - Rivières étaient de passage à Waterloo afin de voir évoluer les Maroons. Les représentants de Trois - Rivières ont été impressionnés par le calibre de jeu de la ligue Junior B des Cantons de l'Est et le comportement de certains joueurs des Maroons qui selon Camil Bédard, sont prêts à faire le saut dans la A. Devant cet état de chose, les offres de Trois - Rivières sont devenues beaucoup plus alléchantes et avec certaines conditions, la direction des Maroons a accepté.

Cependant, il est bien sti-

plé sur l'entente de l'affiliation, qu'il n'est pas question pour cette saison que Trois - Rivières s'empare des joueurs des Maroons. Par contre, avec le consentement de l'instructeur du Waterloo Roland Meunier, Trois - Rivières pourra aligner les porte - couleurs des Maroons lorsque ceux - ci seront inactifs.

Donc les sportifs de Waterloo pourront voir évoluer dans la ligue Junior A plusieurs de leurs favoris qui sont sujets à se tailler une brillante carrière dans notre sport national. Dimanche, Bédard avait l'œil attentif aux gestes des Stevenson, Fortin, Lévesque, St-Jean, Jodoin, Simard,

des joueurs qui rendraient certainement services à n'importe quels clubs du circuit Jacques Plante.

M. Rolland Meunier, instructeur - gérant des Maroons, a révélé qu'il était très satisfait de la présente entente entre les deux équipes en cause et selon lui, cette affiliation est tout à l'avantage des jeunes joueurs des Maroons qui auront dès cette saison l'opportunité de se faire valoir dans la Junior A.

Nul doute que cette nouvelle réjouira les milliers de partisans des Maroons qui ambitionnent de voir graduer leurs favoris.

BIEN MIEUX QUE LE CADEAU-PIPE

GROS GIN MARCHAND
 LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITEE

Sherbrooke écrase Dr'ville 9-3

GRANBY --- René Pépín a compté trois buts et Richer deux hier soir, pour conduire les Castors de Sherbrooke à une écrasante victoire de 9 à 3 sur les Aigles de Drummondville à Sherbrooke. Cette 4e victoire consécutive a permis aux Castors de conserver leur mince avance d'un point en tête, sur les Gaulois de St-Hyacinthe qui ont défait Victoriaville 4 à 3.

Les Castors menaient 5 à 1 après la première période, et 7 à 2 après 40 minutes de jeu. Outre les exploits de Pépín et Richer, Cartier, Bouchard

Gaudreau et Guibault ont aussi compté. Pour les Aigles, Labrosse, à deux reprises, et Picard ont été les marqueurs. Une punition de 5 minutes à Racette dans la première période, a coûté trois points aux Aigles de Drummondville.

PREMIERE PERIODE
 1.- Sherbrooke; Richer (Cardin-Lévesque) 9:34
 2.- Drummondville; Labrosse (Picard-Therrien) 10:45
 3.- Sherbrooke; Richer (Pépín-Guibault) 12:54
 4.- Sherbrooke; Pépín (Cardin Dupré) 14:07
 5.- Sherbrooke; Cartier (Dupré-Pépín) 17:55
 (- Sherbrooke; Pépín (Cardin Lévesque) 18:28
 PUNITION: Racette, majeure, 11:43

DEUXIEME PERIODE
 7.- Drummondville; Labrosse (Picard) 3:17
 8.- Sherbrooke; Pépín (Dupré-Roidas) 10:30
 9.- Sherbrooke; Bouchard (Roy-Charbonneau) 8:41
PUNITIONS: Therrien 1:03, Roy 2:04, Cardin et Bégin 8:34, Labrosse et Therrien 12:55, Dupré 13:50, Bégin, majeure 17:56, Lévesque 19:45.

TROISIEME PERIODE
 10.- Drummondville; Picard (Leclerc-Labrosse) 3:54
 11.- Sherbrooke; Gaudreau (Beckman-Bouchard) 5:47
 12.- Sherbrooke; Guibault (Richer-Cardin) 17:45
PUNITIONS: Therrien 7:25, Beckman 10:08, Lévesque 11:07
Arrets: Houle 11-5-7 -----23
 Aubry 8-7-10 -----25

SPECTACLE et DANSE

TI-GUS et TI-MOUSSE
 vedettes de la scène et de la télévision
 Venez rire à verser des larmes

DIMANCHE
 le 18 décembre 9h. p.m.
 à la
SALLE POUTRE ST-IGNACE
 Dany Aumont; chanteur
 Orchestre "Les Impairs"
 Billets en vente à la porte seulement

2 buts pour Bathgate et Détroit gagne 4-0

DETROIT (PA) - A son deuxième match depuis son retour Pit Martin sur une échappée. des mineurs, Andy Bathgate a compté deux buts hier soir et Roger Crozier a brillé dans sa cage alors que les Red Wings de Détroit ont blanchi les puissants lanceurs de la ligue Nationale de hockey.

Parker MacDonald et Ted Hampson ont réussi les deux autres filets des vainqueurs qui se sont ainsi approchés à un seul point des Bruins dans le classement du circuit. Ces derniers en étaient à leur 13e partie sans victoire.

Les quatre héros du match ont tous connu des difficultés cette année, Hampson et MacDonald ayant commencé la saison dans les mineurs, où Bathgate s'est retrouvé récemment afin de retrouver son oeil à l'offensive.

Crozier a réchauffé le banc à deux occasions cette saison, mais a brillé avec 21 arrêts hier soir, lors de son troisième zéro de l'année, ce qui lui a permis de rejoindre Ed Giacomin, des Rangers, dans ce domaine.

Il a excellé devant les recrues Joe Watson et Jean-Paul Pari-

se, en plus de voler un but à MacDonald en étant à son deuxième but en quatre matches depuis son rappel de Pittsburgh tandis que Bathgate réussissait de son deuxième filet à l'aide d'un gardien Gerry Cheevers, des Bruins, croyait au-dessus sa cage.

DETROIT (PC) - LNH - SOMMAIRE
 Première période:
 1. Detroit, MacDonald 2 (Howe, Ullman) 6:53
 Punitions - Marshall 3:52, McKenzie 4:46, Marshall 9:24, Woytowich 13:40.
 Deuxième période:
 2. Detroit, Bathgate 4 (McGregor, Prentice) 12:00
 Punitions - Green 4:30, Bergman 12:13, Green 18:47.
 Troisième période:
 3. Detroit, Bathgate 5 9:11
 4. Detroit, Hampson 6 (Bergman, Delvecchio) 11:31
 Punitions - Mahovlich 7:52, Parise 8:34, Boston, punition de banc purgée par Smith, 9:30, Marshall 18:53.
 Lancers:
 Detroit 11 10 7-28
 Boston 7 7 7-21
 Assistance: 11,551.



Vive les Fêtes! Vive la Canadienne!

MOLSON CANADIAN
 Bière Lager Beer

une petite Canadienne, ça c'est bon!

Waterloo reprend seul la première place



Sport-O-Rama
AVEC
Réjean BRODEUR

REPONSE A M. JEAN-PIERRE ROY
Mon Cher Monsieur,
Pour employer le même terme que vous, dis-je, mon cher M. Roy de Waterloo, c'est avec plaisir que j'ai reçu votre lettre. Parce que je puis vous dire, c'est pas à tous les jours que les amateurs prennent la peine de s'arrêter un instant pour écrire aux journalistes. Merci bien pour cela M.

Tout d'abord, je ne sais votre âge, mais je crois deviner que vous êtes assez jeune, d'abord par la teneur de la lettre et aussi par certains points qui n'ont pas été bien compris. "Parlez-en mal ou en bien, mais parlez-en", c'est un terme assez bien connu. Si vous prenez la peine d'en parler, c'est du moins que vous portez attention à la chose sportive.

Si vous préférez la manière de Gilles Petit de décrire une partie de hockey dans un journal, je ne puis faire autre chose que respecter votre opinion. Mais serait-il possible de savoir si Gilles tra-

vaillé à un autre journal que Lavoix de l'Est? Ceci étant simplement pour vous dire que tous les compte-rendus des parties des Maroons me sont donnés au téléphone par Gilles lui-même. Donc c'est toujours moi qui fait l'article pour le journal. Il est arrivé que l'occasion de voir les Maroons surgisse une fois rendu là, parties. Et lors des dernières pourquoi ne pas faire l'article moi-même et sans passer par Gilles? au téléphone???

Je veux aussi vous dire que Gilles et moi sommes d'excellents copains, entre autres.

En ce qui regarde le cerbère André Fortin, je crois simplement que vous ne voulez pas être objectif et ne lisez pas les articles jusqu'au bout. Il est naturel de dire les choses telles qu'elles sont. Et à son sujet si on mettait les deux poids sur une balance, je crois que les éloges que j'ai fait à son sujet (André Fortin) l'emportent et de beaucoup sur ce que vous prétendez être le contraire.

Je vous dis également à la prochaine et SANS RANCUNES.

Iberville 7 Laprairie 3

GRANBY --- Les Renards d'Iberville ont rejoint en tête les Cavaliers de LaSalle grâce à une victoire de 7 à 3 sur le Laprairie à l'aréna de St-Jean hier soir dans une joute pas rude du tout.

Laprairie a pris l'avance au début et menait 2 à 1 à la fin de la première période; après 40 minutes de jeu, le pointage était de 3 à 3.

Mais les Renards sont revenus très fort pour compter 4 buts à la dernière reprise pour l'emporter. Les Renards d'Iberville se rendent à Lewiston en fin de semaine, jouer quelques parties contre le L & A Twins de l'endroit au magnifique coliseum de la place Bon voyage.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1.- L. Desgagnés (Fournel-Pronovost) 7.54
2.- L. Fortier (----) 12.00
3.- I Roy (Farella-Guérin) 15.35
PUN: Lafontaine 6.53- 16.15; Livernois 14.48; Fournel 16.57
DEUXIEME PERIODE
4.- I D Audette (Farella-JN Audette) 1.45

Les AS l'emportent 4 à 2

QUEBEC (PC) --- Les AS de Québec ont remporté la victoire par le compte de 4-2 hier soir contre les Bears de Hershey, de la ligue Américaine de hockey, au cours d'un match assez mouvementé.

Robert Rivard s'est distingué pour les locaux en comptant deux buts alors que les autres compteurs ont été Jean-Guy Gendron et Keke Mortson.

Ralph Keller et Bruce Cline ont marqué les buts du Hershey.

André Gill, gardien des Bears, a réussi 42 arrêts alors que Gil Banville, des AS, en effectuait 21.

5.- I D Audette (Farella- JN Audette) 8.34
6.- L. Lussier (Morin-Fournel) 15.36
PUN: Guérin 9.44; Grenier 14.03; Livernois 16.33
TROISIEME PERIODE
7.- I Couture (Roy-Guérin) 5.30
8.- I Farella (D. Audette-JN Audette) 12.35
9.- I Roy (Guérin) 14.27
10.- I. Huard (----) 15.19
PUN: Grégoire 7.01; Livernois 7.30; Gervais 7.30; Huard 15.38.
Arrêts: Pronovost; 40
Lareau ; 28



LES MAROONS DE WATERLOO n'ont pas oublié leurs jeunes partisans, à cette période des fêtes. En effet, la direction des Maroons avait organisé la journée des enfants, et le père Noël était présent à l'aréna de Waterloo pour distribuer aux jeunes enfants des cadeaux souvenirs. Plus de 700 sacs de bonbons et friandises diverses ont été distribués avant la joute qui opposait les Maroons aux Acadiens d'Asbestos. Sur la photo nous apercevons le père Noël qui a procédé à la mise au jeu, dans l'ordre habituel, Bob Allen, capitaine des Maroons, René Boileau président des Maroons, le père Noël et Marcel Raymond capitaine des Acadiens. Incidemment les Maroons sont sortis victorieux de la rencontre avec un gain de 5 à 3 devant la plus grosse assistance de la saison à l'aréna de Waterloo.

A BLUE BONNETS

INSCRITS

- 1ère COURSE Trot conditions \$1,100
5-Dusty Dean, GrandMaison 3-1
4-Castle Wave, Horton 7-2
1-Linder Miss, Gingras 4-1
3-Diller Harbo, Caldwell 9-2
2-Honey Brook S., Hanna 6-1
6-Merrie M., Campbell 8-1
8-Thunder Shower, Bédard 8-1
7-Success Nana, Bergeron 10-1
- 2ième COURSE à réclamer amble \$1,000
1-Casoma, 3-1
6-Nick Herbert, Filion 7-2
5-Major's Fairy 4-1
7-Miss Scott B., Picard 9-2
3-Patrick Kirk, 8-1
2-Adios Star C., Plante 8-1
8-Mary Volo S., Caldwell 10-1
- 3ième COURSE (conditions) amble \$1,000
1-Casoma, 3-1
6-Nick Herbert, Filion 7-2
5-Major's Fairy 4-1
7-Miss Scott B., Picard 9-2
3-Patrick Kirk, 8-1
2-Adios Star C., Plante 8-1
8-Mary Volo S., Caldwell 10-1
- 4ième COURSE (conditions) amble \$1,000
5-Claky Dares, Gamache 3-1
6-Active Bud, Côté 7-2
4-Beautiful K., Baillargeon 4-1
8-Pepsy Burd, Filion 9-2
2-Squire Dean, Héroux 6-1
3-Stoney C., Gauthier 8-1
7-Gem Direct, Lefebvre 8-1
1-Coppersmith, Plouffe 10-1
- 5ième COURSE à réclamer amble \$1,000
1-First Jet, Martineau 3-1
6-Mc's First, Caldwell 7-2
4-Golden Spark, Bédard 4-1
2-Championnate, Deguise 9-2
3-Dale Freehall, Côté 6-1
8-Edbra Wilson, Plouffe 8-1
5-Super Knight, McKinney 8-1
7-Hal Volo, Grisé 10-1
- 6ième COURSE à réclamer amble \$1,000
1-Atom Time, Filion 3-1
4-Bowser Scott, Côté 7-2
7-Angelle Wick, Findlay 4-1
6-Mr. Media, White 9-2
5-Daniel Boy, Moreau 8-1
7-Isola Hanover, Filion 8-1
4-Helen Smr. Ouesvy 10-1
- 7ième COURSE (conditions) Trot \$1,300
8-Charman Wind., Hébert 3-1
1-J.N.U., Hamelin 7-2
2-Lilli Song, GrandMaison 4-1
6-Mr. Media, White 9-2
5-Daniel Boy, Moreau 8-1
7-Isola Hanover, Filion 8-1
4-Helen Smr. Ouesvy 10-1
- 8ième COURSE (conditions) amble \$1,600
1-Atom Time, Filion 3-1
4-Bowser Scott, Côté 7-2
7-Angelle Wick, Findlay 4-1
6-Mr. Media, White 9-2
5-Daniel Boy, Moreau 8-1
7-Isola Hanover, Filion 8-1
4-Helen Smr. Ouesvy 10-1
- 9ième COURSE - préferes - amble \$1,000
6-Star Adios T., Lefebvre 3-1
3-Broderviv S., Grixé 3-1
8-Prince Adam, Gamache 7-2
7-Laidies's Aide, Bourgon 4-1
1-White Flame, Raymond 9-2
5-Great Duke, McKinney 6-1
2-Forgetful, 8-1
4-Duchess Canuck, Bédard 8-1
- 10ième COURSE à réclamer amble \$1,000
5-Sir Carligh, Filion 5-2
6-Direct M. A., Dussault 4-1
2-Play Bill 9 Turcotte 4-1
1-Adios Mite C., Bardier 6-1
3-Cagney Hanover, Ponton 8-1
4-Bolo Hal, Filion 8-1

"UNE VOLEE PARFAITE"

CET article s'adresse à tous les futurs ARCHERS et à tous ceux et celles qui s'intéressent à ce très noble sport. Comme tout sportif aime son sport, nous les Archers de Granby, aimons le tir à l'arc au point de vouloir y attirer tous les sportifs. Pour ce faire, nous vous donnons ici les explications nécessaires. Le tir à l'arc ne connaît pas d'origine, tellement il est vieux et c'est en même temps le sport le plus nouveau car à peu près personne ne le connaît à fond. C'est pour cela que nous vous demandons de lire ceci.

Le tir à l'arc est le seul sport qu'un adepte peut pratiquer à l'année longue. L'été il se pratique à l'extérieur sur des terrains appelés parcours, le tir à l'arc se pratique sur des distances de 15 vgs, à 100 vgs dans des cibles de différentes grandeurs. L'hiver, il se pratique à l'intérieur sur des cibles de 17 pcs. de diamètre à une distance qui est internationale, soit de 60 pds, ou 20 vgs. C'est un sport qui se pratique en famille, car on peut apprendre facilement à tirer dès l'âge de 5 ou 6 ans et plusieurs archers dans les tournois atteignent l'âge de 70 ans et plus.

Ce sport est celui qui connaît le moins de danger d'accidents car une flèche peut rarement être décrochée en direction de quelqu'un par accident. C'est aussi le sport qui coûte le moins cher de tous; car un archer doit répartir le coût de son équipement sur 12 mois et non sur 3 ou 4 comme tout les autres sports. Un adepte peut se porter acquéreur d'un équipement complet pour aussi peu que \$35, et pour un maximum de \$300, s'il veut se procurer le plus bel équipement. C'est donc dire que c'est un sport qui convient à toutes les bourses.

Le tir à l'arc s'apprend facilement. Dans la première leçon de tir, vous apprendrez à te-

nir l'arc et à décrocher la flèche; ce qui se fera dans environ 1/2 heure; à la seconde leçon, vous apprendrez à viser et à corriger les petits défauts de votre position de tir, dans environ 1 heure, c'est donc dire que dans une soirée de pratique, vous pourrez tirer vos flèches dans une cible réglementaire de 16 pcs. à une distance de 60 pds.

Pour ceux qui aiment les compétitions; des tournois sont organisés à travers la province par chacun des 54 clubs dont nous recevons les invitations. Pour ceux qui aiment le sport pour le bon plaisir de la chose, ce sport offre toutes les facilités. Il se pratique à la maison à la campagne, en camping et même quand la température n'est pas trop belle, il se pratique dans plusieurs cas, dans la cave de la maison. Pour ceux qui aiment la compétition sans se déplacer de la ville, des ligues de tir à l'arc sont organisées, tout comme le bowling.

Une ronde se compte sur un total de 300 points, soit 60 flèches réparties en 12 volées de 5 flèches chacune. Une flèche dans le centre compte 5 points, donc 60 x 5 = 300 points. La moyenne de tir des ARCHERS tant féminin que masculin est de 200 à 240, ce qui est très facile à faire par un archer de 4 à 5 mois de pratique.

MAINTENANT à votre tour de jouer, et quand vous aurez pris la peine de venir nous rencontrer afin de pouvoir visiter notre local et de consacrer une soirée en notre compagnie pour apprendre ce sport, vous serez conquis, c'est à dire "E C H E C & M A T T" Club des ARCHERS de Granby. Tous les jeudis et dimanches soirs de 7 hres. à 10.30 p.m. au centre récréatif de Granby Que, 80 rue Albert. Pour renseignements, Tél. 8-4188.

Les Loisirs à l'école Labrecque d'Acton Vale

ACTON VALE (AC) --- Voici les activités prévues au centre des loisirs de l'école Roger Labrecque mis à la disposition des membres du Service des Loisirs d'Acton Vale Inc. SAMEDI LE 17 Avant-midi: de 9 h. à 10 h.:

Adamsville écrase Albany et Olympie défait Barsalou

COWANSVILLE --- Deux parties ont été disputées cette semaine dans la ligue de hockey commerciale Yamaska. Les quatre équipes de ce circuit disputent leurs joutes à l'aréna de Waterloo. Dans la première partie, les Jets d'Adamsville ont écrasé le club Albany par le compte de 8 à 3. L'Olympie a eu raison du Barsalou Sport, par le pointage de 6 à 2. ADAMSVILLE VAINQUEUR Le club Albany a baissé pavillon devant les Jets d'Adamsville par le compte de 8 à 3. Gaston Lassonde a été la grande vedette des Jets en marquant deux buts en plus de se mériter trois passes. Les autres compteurs des Jets ont été Michel Dion, avec 2 buts et 2 assistances; Ronald Poulin, également 2 filets et 2 passes; Vic Lapointe, un but une passe, et enfin Gilles Lacasse avec un filet. Les compteurs du Albany sont Lussier, Y. Lepitre et Gravel. Touchette et D. King se sont mérités des mentions d'assistances sur les premiers buts du Albany. BARSALOU PERD Même si le pointage final indique un compte de 6 à 2 pour les Olympics sur le Barsalou Sport, la joute s'est déroulée à une vive allure et les spectateurs ont assisté à du jeu rapide.

Section Mosquitos: Castors vs Alouettes: 10 h. à 11 h. (Mosquitos): Braves vs Royaux: 11 h. à midi: Section Pee-Wee Aigles vs Tigres: Après-midi 1 h. à 2 h.: (pee-wee): Lions vs Indiens 2 h. à 3h.30: Section Adolescents: 3 h. 30 à 5 h.: Section des 11-13 ans (filles). LUNDI, LE 19 De 7 h. à 8 h. 30: Loisirs libres pour adolescents: de 8 h 30 à 10 h.: Loisirs libres pour adultes. MARDI, LE 20 De 7 h. à 8 h.: Hockey-salon Bantam: Rockets vs Jets: de 8 h. à 10 h.: Hockey-Salon ligue Industrielle-Sénior. MERCREDI LE 21 De 7 h. à 8 h. 30: Loisirs libres pour adolescents: de 8 h. 30 à 10 h.: Loisirs libres pour adultes.

CLASSEMENT MOSQUITOS... Position des équipes après 6 parties: 1 - Alouettes: 5 gains 1 revers; 2 - Castors: 1 gain, 5 revers; 3 - Royaux: 0 gain, 5 revers, 1 nulle.

MELLEURS COMPTEURS Jacques Chartier, 10 pts; Yves Martin et Jacques Whitton, 9 pts; Réjean Gosselin, 8 pts; Jean Letarte, 6 pts. PEE-WEE CLASSEMENT Position des clubs après 6 joutes: Tigres et Indiens, 3 gains 2 perdues, 1 nulle; Aigles: 1 gain, 2 revers; 3 nules; Lions 2 gains, 3 revers, 1 nulle. Chez les compteurs, P.E. Messier, 12 pts; Roland Walt 8 pts; Serge Boisjoly, 7 pts; Robert Leclerc, 6 pts; Serge Picard, 4 pts.

Après ces joutes, le classement de la ligue commerciale Yamaska n'offre aucun changement. En effet, les équipes ont conservé leur position et les vainqueurs ont consolidé leur emprise à ces mêmes positions. Les prochaines parties auront lieu mercredi soir, à l'aréna de Waterloo. Les amateurs sont cordialement invités.

D'Ville 3 Thetford 1

DRUMMONDVILLE (PC) --- Denis Laliberté a réussi le truc du chapeau hier soir en conduisant les Rangers de Drummondville à un gain de 3-1 sur les Canadiens de Thetford Mines dans un match de la ligue Junior A du Québec. Jules Desrosiers a évité le blanchissage aux visiteurs. A Shawinigan Cependant, les Bruins de Shawinigan écrasèrent les Braves de Sherbrooke 6-2 dans la même soirée. Ron Hibberts, Michel Toussignant, Normand Sara-Bournet, Jacques Paquin, Pierre Lafrenière et Marcel Robitaille se sont partagé les buts des vainqueurs tandis que Bill Murray et J. Perron comptaient les points des visiteurs.

SUITE DE
ST-HYACINTHE...
2.- St-Hyacinthe; Beauregard (Viens et St-Vincent) 7.23
PUNITIONS: Descastries 2 min. à 3.45 Michel 2 min. à 6.24
DEUXIEME PERIODE
3.- Victoriaville; Mentis (Mallette et Samson) 4.54
4.- Victoriaville; Samson (Mallette et Mentis) 7.36
5.- St-Hyacinthe; Black (Bédard) 19.36
6.- St-Hyacinthe; Renaud (Black et Bédard) 19.48
PUNITIONS: Gagnon 10 min. mauvaise conduite à 19.36
TROISIEME PERIODE
7.- St-Hyacinthe; Renaud (Black et Bédard) 16.35
PUNITIONS: Papineau 2 min à 5.54; Papineau 2 min à 5.57.
Arrêts: Payette 27 et Gagnon 26.

C'Ville battu

GRANBY --- Les Vics de Cowansville ont subi un autre revers, cette fois 7 à 4 contre Victoriaville hier soir. L'autre joute à l'affleure a été remise. Il nous a cependant été impossible d'avoir plus de détails sur cette perte.

Le carnaval... on le voit passer

LE "GROS GIN" BOLS... ON LE SENT PASSER

Car BOLS est un "gros gin" fort en esprit qui réchauffe le cœur. L'hiver ou l'été, au printemps ou en automne, c'est le "gros gin" préféré de tous ceux qui vivent au grand air: chasseurs, pêcheurs, sportifs... en un mot des vrais amateurs de "gros gin".

Produit et emballé par Heurik Wille & Son Limited, Waterloo, Canada
DISTRIBUTEURS: D'ESTRÉE & FILIOL, 1000, AVENUE DE LA SAISON, MONTREAL, QUEBEC

AMPRO OXYGEN CO. LTD.
Filiale de Union Carbide
Annonce
La nomination de
M. CHARLES LAPLANTE
au poste de gérant pour
GRANBY ET LA REGION
Pour tous vos besoins en
appareils de soudure
ELECTRIQUE ou au GAZ
Adressez-vous en toute
confiance à notre nouveau
représentant.
Tél. 378-5946 rue Marcel R.R.5

VOUS POUVEZ GAGNER DE \$5 à \$2500

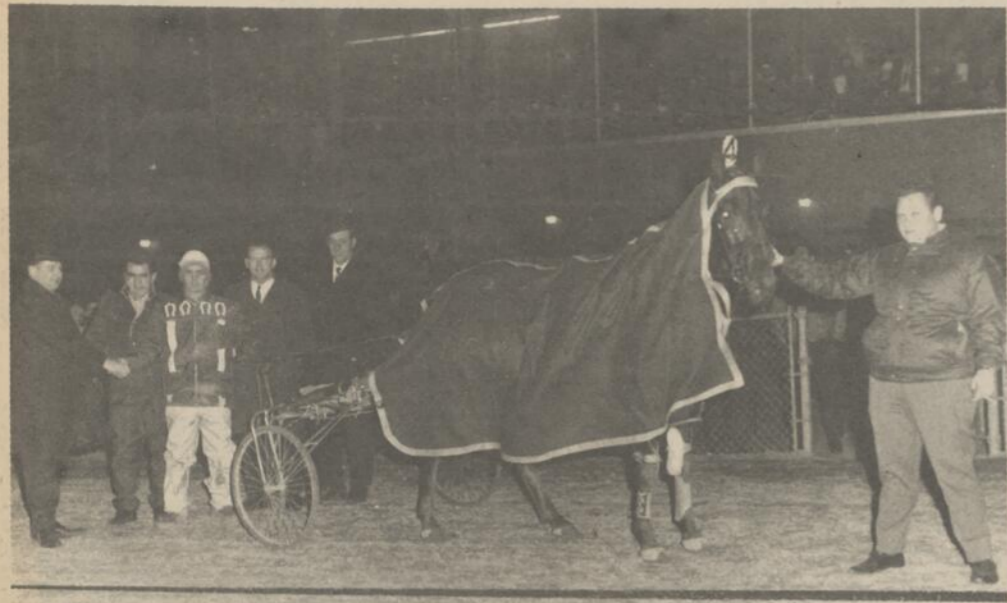
POUR LES FUMEURS DU QUÉBEC SEULEMENT!

FUMEZ MATINÉE
KING SIZE ou ORDINAIRES

CHACQUE PAQUET QUE VOUS ACHETEZ VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER. REGARDEZ LE CERTIFICAT À L'INTÉRIEUR.

Si le numéro:
se termine par 000 (3 zéros), vous pouvez gagner \$ 5.00
se termine par 0000 (4 zéros), vous pouvez gagner \$ 25.00
se termine par 00000 (5 zéros), vous pouvez gagner \$ 250.00
se termine par 000000 (6 zéros), vous pouvez gagner \$2500.00

PARMI LES NOMBREUX GAGNANTS À DATE:
Mme M. Magnan, Montréal, a gagné \$250. P. Fortin, Montréal-Nord, a gagné \$250.



L'AMBLE LA VOIX DE L'EST a été gagné par Richmond Gal, lors du dernier meeting de la saison, à la piste de Sherbrooke, dimanche dernier. L'épreuve a été disputée devant une des plus grosses foules de la saison, dont des centaines de sportifs de Granby. De gauche à droite, MM. Claude Daigneault, de La Voix de l'Est, B. Jutras, Robert Jutras, le conducteur-proprétaire, E. Marcoux, président des courses, Paul Brunelle, secrétaire des courses à Sherbrooke, et Gilles Pelletier, entraîneur.

Les sports à St-Hyacinthe

par: Yves Marcoux



GAULOIS INVINCIBLES A L'ARENA LOCALE
Les Gaulois ont continué de briller devant leurs partisans en infligeant un revers de 2 à 1 aux Aigles de Drummondville, dirigés par le sportif bien connu Oscar Aubuchon. Comme toujours, les deux équipes nous ont présenté du jeu spectaculaire et enlevant. On sait qu'il existe une très grande rivalité entre Drummondville et St-Hyacinthe, et les matches sont toujours des plus intéressants. C'est la raison pour laquelle on enregistre toujours de très belles assistances lors de joutes entre ces deux équipes. Dimanche dernier, il n'y avait aucune place de libre à l'Aréna locale, et plusieurs spectateurs ont dû assister à la joute debout.

Guy Black a marqué le premier filet des Gaulois à 4,35 par suite de passes des joueurs Gilles Gosselin et Claude St-Vincent. Pour Guy c'était son 10^e filet de la saison et certainement pas le dernier. Comme toujours, Black a été employé à toutes les sauces. Il a évolué régulièrement en compagnie de Descastrie et Fourniel qui incidemment en était à sa première joute avec les Gaulois. En plus de faire partie de l'attaque à cinq on a eu recours à ses services alors que l'équipe avait un désavantage numérique. En plus, on l'a vu à plusieurs reprises à l'aile droite en compagnie de Gilles Renaud et Gilles Bédard. Lors de la joute de jeudi dernier à Victoriaville, l'instructeur Claude Savary l'a employé, sur deux trios durant une bonne partie de la joute en plus des attaques à cinq et lors d'un désavantage numérique. Black en plus d'être un joueur de valeur est des plus utiles à l'équipe, et l'instructeur Savary l'emploie en conséquence. Il ne faudrait pas pour cela oublier qu'il n'est pas seul sur l'équipe et que c'est grâce au travail de tous que le club occupe présentement le premier rang du circuit.

Gilles Renaud fait lui aussi de l'excellent travail. En plus de compter d'une façon régulière, Gilles est aussi employé à toutes les sauces. Gilles sait fournir de belles passes à ses alliés Bédard et Boileau et à l'occasion, il fait allumer la lumière rouge derrière le filet de l'adversaire. En 19 parties Gilles a accumulé un total de 19 points composés de 7 buts et 12 assistances. Il est à juste titre l'une des meilleures recrues du circuit, et certainement la meilleure de l'équipe des Gaulois.

Claude St-Vincent ne cesse de se faire valoir tant par son travail offensif que défensif. A date, il a dépassé son total de points accumulés la saison dernière et on est à peine rendu à la moitié de la saison. En 19 joutes, Claude a trouvé le fond du filet à 4 occasions. On lui a aussi crédité 11 mentions d'assistances, bon pour un total de 15 points.

LES SPECTATEURS ONT EU CHAUD
A 15.20 du premier vingt, Andy Payette dû être porté hors de la patinoire par suite d'une blessure survenue après avoir fait le grand écart devant un lance adversaire. En voyant les aider Payette à se retirer, plusieurs supporters locaux se sont posés la question à savoir si Andy pourrait terminer la joute; dans le cas contraire... Actuellement, les Gaulois peuvent compter sur les services d'un seul gardien de valeur. L'an dernier, Payette a participé à toutes les joutes de l'équipe et il en était de même du temps des Vics. C'est la principale raison pour laquelle l'équipe des Gaulois n'alligne qu'un seul gardien. Il serait toutefois bon de se poser la question à savoir ce qu'il adviendrait des Gaulois si Payette était pour une raison quelconque obligé de s'absenter du jeu pendant plusieurs joutes. Il appert que les Gaulois peuvent compter sur le service de Jean Guérin, mais comme en deux années avec l'équipe locale il n'a participé à aucune joute régulière et a même omis à plusieurs reprises de se présenter aux séances de pratique, il est à se demander ce qu'il pourrait faire devant les francs tireurs de la ligue.

ENCORE DES INCIDENTS REGRETTABLES A L'ARENA
On a de nouveau été témoin de scènes plus ou moins graves lors de la joute de dimanche dernier alors qu'à un certain moment, un spectateur s'en est pris à un joueur, en l'occurrence Racette des Aigles. L'incident est survenu alors que Racette et Viens étaient aux prises sur le bord de la bande. On a la semaine dernière désapprouvé les agissements des joueurs Cardin et Lévesque des Castons qui avaient frappé des spectateurs complètement inoffensifs. Nous n'approuvons pas non plus le geste d'un spectateur qui a provoqué une escarmouche qui a nécessité l'intervention de la force constabulaire. Plusieurs ne digèrent pas les manières de Monsieur Racette mais sur la patinoire, seul l'officiel peut faire justice. Qui joue avec le feu s'y brûle, et si les spectateurs commencent à s'en prendre aux joueurs de cette façon, ils devront s'attendre à recevoir des coups et le joueur sera dans son droit. Il est à espérer qu'à l'avenir, les intéressés voudront bien contenir leur rage et demeurer à leurs sièges.

ST-HYACINTHE JUNIOR REPREND LE CHEMIN DE LA VICTOIRE
Nos juniors sont sortis vainqueurs de la joute qui les opposait aux joueurs de St-Jean lors d'une joute régulière de la ligue Junior B Rive Sud disputée dimanche dernier à St-Jean. Le sang nouveau a de beaucoup contribué à la victoire puisque deux des trois buts du St-Hyacinthe ont été marqués par des nouveaux-venus. André Bolduc et Gilles Lecompte ont tous deux marqué pour le St-Hyacinthe tandis que Robert Duval complétait le pointage. Bolduc, Lecompte, Ferland et Lacharité portaient l'uniforme du St-Hyacinthe pour la première fois et d'après les renseignements obtenus, il se pourrait fort bien qu'il y en ait deux autres lors de la joute de dimanche prochain. A cette occasion, les Seigneurs de Boucherville seront les visiteurs à l'Aréna locale et les joueurs du St-Hyacinthe entendront bien venger l'échec subi à Boucherville il y a de cela deux semaines.

LE BALLON-BALAI PREND DE LA POPULARITE
Les vendredi soir à l'Aréna locale, les sportifs peuvent voir à l'oeuvre les joueurs de la ligue de ballon-balai St-Hyacinthe enr. Jusqu'à présent, 4 programmes doubles ont été présentés et tous se sont terminés par des pointages très serrés. Il suffit de dire que à date aucune équipe n'a pu marquer plus de 2 buts lors d'une joute, pour montrer jusqu'à quel point tous les clubs sont équilibrés. Actuellement le club O'Keefe détient le premier rang du circuit avec 6 points. Suivent en deuxième position les équipes St-Hyacinthe Propane et Restaurant Guilbert qui en ont 4. Au quatrième rang avec 2 points, apparaît le nom de la Kimberly-Clark nouveau-venu cette saison. Piché porte-couleur du restaurant Guilbert détient présentement la tête des compteurs de la ligue avec 4 points composés de 1 but et de 2 assistances. La direction de la ligue se prépare actuellement à la semaine du ballon-balai qui se tiendra à St-Hyacinthe vers le 15 janvier, et qui se terminera par le couronnement d'une reine. Comme par les années passées, des bonhommes ballon-balai seront mis en vente, et au dire du président Guay, ils sont de vrais petits bijoux.

LIGUE DES ABEILLES
COWANSVILLE - La ligue des Abeilles nous donne ses derniers statistiques et on voit que l'équipe Salon Estelle est seule en tête et la meilleure moyenne appartient à J. Cocolas et J. Couture.

Noms	Pts.	Moy.
1- J. Cocolas	118	118
2- J. Couture	118	118
3- A. Champigny	116	116
4- D. Clouston	110	110
5- N. Dubois	110	110
6- T. Boucher	108	108
7- J. Houle	107	107
8- Rita Beuregard	107	107
9- C. Grégoire	105	105
10- B. Laplante	105	105
11- C. Decelles	104	104
12- Y. Roy	104	104
13- R. Tanguay	103	103
14- F. Bédard	102	102
Mag. Guy Bilodeau	27	

(Suite à la page 15)

Beau ralliement pour Acton Vale

ACTON VALE (AC)-- Tel qu'annoncé la semaine dernière il nous fait plaisir de vous faire connaître les meilleurs compteurs de la ligue de hockey Haute-Pression évoluant à l'Aréna de Waterloo.

André Jetté, joueur-gérant des Incorruptibles d'Acton Vale est installé au premier rang avec 12 buts et 11 passes pour un total de 23 points, il est suivi de trois autres joueurs du Acton Vale, soit Réjean Plourde et Jean-Pierre Jetté avec 22 points chacun et Gaby Meunier avec 11 points.

ACTON: 4
GAIS-LURONS: 4
Dimanche soir dernier, dans une joute régulière du circuit Haute-Pression, les Incorruptibles d'Acton Vale sont revenus de l'arrière pour faire match nul 4-4 devant les "Gais-Lurons" de Waterloo.

Les actonnais ont fort bien mené l'offensive puisque les Gais-Lurons avaient l'avantage 4-1 alors qu'il ne restait que 3 minutes à jouer dans le 3^e vingt. Les Incorruptibles ont déployé toutes leurs forces pour niveler le pointage à 17 secondes de la fin avec des buts sans riposte de André Jetté à 2 reprises et de Gaby Meunier, le vétérain-joueur de l'équipe locale.

SOMMAIRE
1- Réjean PLOURDE (Marcel Paré - Guy Charlebois); 2- André JETTE (Guy Charlebois - Réjean Plourde); 3- Gaby MEUNIER (Réjean Plourde - André Jetté); 4- André JETTE (Marcel Champagne). Pour Waterloo, Bernard et Groulx ont dirigé l'attaque avec deux buts chacun.

Hockey mineur bantam de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE (Y.M.)-- Les activités ont repris dans le circuit Bantam et à cette occasion, les Panthères, les Tigres et les Eperviers ont remporté des victoires.

La première rencontre opposant les Castors et les Panthères s'est terminée par le pointage de 6 à 1 l'avantage des Panthères. Pour le club gagnant Messier s'est distingué en marquant 2 buts et en se méritant une mention d'assistance. Sergerie a marqué l'unique filet des Castors.

SOMMAIRE
1er PERIODE
1- Panthères: Daigle (Messier et St-Jean) 2,40
2- Castors: Sergerie (Bellavance Choquette) 10,00
3- Panthères: Messier (St-Jean) 12,40

AUCUNE PUNITION
2e PERIODE
4- Panthères: Paris (Sans aide) 2,55
Punition: Daigle 2 min. à 6,45
3e PERIODE
5- Panthères: Messier (Vanasse) 8,10
6- Panthères: Daigle (St-Jean) 10,00
7- Panthères: Sansoucy (Sans aide) 12,25
Punition: Guertin 2 min. à 14,35

La deuxième rencontre opposant les Cougars et les Tigres s'est terminée par le compte de 5 à 3 à l'avantage des Tigres. Pour les Tigres Grégoire a marqué 2 filets en plus de se mériter une mention d'assistance. Gagnon a marqué 2 des 3 filets des Cougars. Seulement 2 punitions ont été décernées durant la joute.

SOMMAIRE
1er PERIODE
1- Cougars: Gagnon (Lalonde) 1,43
Punition: Grégoire 2 min. à 11,45
2e PERIODE
2- Tigres: Messier (Grégoire) 4,40
3- Tigres: Bourque (Sans aide) 8,20
4- Tigres: Grégoire (Sans aide) 12,05
Punition: aucune
3e PERIODE
5- Cougars: Roux (Richard) 6,30
6- Tigres: Grégoire (Fredette) 10,15
7- Tigres: Messier (Grégoire et Fredette) 12,50
8- Cougars: Gagnon (Rochefort et Lalonde) 13,00
Punition: Robin 2 min. à 9,20
Les Eperviers ont remporté les honneurs de la troisième rencontre en disposant par le pointage de 2 à 1 des Lions. Leblanc et Fournier ont marqué pour les Eperviers tandis que Gadois comptait l'unique filet des Lions.

SOMMAIRE
1er PERIODE
1- Lions: Gadois (Tétreault et Asselin) 1,40
2- Eperviers: Fournier (Provost) 3,10
Punitions: Bourgeois 2 min. à 0,40
Guilbert 2 min. à 7,40
2e PERIODE
3- Eperviers: Leblanc (Campbell) 14,37
Punitions: Guilbert 2 min. à 8,00

DANS LA LIGUE APCV

GRANBY - La ligue de quilles A P C V jouera une dernière fois en 1966 vendredi soir. On reprendra la célèbre régulière le 13 janvier 1967.

MOYENNE DAMES	POINTS	Super Transport Ltée	POINTS
Marie Paule Daoust	120	18 1/2	10
Cécile Coté	113	Potvin & Fils Inc.	10
Huguette Devard	111	Plus haut simple:	
Jeanne Cadotte	102	D: F. Leroux	163
		C. Coté	163
		H: Wilfrid Cadotte	210
		Plus haut triple:	
		D: M. Paule Daoust	430
		H: Wilfrid Cadotte	524
		Plus haut simple:	
		Plus haut triple:	
		Hubert & Ménard Inc.	688
		Granby Auto Lave	1804
		Plus haut simple de la semaine:	
		Marie Paule Daoust	146
		Guy Daoust	179
		Plus haut triple de la semaine:	
		Marie Paule Daoust	402
		Guy Daoust	472
		Plus haut simple de la semaine pour une équipe:	
		Hubert & Ménard Inc.	648
		Plus haut triple de la Semaine pour une équipe:	
		Hubert & Ménard	1789
		Equipés	points
		Granby Auto Lave	34 1/2
		Alain Auto. Ltée.	31
		Hubert & Ménard Inc.	24
		Brasserie Labatt	20
		Granby Fire Equip.	19
		C. Carpentier Auto.	19

Amis quilleurs, à Sherbrooke samedi le 17

Le 21ème tournoi en vue de l'émission télévisée "As des Quilles", se tiendra samedi le 17 décembre 1966 au Salon de Quilles Lorraine de Sherbrooke.

Dans le but de favoriser les quilleurs de l'extérieur, nous ferons les rondes de qualifications aux heures suivantes: 10 hrs, 12,30, 4,30 et 6,30 hrs p.m. La finale sera cédulée pour 9 hrs et 10% des joueurs y prendront part.

Les 12 meilleurs hommes et les 4 meilleures femmes seront alors assurés d'une place au cours des 4 prochaines émissions de télévision.

Veillez, s'il vous plaît, vous inscrire le plus tôt possible. HUBERT HOULE Organisateur, Circuit Professionnel de Sherbrooke, 2675 King Ouest, Sherbrooke, P. Q.

Une dinique pour plus de 300 instructeurs

TORONTO (PC) - Les délégués de la CAHA ont décidé samedi de tenir des cliniques pour plus de 300 instructeurs dans cinq régions du Canada en août prochain. Les ligues et associations désigneront les candidats de leurs choix.

Les principaux conférenciers seront Hap Emms, gérant général des Bruins de Boston, Jack Kennedy, directeur athlétique de l'Université McMaster, Bobby Kerr, de Flin Flon, Manitoba, et Howie Meeker, ancien Leaf de Toronto.

Le Conseil national de la Santé et des Sports amateurs financera la tenue de ces cliniques, au coût approximatif de \$50,000, à Vancouver, Winnipeg, Kingston, Québec et Terre-Neuve.

ENDETTE JUSQU'AU COU?

SURVEILLEZ nos annonces d'argent à prêter **OU UTILISEZ** notre nouvelle rubrique numérotée **100--"ARGENT DEMANDE"**

CANADIAN TIRE CORP.

PERCEUSE électrique compacte de 1/2". Moteur développant 1/3 CV. \$29.95. Autres modèles.

SCIE 7 1/2" de luxe. Débrayage de sécurité empêchant les retours. \$48.95. Choix de plusieurs autres modèles.

SABLEUSE compacte. Grande semelle de 7 1/4" X 35 8". \$19.95.

SCIE Pour la plupart des découpages des bricoleurs. \$15.95.

PERCEUSE Un outil de précision. Perceuse 1/2" la meilleure à ce prix. \$11.77. Plusieurs autres modèles.

CANADIAN TIRE MAGASINS ASSOCIES
J.C. VALLEE, propriétaire
332, rue Principale Granby 378-5383

Maheu AUTOMOBILE INC.
Granby 378-7474 378-6283

ACHÈTE MIEUX, QUI ACHÈTE CHEZ MAHEU

INSURPASSABLE PAR SA BEAUTE ET SON ELEGANCE SEUL DODGE VOUS L'OFFRE	DODGE 1966 Comme neuf Tout équipé \$3195	METEOUR 1965 Conv., tout équipé 20,000 milles \$2450	PONTIAC 1962 2 portes, H.T. \$1250	PONTIAC 1964 2 portes 6 cyl., auto Comme neuf \$1575	PLYMOUTH 1962 4 portes, sedan 6 cyl., auto. \$1195	PONTIAC 1965 Tout équipé Comme neuf \$2195
	PLYMOUTH 1963 H.T., 4 portes, Tout équipé \$1575	CHEVROLET 1964 V 8, auto. Très propre \$1595	MERCURY 1963 V 8, auto 4 portes, sedan \$1495	PLYMOUTH 1961 Statio, V 8, auto. \$795	BUICK 1959 H.T., 4 portes, Tout équipé \$575	CHRYSLER 1966 2 portes, H.T., Tout équipé PRIX SPECIAL

C'est le temps... commandez votre O'Keefe maintenant!



Ernest Pouliot, agent O'Keefe et son équipe, vous offrent leurs meilleurs vœux pour la saison des Fêtes.

66-84F "Un produit canadien vendu d'un océan à l'autre."

La Voix Féminine



Une fondue à l'agneau, avec du fromage piquant, des sauces brunes et aux herbes, accompagnée d'une salade Waldorf et d'un plateau de cornichons, est un régal tout indiqué pour des réceptions des Fêtes.

La fondue à l'agneau, un régal inédit pour vos réceptions

Seriez-vous en quête d'un plat inédit à savourer après les plaisirs du ski ou du curling? Essayez la fondue à l'agneau, un régal tout indiqué tant pour des réceptions intimes que pour des réceptions des Fêtes.

Servie avec du fromage piquant et des sauces brunes et aux herbes, la fondue à l'agneau est l'un des mets les plus faciles à préparer, suivant la recette qui nous est communiquée par le Centre d'Information de l'Agneau de Nouvelle-Zélande.

La moitié du plaisir de la fondue à l'agneau, c'est de préparer à l'avance les sauces en laissant aux invités le plaisir de tremper leurs propres bouchées.

S'emparant des bouchées d'agneau à l'aide de fourchettes spéciales à long manche, les convives les baignent dans le plat de fondue contenant de l'huile bouillante. La viande ainsi cuite à point, est saisie ensuite à la fourchette ordinaire. C'est de nouveau la trempe, en plongeant les mor-

ceaux d'agneau dans l'une ou toutes les sauces succulentes placées à bonne portée.

Par un temps froid, quoi de plus agréable et de plus réchauffant qu'une fondue à l'agneau.

INGREDIENTS

3 1/2 lbs de gigot d'Agneau du Pirntemps de Nouvelle-Zélande, coupé en tranches de 3/4 de pouce d'épaisseur.

MARINADE

1 tasse de vin rouge mi-sec
1/2 tasse d'huile de table
1/4 de tasse d'oignons coupés en dés
1/2 c. à thé de sauce de steak épaisse
1/2 c. à thé de sel

Quelques grains de thym de terre, de marjolaine et d'origan.

SAUCE PIQUANTE AU FROMAGE ET SAUCE AUX HERBES

1/4 de tasse de beurre
6 c. à soupe de farine
1/2 c. à thé de sel
1/8 de c. à thé de poivre
2 tasses de crème légère
6 c. à soupe de sherry sec

Pour la sauce au fromage - 1/2 tasse de languettes de fromage "Vieux Cheddar"
Pour la sauce aux herbes - 2 c. à soupe de hâché
1/2 c. à thé de poudre de caïri
1/2 c. à thé de basilic doux déshydraté

SAUCE BRUNE PIQUANTE

3 c. à soupe de cassonade
1/4 c. à thé de gingembre de terre
1 c. à s. de sauce de Soya
1/2 tasse d'ananas non-sucré
1/4 de tasse de ketchup
1/4 de c. à thé de sel
2 c. à thé de féculé de maïs
1 c. à s. d'eau froide

PROCESSUS

Demander au boucher de vous servir le gigot d'agneau en tranches de 3/4 de pouce. Décongeler, parer et déosser, puis découper en bouchées et placer dans un bol.

Malaxer bien les ingrédients à marinade et verser sur l'agneau; couvrir et faire réfrigérer pendant plusieurs heures en remuant à l'occasion. PRÉ-

(SUITE A LA PAGE 13)

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Inutile de ressasser vos anciens problèmes; vos tracassés s'atténuent d'eux-mêmes. On vous suggère un moyen auquel vous n'avez pas pensé.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Il est probable que vous ayez à faire appel à des amis dans un moment d'indécision; n'hésitez pas à le faire. La soirée apporte de la joie.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) C'est le bon moment d'effectuer les changements auxquels vous pensiez depuis longtemps. Si vous avez besoin d'idées ou d'information, ayez recours à vos proches.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) On attend de vous des initiatives et des idées nouvelles. Il vous appartient donc de prendre des décisions à chaque fois que l'occasion se présentera.

22 juillet au 21 août (LE LION) Même si vous n'obtenez pas tout à fait ce que vous désirez, vous pouvez avoir de bons résultats. La chance vous favorise davantage à la fin de la journée.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Rien de sensationnel dans la routine de vos activités. Si vous éprouvez quelques déceptions, elles proviendront du domaine du cœur.

23 septembre au 21 octobre

(LA BALANCE) Aujourd'hui, vous faites plusieurs projets que vous ne pourrez mettre à exécution. Vous voudriez être partout à la fois. Une chose vous échappe.

22 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Tout excès peut être dangereux pour vous; donc, prudence et modération. La vie en société pourrait vous apporter de nouveaux intérêts.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Vous pouvez éprouver certaines difficultés dans vos entreprises; persistez quand même car la soirée sera des plus heureuses. Une chose vous surprend.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) L'absence d'une personne vous cause de l'inquiétude. Si vous mettez une dernière main à une affaire en cours, vous aurez une belle réussite. Une lettre se fait attendre.

21 janvier au 19 février (LE VERSEAU) Des amis peuvent vous rendre de grands services; par contre, des gens que votre entourage sont susceptibles de vous nuire en certaines circonstances.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Aujourd'hui, si vous avez un geste important à poser, réfléchissez bien. Occupez-vous davantage de vos problèmes de famille. Manifestez un peu plus d'affection.



Une cinquantaine de personnes participent au dépouillement d'arbre de Noël de l'A.F.E.A.S. de la paroisse Immaculée-Conception, en présence du "Père Noël", à la demeure de Mme Claire Guertin. Les dames étaient invitées à porter une robe de soirée, longue ou courte; ceci donna lieu à un concours dont Mme Jeanne Parent fut la gagnante. Un vin, offert par Mme Jeanne Parent, et un buffet froid furent servis au cours de la soirée. Sur la photo nous reconnaissons, de gauche à droite: Mmes Jeanne Parent, conseillère; Claire Guertin, hôtesse; Thérèse Brouillard, trésorière; le Père Noël; Mmes Jeannine Robillard, secrétaire; Louise Enright, conseillère; Lucienne Bousquet, présidente de l'A.F.E.A.S. Immaculée-Conception.



M. Paul DESMARAIS et Mlle Madeline DESLANDES dont le mariage sera célébré dans l'intimité samedi matin, le 17 décembre, à 11 heures, en l'église de la paroisse Ste-Thérèse, de Cowansville. M. Desmarais est le fils de M. et Mme Jean-Paul Desmarais, et Mlle Deslandes est la fille de M. Henri-Paul Deslandes. Une réception suivra la cérémonie nuptiale à l'Auberge de Sutton. M. Desmarais est secrétaire à la Commission scolaire régionale. Les nouveaux époux habiteront Cowansville.



Les montres ne sont plus seulement utiles mais deviennent décoratives

L'atmosphère gaie et joyeuse de la saison des Fêtes se reflète cette année dans la magnifique collection des montres

suisse de qualité. Il existe des modèles pour presque tous les membres de la famille, des modèles qui conviennent aux toutes dernières créations de la mode sport comme aux toilettes de grand soirs et au style à gogo.

Aujourd'hui, nous portons nos montres de différentes façons, selon notre personnalité. La montre-bracelet classique offre cette année des modèles plus grands et plus hardis, mettant l'accent sur des cadrans qui sortent de l'ordinaire et sur de larges bracelets en ruban aux teintes vives. Les jeunes modernes choisiront la montre en sautoir qui se porte également à la ceinture ou dans une poche. La gamme de ces modèles semble sans fin, des piqants modèles victoriens émaillés ou aux formes irrégulières avec cadrans noirs jusqu'aux minuscules clochettes émaillées et aux styles futuristes. Un autre modèle prend la forme d'une toute petite montre montée sur une bague en or au travail exquis ou celle d'une broche artistique, au motif floral antique ou au dessin moderne.

Les dessinateurs suisses ont su lancer de nouvelles tendances dans le style montres-bracelets comme dans celui des montres de gousset et, cette année, les montres pour hommes s'harmonisent au style masculin "total". Plus minces et plus grandes, ces montres modernes ont des cadrans réalisés avec beaucoup d'imagination et des traits indicateurs vraiment remarquables, tel le cadran noir rehaussé de chiffres arabes or. Grâce au renouveau de popularité dont jouit le gilet auprès des élégants, la montre de gousset, extra-mince, est de plus en plus en demande. Il existe une grande variété de modèles aux formes attrayantes, et pour la tenue de soirée, des pierres précieuses couronnent le cadran ou décorent la tige de remontoir.

L'ingéniosité des artisans suisses ne s'est pas arrêtée à la création de montres de toilette; ou présente également un grand choix de montres spéciales pour l'homme de science et le sportsman. L'homme peut choisir une montre munie d'une échelle logarithmique qui est, en fait, une petite machine - comptable. Le médecin préférera, évidemment, la montre mune d'un dispositif spécial qui enregistre les pulsations du cœur d'un patient. La montre du photographe fanatique comprend un mécanisme à bouton-poussoir "départ et arrêt" qui sert à mesurer le temps de pose. Le chronomètre

Collection haute couture des montres de qualité

C'est au magnifique salon suisse "Montres et Bijoux", tenu cet automne à Zurich, que les artisans suisses dévoilent leurs collections haute couture.

Trente seulement, parmi plus de cinq cents fabricants suisses, sont invités à y exposer leurs créations qui dictent la mode dans le monde entier pendant des années.

On y fait ressortir les idées nouvelles et créatrices et l'attrait du style, sans pour cela sacrifier les qualités de précision et de durabilité du mouvement, qualités qui ont fait la renommée de l'horloger suisse dans le monde entier.

Cette année, la tendance la plus remarquable se reflète dans le style intégré par lequel boîtier, cadran et bracelet forment un tout. Le bracelet se fond délicatement dans le boîtier ou le cadran est encastré dans la partie principale du bracelet, formant une unité harmonieuse.

tre pour tableau de bord ravi-
rent le fervent de la voiture sport;
le modèle qui indique l'altitu-
de conviendra à l'aviateur tan-
dis que celui qui enregistre les
phases de la lune et les mar-
ées fera plaisir au yatchman.

Des cadrans assortis à la texture du bracelet permettent également d'obtenir cet aspect d'ensemble. Plusieurs de ces styles ont éliminé complètement les anses, donnant ainsi des lignes lisses et ininterrompues à la montre et au bracelet.

L'emploi discret de pierres précieuses accentue la forme ou le profilé de la montre. De larges bracelets en or, d'une texture particulière, prêtent souvent une note de haut luxe. Un modèle emprunte la forme de minuscules pépites d'ort tandis qu'un autre est caractérisé par des cercles d'or, mat et poli, de différents formats. Au premier rang, toutefois, plaçons les nombreuses variations du bracelet délicatement gravé, autour de la montre même.

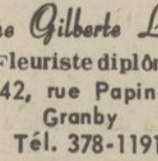
Des modèles haute mode et un art consommé ont fait la renommée de l'industrie horlogère suisse depuis des siècles qui a fourni à l'élite du monde entier des créations d'une exquise exécution. Grâce aux méthodes modernes de fabrication, alliant art consommé et génie créateur, chaque personne peut aujourd'hui posséder au moins une montre de précision très chic - et fort probablement plus d'une.

Naissance

ST-SIMON- (DNC) -- M. et Mme Jean-Claude Camyot (Huguette St-Amant) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Daniel Claude. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Daniel Bachand (Jacinthe Parenteau), de St-Nazaire.

FLEURS

Pour toutes occasions
SPECIALITES;
Fleurs pour mariage
et mortalité



Mme Gilberte Loiselle
Fleuriste diplômée
342, rue Papineau
Granby
Tél. 378-1191

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR MAIS LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.



Une photo du nouvel exécutif du Cercle 715 St-Léon des Filles d'Isabelle de Cowansville a été prise lors de la veillée annuelle à l'occasion de Noël. Assises, de gauche à droite nous remarquons: Mme Roterhine Pinsonneault, Mme Cécile Décelles, Mme Adrienne Lacombe, M. le curé Antonio Petit, de la paroisse Ste-Thérèse et aumônier du Cercle, Mme Denise Chagnon, régente, Mme Marie-Ange

Roy, Mme Jacqueline Perkins, Mme Cécile Levert et Mme Leda Lajoie. Sur la deuxième rangée, dans le même ordre: Mlle Angèle Fournier, Mmes Rose-AlmaNadeau, Rita Bearegard, Jeannine Boileau, Yvette Houle, Ida Daniel, Georgette Gingras, Denise Gagné, Mlle Thérèse Allard, Mmes Jeannine Fontaine, Ildéa Frégeault et Cécile Cotnoir.

Vous êtes au courant que nous déménageons

Oui, le 1er mai 1967 nous aurons fusionné nos deux magasins

Boutique Mirelle Brassard et Vic Deschesnes

à cette adresse

580 rue Hôtel-Dieu

Pour souligner cette occasion, à partir de cette semaine, nous offrirons chaque semaine un item à prix choc.

L'item de la semaine débutant le jeudi 15 décembre sera la robe.

pour **5.00 10.00**

Toutes les robes de la Boutique Mirelle Brassard sont à votre disposition

Très important

Toute la marchandise régulière ne se trouvera qu'au magasin

Vic Deschesnes
580, rue Hôtel-Dieu,
(ouvert jusqu'à neuf heures)

Woodhouse SERVICE DE VAISSELLE ANGLAISE EXCLUSIVE à un prix de vente spécial!

SERVICE DE 52 MORCEAUX

Vaisselle "Delphatic"

importée de Barratt's Angleterre

Caractéristiques:

En porcelaine blanche, demeurant toujours dans le ton! Motif de rose d'une beauté sans égal.

PARTICULARITÉS:

Un de chacun:
• Grand plat à viande.
• Bol à crème.
• Plat à légumes.
• Sucrerie.

Huit de chacun:
• Tasses. Bols à soupe.
• Assiettes à diner.
• Soucoupes.
• Assiettes à pain.
• Assiettes à dessert.

VOTRE CHOIX DE 3 MOTIFS!

Valeur de 29.⁹⁵
En SPECIAL à 19.⁹⁵
EPARGNEZ \$10

Service de 52 mcs. Motif de feuille d'érable. Mêmes morceaux que ci-haut.

Service de 52 mcs. Motif de Gland. Mêmes morceaux que ci-haut.

N'IMPORTE LEQUEL DE CES SERVICES "DELPHATIC" DEVIENT VOTRE A TERMES ULTRA FACILES! \$1 COMPTANT ET \$1 PAR MOIS

Woodhouse 174 RUE PRINCIPALE. TÉL. 372-3317

Magasinez en toute aisance les vendredis jusqu'à 9 heures 30 p.m.

Une danseuse est acquittée

COWANSVILLE - La danseuse Marco Sherry, sur qui pesait une accusation d'avoir donné dans un hôtel de Granby un spectacle immoral et indécent, a été acquittée, hier matin, au palais de justice de Cowansville.

Le juge Gérard Normandin, de la Cour des sessions de la paix, qui a entendu le procès de la danseuse âgée de 36 ans, a rendu son verdict après avoir pris l'affaire en délibéré.

Marco Sherry, ballerine de profession, qui habite Pointe-aux-Trembles, avait subi son procès le 6 décembre dernier, et c'est Me Claude Léveillé qui représentait l'accusée.

On se rappelle que deux agents de l'escouade de la moralité de St-Hyacinthe se rendirent à l'hôtel Windsor, de Granby, afin de voir le spectacle offert par Mlle Sherry. C'est à la suite de cette visite qu'ils ont porté plainte.

Lors du procès qui s'était déroulé à huis-clos, plusieurs témoins de la défense ont été entendus, en plus des deux agents provinciaux pour la couronne.

Le juge Normandin, tenant compte de la preuve faite lors de ce procès qui a duré environ deux heures avait manifesté l'intention d'étudier le cas et de prendre cette cause en délibéré.

Il a rendu son verdict, hier matin, et a acquitté la danseuse Marco Sherry, se basant sur une preuve faible de la part de la couronne.

Décès d'un acteur

Santa Monica, Cal. — M. Richard Whorf, 60 ans, acteur et directeur cinématographique, qui s'était rendu célèbre par ses films "Blues in the Night", "Keeper of the Flame", et "Assignment in Brittany", d'une crise cardiaque.

9 enfants sont tués et vingt autres blessés

TOKYO (AFP) — Neuf enfants ont été tués ce matin et 20 autres ont été blessés, dont six grièvement, par un camion de la voirie dans la ville de Sanage, dans le centre-sud du Japon.

Les enfants, âgés de trois à cinq ans, traversaient une rue escortés par une maîtresse pour se rendre à l'école quand le camion, arrivant à toute vitesse, entra en collision avec une autre voiture, et les deux véhicules se projetèrent sur les écoles.

La police a indiqué que le conducteur du camion s'était endormi à son volant. Le chauffeur de l'autre voiture venait d'accompagner ses enfants à l'école et rentrait chez lui.

SUITE DE: LA FONDUE

parer les sauces, puis couvrir et réfrigérer jusqu'à usage.

SAUCE PIQUANTE AU FROMAGE ET SAUCE AUX HERBES

Faire fondre du beurre dans une grande poêle, incorporer la farine, le sel et le poivre; agiter sur feu doux jusqu'à bouillonnement; ôter la poêle du feu et malaxer progressivement dans de la crème et du sherry; remuer et faire cuire à feu doux jusqu'à consistance et jusqu'à cuisson de la farine.

Pour la sauce piquante au fromage - ajouter du fromage à la moitié de la sauce à la crème puis remuer jusqu'à faire fondre.

Pour la sauce aux herbes, ajouter à la sauce restante du persil du cari et du basilic doux, puis remuer sur feu doux pendant cinq minutes.

SAUCE BRUNE PIQUANTE

Mélanger la cassonade, la gingembre, la sauce de soja, le jus, le ketchup et le sel dans une petite casserole; porter à ébullition, en remuant constamment; réduire le feu, mélanger et laisser mijoter pendant cinq minutes. Délayer le féculé de maïs dans de l'eau, verser dans la casserole et remuer pour incorporer aux autres ingrédients puis laisser cuire à feu moyen jusqu'à épaississement et cuisson du féculé de maïs.

Avant de servir, égoutter l'agneau avec soin, puis disposer sur un plateau. Remplir à moitié la marmite à fondue d'huile de table et chauffer à 360 f ou brunir quelques croûtons de pain pendant 60 secondes. Déposer la marmite sur un réchaud à alcool. Vous pouvez maintenant inviter vos convives à plonger leurs bouchées de viande, en servant la sauce, légèrement réchauffée dans des bols séparés.

Un emprunt de \$60 millions aux E.-Unis

MONTREAL (PC) — La Commission hydroélectrique de Québec annonce qu'elle vient de négocier aux Etats-Unis un emprunt de \$60,000,000 dont le produit sera ajouté à ses fonds généraux et servira à financer son programme de construction.

Les nouvelles obligations (série AY) porteront intérêt à 6 1/4 pour cent, seront datés du 1er janvier 1967 et viendront à échéance le 1er janvier 1993. Elles sont offertes au public pour \$99,50, ce qui représente un rendement de 6,29 pour cent.

La Commission pourra racheter cette émission par anticipation, en totalité mais non en partie, sur préavis d'au moins 30 jours, à compter de 1er janvier 1982. Si elle exerce cette option, le prix de rachat sera de \$102,00 du 1er janvier 1982 au 31 décembre 1984; de \$101,25 du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1987; de \$100,50 du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1990, et de \$100 du 1er janvier 1991 jusqu'à l'échéance.

Héritage d'un million légué à une ménagère

NEW YORK (PA) — Le directeur d'une firme de produits de beauté a légué en mourant une petite partie de sa fortune à la ménagère qui avait été à son service durant 29 ans.

M. David A. Berlin, trésorier de la société Helena Rubenstein, est décédé le mois dernier à l'âge de 78 ans, laissant la presque totalité de sa fortune à sa veuve.

Toutefois, M. Berlin avait stipulé qu'un huitième de ses biens irait à Mme Mary Wolstromer, de Brooklyn. Ce pourcentage représente plus de \$1,000,000.

Lorsqu'on lui apprit la nouvelle de cet héritage inespéré, Mme Wolstromer a déclaré que David Berlin était le plus merveilleux ami qu'on puisse rêver.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST



LES POMPIERS DE FARNHAM s'affairaient pour mettre une dernière main aux décorations et aux arbres de Noël qui décoreront la caserne, samedi, pour recevoir le Père Noël. Après la parade qui débutera à 1 heure, en face de l'hôtel de ville, le Père Noël se rendra à la caserne des pompiers où il recevra la visite des enfants à qui il distribuera bonbons et friandises. (Photo Robitaille)

La Cour de Montréal s'est rendue à l'usine de la Gelco, à Farnham

FARNHAM - Tous les membres de la Cour des assises criminelles de Montréal se sont rendus à Farnham, hier dans le but de visiter les ateliers de l'usine Gelco Furniture Manufacturing Company Limited et d'interroger sur place quelques témoins, en marge de l'incendie qui détruisait une partie de cette usine, le 28 décembre 1960.

Ce voyage a été fait au sein du procès de Harry Post et Oscar Gelfand, accusés d'avoir conspiré entre le 1er octobre 1960 et le 1er octobre 1961, pour frauder des compagnies d'assurances américaines d'une somme de \$1,425,874.

La Cour en entier est arrivée à l'usine de Farnham vers 2h. 20 pour y demeurer pendant près de trois heures. Pendant ce temps on a visité l'usine au complet, tant la partie qui a été sauvée des flammes au moment du sinistre, que les ateliers qui ont été reconstruits par suite de l'incendie de décembre 1960. On s'est principalement attardé à la chambre des bouilloires et à la chambre des contrôles des gicleurs contre le feu.

Il ne reste que quelques jours pour faire vos achats de Noël

ACTON VALE (AC) - Dans quelques jours à peine nous célébrerons la grande fête de Noël, et à mesure que les jours se succèdent, s'écoule aussi la période des achats de Noël. En jetant un rapide coup d'oeil sur le calendrier vous constaterez qu'il ne reste que quelques jours pour acheter vos cadeaux.

Si vos n'avez pas encore acheté les présents, ou si vous avez oublié le cadeau d'un être cher, profitez des derniers jours pour visiter les marchands locaux, et pour acheter des objets qui procureront tant de joie aux récipiendaires.

A Acton Vale, depuis quelques jours, de magnifiques décorations surgissent de partout et chacun y va de son imagination. Mardi soir, les employés mu-

nicipaux avaient terminés une crèche, grandeur nature, devant l'hôtel de ville. Ici et là vous pouvez voir un immense Père Noël, des sapins garnis de lumières multicolores, des étoiles lumineuses, et de magnifiques paysages de circonstance. Le centre de la ville brille de mille feux. Une seule ombre au tableau, l'absence de neige.

Les marchands d'Acton Vale ont organisé des tirages afin de stimuler leur clientèle. Ces tirages sont très intéressants puisqu'ils permettent à plusieurs personnes de gagner des prix en argent ou des bons de marchandises tout en faisant leurs achats.

Profitez des aubaines que vous offrent vos marchands locaux et participez au tirage.

Décision difficile

HOUSTON, Texas (AFP) — La décision la plus difficile du premier vol humain "Apollo", pour le retour à terre des pilotes et où stationnent les flottilles de récupération de la marine, neuf heures environ après le lancement de cette cabine triplée.

Le Dr Christopher Kraft, directeur des opérations de vol "Apollo", a lui-même donné cette nouvelle à la presse. Il a précisé que cette cruciale décision consistera à donner à l'équipage l'ordre de poursuivre sa mission pour au moins encore 10 révolutions (15 heures) ou de regagner la terre.

Un expert du programme "Apollo" précise en effet qu'entre les sixième et 16e révolutions du premier vol humain de ce programme, s'écoulera une période sombre.

Pendant ces 15 heures, l'équipage ne pourrait effectuer que des amerrissages de fortune

dans l'Atlantique ou le Pacifique. Ces zones d'impact se situeraient loin des aires prévues pour le retour à terre des pilotes et où stationnent les flottilles de récupération de la marine.

La NASA espère que ce vol de Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee durera 14 jours prévus. Mais, comme il s'agit alors de matériel complexe n'ayant jamais volé dans les conditions de sécurité requises pour un équipage humain, le facteur incertitude et risques sera nécessairement beaucoup plus élevé lors de ce premier "Apollo".

Initialement prévu pour décembre 1966, cette randonnée orbitale autour de la terre a maintenant glissé, par suite de problèmes techniques, jusqu'à milieu ou à la fin du premier trimestre de 1967.

C'est un symposium de deux jours hier et aujourd'hui sur "Apollo" organisé par la NASA à son centre spatial de Houston que le Dr Kraft a pris la parole. Près de 200 journalistes spécialistes de l'espace assistent à cette réunion entièrement consacrée aux détails de l'ambitieux programme américain "Hommes sur la lune".

Le Dr Joseph Shea, directeur du programme "Apollo", a fait pour sa part ressortir au même colloque les risques beaucoup plus élevés du programme "Apollo" que son prédécesseur "Gemini".

D'importantes décisions qui ont effectivement eu lieu lors de vols "Gemini" (comme celles qui ont affecté à plusieurs reprises la pile à combustible ou le système directionnel de la capsule) seraient inacceptables lors de l'assaut des pilotes futurs "Apollo" vers la lune.

Il croit au Père Noël

LONDRES (AFP) — "Je crois au père Noël," a fermement déclaré aujourd'hui le ministre britannique des PTT, M. Edward Short, au cours d'une conférence de presse, "et je sais même où il habite."

Le ministre s'est engagé à faire parvenir à destination les nombreuses lettres adressées par les petits Anglais au père Noël — 40,000 l'année dernière — et sans doute davantage cette année — et il a affirmé que chacune de ces lettres recevrait une réponse.

Le bill modifiant la loi de l'impôt sur le revenu est adopté à l'unanimité

QUEBEC (PC) — L'Assemblée législative du Québec a adopté en troisième lecture hier à l'unanimité les bills 11 et 16, soit les lois modifiant la loi de l'impôt provincial sur le revenu et celle de l'instruction publique.

Le bill 11 est une loi de concordance qui porte à 47 les points d'impôts que le Québec peut retirer des payeurs de taxes, comparativement aux 44 points qu'il retirait l'an dernier. Les trois points supplémentaires ont été obtenus par le Québec lors des dernières conférences fédérales-provinciales à Ottawa, cet automne.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemare, a demandé le vote, en deuxième lecture, sur ce bill pour qu'il soit inscrit dans le Hansard.

Tous les députés et ministres présents, soit 100 en nombre, se sont prononcés en faveur de l'adoption du projet de loi sans amendement majeur.

Quant au bill 16, la loi modifiant la loi de l'instruction publique, il permet aux commissions scolaires dont le budget n'a pas encore été approuvé par le ministère de l'Éducation d'imposer, après le 1er juillet de chaque année, une cotisation provisoire n'excédant pas 90 pour-cent de la cotisation de l'année précédente.

Auparavant, la loi limitait cette cotisation provisoire à la moitié de la cotisation de l'année précédente.

Par ailleurs, en vertu d'une disposition prévue dans la nouvelle loi, une commission scolaire qui a déjà imposé une cotisation provisoire, peut imposer une cotisation additionnelle n'excédant pas 40 pour-cent de la cotisation scolaire imposée pour l'année précédente.

Le pilote de l'appareil a également trouvé la mort. Seul le chauffeur de l'autobus est sorti indemne de cet accident.

Les victimes, qui étaient des Irakiens, des Syriens, des Libanais, des Palestiniens et des Pakistanais, se rendaient en Syrie.

25 passagers d'un autobus perdent la vie

BAGDAD (AFP) — Vingt-cinq passagers d'un autobus ont été tués par un avion d'entraînement irakien qui s'est écrasé sur le véhicule à proximité de la frontière irako-syrienne, annonce l'agence irakienne d'information, qui cite Radio-Bagdad.

Achetez à bonne heure

En ce qui concerne vos BOTTILLONS de loup marin

Ne manquez pas de visiter notre magasin où vous trouverez un choix magnifique de bottillons pour hommes, dames et enfants.

Un léger acompte réservera toute marchandise jusqu'à Noël

"KAYAK"
"MUKLUK"
"ALASKA"

Laperrière & Proulx
CHAUSSURES DE DISTINCTION
Gérard Gaudette, prés.

202 Principale Granby 372-6236



Le grand concours Gailuron-Peugeot a pris fin le 2 décembre dernier. Madame Léo Meloche, de Beauharnois, l'une des 300,000 participantes, remporta le grand prix. La Peugeot 404 Station Wagon fut remise à Madame Meloche par M. Patrice Jordan, vice-président de Peugeot Canada, en présence de son époux et de M. Jean-Marie Larivière, de Valleyfield, président du comité de publicité des Boulangers Progressifs du Québec, fabricants des produits Gailuron.

Pour Noël!

- ☆ pour cadeaux électriques
- ☆ pour décorations électriques
- ☆ pour éclairage Noël
- ☆ pour magnétophones (tape recorder Sony)
- ☆ pour radios électriques
- ☆ pour radios transistors (Sony)
- ☆ pour systèmes haute-fidélité
- ☆ pour votre satisfaction

CHOIX QUALITE SERVICE COURTOISIE

LEVELCO
ELECTRIC INC.

Votre distributeur de produits électriques et électroniques

81, RUE COURT GRANBY TEL. 372-5469

Les annonces classées de La Voix de l'Est: UN SERVICE D'AMI

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre

Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte & ASSOCIES, C.A.

317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L.J. Manfils, C.A. - J.P. Picotte, C.A.
C.J. Alain, C.A. - A. Desautels, C.A.
P.A. Jolin, C.A. - G.D. Dallaire, C.A.
(40877)

Daniel Southière

NOTAIRE
Edifice Palace
135 Principale, Granby
Téls: 372-3805 - 372-6022
(Le soir sur rendez-vous)
(40955)

Pharmacie CADIEUX

SEUL DEPOSITAIRE
DES PRODUITS
"LANCASTER"
Livraison en auto
Gratuite
96 Principale 372-3336
(38936)

La COMPAGNIE d'ASSURANCE ALLSTATE

977 Ste-Catherine O., Mtl
BOB BECK
AGENT
Téls: 844-4625, Bur.
352-0461, Rés.
Auto - Feu - Vie - Santé
Service de réclamations:
24 heures
(40885)

Cartes d'affaires

ARGENT A PRETER

1ère et 2ème hypothèques
sur immeubles
● Résidentiels
● Commerciaux
● Industriels
Taux d'intérêt courant
S'adresser à:
JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale - Granby
Tél.: 378-1112
(40500)

ARGENT A PRETER

1ère et 2ème hypothèques
sur
● Résidentiels
● Commerciaux
● Industriels
provenant de
● Particuliers
● Compagnies d'assurances
● Compagnie de fiducie
TAUX COURANT
S'adresser à:
JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237, RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(40878)



Pour vous:
une eau saine, fraîche,
de meilleur goût
PUITS ARTESIEN
OES DRILLING
KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(39549)

LISEZ ET
FAITES LIRE
LA VOIX DE L'EST

Cartes d'affaires

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES

REHAUSSEZ L'ECLAT
DE VOTRE SALON
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907
(40962)

GRANBY: Tél. 372-5433

7 Commerces à vendre

A VENDRE
Commerce de service Radio-T.V.
clients et en opération, bonne
clientèle et seul dans la place,
dans un petit centre industriel.
Cause de vente: commerce trop
gros. Pour informations, signalez:
372-6209
(40666)

23 Logements à louer

LOGIS de 4 1/2 pièces, moderne,
système de chauffage central,
dans un bas, 605.00 par mois, situé
à 279 rue Court, Granby. Pour
informations, signalez: 378-4631, M. Côté,
St-Paul d'Abbotsford. (40873)

23 Logements à louer

LOGIS de 3 1/2 pièces, chauffé,
\$45.00 par mois, libre immédia-
tement, situé rue Principale. Pour
informations, signalez: 378-4400,
St-Paul d'Abbotsford. (40889)

23 Logements à louer

LOGIS de 2 et 4 pièces, libres
immédiatement, pour adultes. S'ad-
resser à 150 St-Georges, Tél. 372-
3807. (40911)

23 Logements à louer

LOGIS neufs de 4 pièces, situés à
24 rue Fatima, installation de chauf-
fage électrique, planchers li-
vres, installation laveuse et sècheu-
se, situé à 26 rue Fatima, Granby.
Prix: \$79.00 par mois, prêt pour
le 1er février 1967. Signalez: 378-
8947 ou s'adresser à 430 Papineau.
(40914)

23 Logements à louer

LOGIS de 2 et 4 pièces, libres
immédiatement, pour adultes. S'ad-
resser à 150 St-Georges, Tél. 372-
3807. (40911)

23 Logements à louer

LOGIS de 3 pièces plus cham-
bre de bain au complet, dans un
bas, situé rue Robinson, près de la
rue Guy, \$35.00 par mois. S'ad-
resser: 412 St-Jacques, Tél. 378-6009
(40968)

25 Appartements à louer

APTS de 1 - 2 et 3 pièces
meublés, chauffés, chambre de
bain, entrée privée, télévision si
désiré, situés au centre de la ville.
S'adresser: 265 Ave du Parc, Tél.
372-4121 ou 91 Paré, après 6:00
p.m. (32898)

27 Chambres à louer

CHAMBRE à LOUER pour une
ou deux personnes, entrée libre,
télévision, réfrigérateur, poêle, bon
chez-soi. S'adresser: Mme Ross.
TEL.: 378-6414
(40846)

27 Chambres à louer

A LOUER: chambre pour hom-
me, avec cuisine, salon, réfrige-
rateur, poêle, télévision, télépho-
ne, entrée privée, draps et serviet-
tes compris, \$11.00 par semaine, 3
lignes d'autobus. Pour informa-
tions, s'adresser: 317 Denison O.
visible le soir après 6:00 p.m. Si-
gnalez le jour: 372-6565 et le
soir 372-5983. (40959)

30 Chambres et pensions à louer

A LOUER, chambre et pension,
meublée avec Télévision etc.
Pour informations, s'adresser: 352
rue Poch, Tél. 378-3830, après
4:30 p.m. (40890)

36a) Meubles neufs et usagés

A VENDRE, télévision combinée
avec tourne-disques et radio, 24
pouces, 1963, de marque "Mar-
coni". Signalez: 378-2407. (40970)

41 Articles de sport

A VENDRE, kit pour travail de
chambre noir, agrandisseur, boî-
te contact, 3 réservoirs, sèche-
se etc., ainsi que caméra Minolta
16mm avec "Flash" et batteries.
S'adresser: Tél. 378-5510. (40937)

A VENDRE BOTTES et SKIS USAGES SPECIAUX!

S'adresser: RAYMOND HE-
ROUX SPORTS, 428 rue Prin-
cipale. Tél. 378-5427. (40910)

64 Lingerie pour femmes

A VENDRE, manteau de dame
"Hudson Seal" noir, 18 ans. Ma-
gnifique occasion! Pour informa-
tions, signalez: 378-3681. (40966)

111a) Hommes, Femmes demandés

GO-GO GIRLS demandées pour
contrat en Abitibi. Communiquiez
avec ROSEMARY AL DOR, Granby,
à 1100 Windermere, chambre 412
ou Val O'ri Hôtel Dumont, Tél.
4-6653. (40957)

117 Femmes, filles demandées

Si vous avez de 3 à 4 heures de
libres, s'il vous plaît, communi-
quez avec ROSEMARY AL DOR, Granby,
à 1100 Windermere, chambre 412
ou Val O'ri Hôtel Dumont, Tél.
4-6653. (40957)

117 Hommes demandés

CINQ HOMMES demandés dési-
rant se créer une carrière profes-
sionnelle, possédant au minimum
une BUREAU, ainsi qu'un auto-
mobile, âge: 21 à 50 ans. La 1ère
année de candidat peut se faire
\$10,000.00. Pour rendez-vous si-
gnalez: 372-3736 entre 9:30 a.m.
et 4:30 p.m., Simon Gagné,
Bureau fermé lundi le 12 déc., de
9:00 a.m. à 4:00 p.m. Ouvert de
4:00 à 10:00 p.m. (40935)

117 Vendeurs demandés

\$1,000.00 POUR UN MOIS
N'EST PAS TROP
pour l'homme que nous recher-
chons dans la région de Granby.
Agré de 40 ans et plus, bilingue.
Le travail consiste à faire de
courts voyages en auto. Ecrire
par mail à: P.D. Dickerson, Pres.
Southwestern Petroleum Corp. 534
N. Main Street, Ft. Worth, Texas,
76101. (40921)

117 Services de bonnes

BONNE demandée avec expé-
rience et références. Travail à
l'année, bon salaire. S'adresser
Mme Doris Robert, Tél. 372-4265
(40920)

125a) Autos à vendre

DODGE 1960, Sedan, en bonnes
conditions, 6 vitesses régulières
"Standard Shiel", Sacrifierais pour
\$250.00. Tél.: 378-6208. (40943)

125a) Autos à vendre

PONTIAC 1960, très propre, 4
portes, 6 cylindres. Signalez: 378-
8917. (40960)

REPARATION DE MACHINES à COUDRE

de toutes marques et ouvra-
ge garanti. S'adresser: ROU-
VILLE HAMEL, St-Ingace
de Stanbridge, Comté Missis-
quoi. Tél.: 926-4781. (40917)

98a) A vendre - Divers

ARBRES de NOEL à vendre et
branches décoratives, de toutes di-
mensions. Très beau choix. Situé
à 2 endroits: 1° - Coin des rues
Langlois et Principale; 2° - Coin
des rues St-Jacques et St-Charles,
face au centre d'Achats Plaza.
Ouvert tous les jours de 10:00 a.m.
à 10:00 p.m. Pour informations,
signalez: 378-1623 ou 378-5380
(40764)

BALAYEUSES A VENDRE

G.E. usagées sur roues, \$35.00.
Electrolux usagées, \$17.50 et \$35.00.
sur roues, \$50.00. Polisseuse usagée
G.E. chromée, 2 brosses, \$17.50.
S'adresser Phédora Bonneau, 236
Montcalm, Tél. 372-3440. (40843)

A VENDRE, télévision combinée

avec tourne-disques et radio, 24
pouces, 1963, de marque "Mar-
coni". Signalez: 378-2407. (40970)

A VENDRE, kit pour travail de chambre

noir, agrandisseur, boîte
contact, 3 réservoirs, sèche-
se etc., ainsi que caméra Minolta
16mm avec "Flash" et batteries.
S'adresser: Tél. 378-5510. (40937)

SUEDE ET CUIR

MANTEAUX et JAQUETTES
\$45.00 et plus
CHAPEAUX
S'HARMONISANT
\$3.50 et plus
- Choix de 25 couleurs -
- Grandeur 5 à 22 ans -
OUVERT TOUT LES SOIRS
SUR RENDEZ-VOUS
73 Drummond - Tél.: 372-3811
(33316)

111a) Hommes, Femmes demandés

GO-GO GIRLS demandées pour
contrat en Abitibi. Communiquiez
avec ROSEMARY AL DOR, Granby,
à 1100 Windermere, chambre 412
ou Val O'ri Hôtel Dumont, Tél.
4-6653. (40957)

117 Femmes, filles demandées

Si vous avez de 3 à 4 heures de
libres, s'il vous plaît, communi-
quez avec ROSEMARY AL DOR, Granby,
à 1100 Windermere, chambre 412
ou Val O'ri Hôtel Dumont, Tél.
4-6653. (40957)

117 Hommes demandés

CINQ HOMMES demandés dési-
rant se créer une carrière profes-
sionnelle, possédant au minimum
une BUREAU, ainsi qu'un auto-
mobile, âge: 21 à 50 ans. La 1ère
année de candidat peut se faire
\$10,000.00. Pour rendez-vous si-
gnalez: 372-3736 entre 9:30 a.m.
et 4:30 p.m., Simon Gagné,
Bureau fermé lundi le 12 déc., de
9:00 a.m. à 4:00 p.m. Ouvert de
4:00 à 10:00 p.m. (40935)

117 Vendeurs demandés

\$1,000.00 POUR UN MOIS
N'EST PAS TROP
pour l'homme que nous recher-
chons dans la région de Granby.
Agré de 40 ans et plus, bilingue.
Le travail consiste à faire de
courts voyages en auto. Ecrire
par mail à: P.D. Dickerson, Pres.
Southwestern Petroleum Corp. 534
N. Main Street, Ft. Worth, Texas,
76101. (40921)

117 Services de bonnes

BONNE demandée avec expé-
rience et références. Travail à
l'année, bon salaire. S'adresser
Mme Doris Robert, Tél. 372-4265
(40920)

125a) Autos à vendre

DODGE 1960, Sedan, en bonnes
conditions, 6 vitesses régulières
"Standard Shiel", Sacrifierais pour
\$250.00. Tél.: 378-6208. (40943)

125a) Autos à vendre

PONTIAC 1960, très propre, 4
portes, 6 cylindres. Signalez: 378-
8917. (40960)

REPARATION DE MACHINES à COUDRE

de toutes marques et ouvra-
ge garanti. S'adresser: ROU-
VILLE HAMEL, St-Ingace
de Stanbridge, Comté Missis-
quoi. Tél.: 926-4781. (40917)

125a) Autos à vendre

CHEVROLET 1965, 4 portes,
automatique
- Pontiac 1964, Galaxie 500,
4-DR - H-T.
- Acadian 1962: Station;
4 portes \$ 600.
- Comet 1964: Station Auto;
4 portes \$1250.
- Volvo 1962: Blanc;
4 portes \$1350.
- Volvo 1968; automatique;
démonstrateur; garantie de
10,000 milles \$2750.
- Deux Ford 1960, chacun: \$ 275.
- TR 4-A, Convertible
12,000 milles \$2100.
Pour informations, signalez:
372-7650 ou 372-4154
(40922)

125b) Camions à vendre

CAMION G.M.C. 1/2 tonne, 1963,
très propre, milage: 29,000 mil-
les. S'adresser: 483 rue Guy, Tél.
378-6539. (40945)

141 Animaux

A VENDRE: truies croisées et
pures de Yorkshire de 1 an,
saillies. Signalez: 372-6884.
(40933)

141 Animaux

A VENDRE: truies croisées et
pures de Yorkshire de 1 an,
saillies. Signalez: 372-6884.
(40933)

142 Maisons à vendre

MAGNIFIQUES BUNGALOWS si-
tués parois St-Luc, rue Bou-
rassa et 261/2 rue, avec rabais pro-
vincial de 3%. Très peu de com-
pant requis. Balance comme loyer.
S'adresser:
ANDRE LACOSTE
CONSTRUCTION INC.
656 Boul. Leclerc, Granby.
Tél.: 378-3173. (40407)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW neuf à vendre, 3
pièces, système de chauffage, situé
à 1 mille du centre de la ville,
dans le canton de Granby; petit
comptant demandé, balance paya-
ble comme loyer. Signalez: 378-
4939. (40961)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maison neuve, com-
prenant deux logis de 5 pièces
chaque, situés à 1230 p.m. cher-
ché, s'adresser: 12811 rue
Church, Tél.: 263-2875. (40731)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, petit Terrien de
deux logis avec certificats de vac-
cination. Poids maximum à l'âge
adulte de 5 lbs. Prix: \$35.00 mâles
et \$25.00 femelles. Pour informa-
tions, signalez: 263-2630. (40915)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, bonne propriété, au
centre de St-Hyacinthe, coin La-
framboise et Dessaulles, avec pos-
sibilités commerciales. Terrain de
52' x 87', trois logements, dont
un libre pour occupation immé-
diate deux garages. Succession
Laurière à s.M. Bouquet. Télé-
phonez le jour: 773-9555 et le
soir: 774-6097. (40849)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, bonne propriété, au
centre de St-Hyacinthe, coin La-
framboise et Dessaulles, avec pos-
sibilités commerciales. Terrain de
52' x 87', trois logements, dont
un libre pour occupation immé-
diate deux garages. Succession
Laurière à s.M. Bouquet. Télé-
phonez le jour: 773-9555 et le
soir: 774-6097. (40849)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maison de 6 pièces
avec chauffage central, eau chau-
de et puits artésien. Située à Ste-
Brigitte près de la sortie de l'Au-
toroute. Bonnes conditions. S'a-
dresser au Tél. 293-6524, Ste-Brig-
itte. (40876)

142 Maisons à vendre

ON demande à acheter, Caisse
Enregistreuse pour hôtel. Caisse
avec item. Pour informations, si-
gnalez "Ange-Gardien; 293-4962,
M. Beaumont. (40930)

142 Maisons à vendre

2 logis à louer dont 1 de 1 et
l'autre de 5 pièces, chauffés, li-
bres immédiatement, situés dans
le quartier de Swetsburg, face à
l'église. Signalez: 263-1024. (40941)

FARNHAM

TEL. 293-5155

SAINTE-JEAN

TEL. FI. 7-7596

COWANSVILLE

TEL. 263-2988

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maison de 6 pièces
avec chauffage central, eau chau-
de et puits artésien. Située à Ste-
Brigitte près de la sortie de l'Au-
toroute. Bonnes conditions. S'a-
dresser au Tél. 293-6524, Ste-Brig-
itte. (40876)

142 Maisons à vendre

ON demande à acheter, Caisse
Enregistreuse pour hôtel. Caisse
avec item. Pour informations, si-
gnalez "Ange-Gardien; 293-4962,
M. Beaumont. (40930)

142 Maisons à vendre

2 logis à louer dont 1 de 1 et
l'autre de 5 pièces, chauffés, li-
bres immédiatement, situés dans
le quartier de Swetsburg, face à
l'église. Signalez: 263-1024. (40941)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maison neuve, com-
prenant deux logis de 5 pièces
chaque, situés à 1230 p.m. cher-
ché, s'adresser: 12811 rue
Church, Tél.: 263-2875. (40731)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, petit Terrien de
deux logis avec certificats de vac-
cination. Poids maximum à l'âge
adulte de 5 lbs. Prix: \$35.00 mâles
et \$25.00 femelles. Pour informa-
tions, signalez: 263-2630. (40915)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, bonne propriété, au
centre de St-Hyacinthe, coin La-
framboise et Dessaulles, avec pos-
sibilités commerciales. Terrain de
52' x 87', trois logements, dont
un libre pour occupation immé-
diate deux garages. Succession
Laurière à s.M. Bouquet. Télé-
phonez le jour: 773-9555 et le
soir: 774-6097. (40849)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maison de 6 pièces
avec chauffage central, eau chau-
de et puits artésien. Située à Ste-
Brigitte près de la sortie de l'Au-
toroute. Bonnes conditions. S'a-
dresser au Tél. 293-6524, Ste-Brig-
itte. (40876)

142 Maisons à vendre

ON demande à acheter, Caisse
Enregistreuse pour hôtel. Caisse
avec item. Pour informations, si-
gnalez "Ange-Gardien; 293-4962,
M. Beaumont. (40930)

142 Maisons à vendre

2 logis à louer dont 1 de 1 et
l'autre de 5 pièces, chauffés, li-
bres immédiatement, situés dans
le quartier de Swetsburg, face à
l'église. Signalez: 263-1024. (40941)

142 Maisons à vendre

A VENDRE, maison de 6 pièces
avec chauffage central, eau chau-
de et puits artésien. Située à Ste-
Brigitte près de la sortie de l'Au-
toroute. Bonnes conditions. S'a-
dresser au Tél. 293-6524, Ste-Brig-
itte. (40876)

142a) Maisons à louer

A LOUER, maison de 6 pièces
avec chauffage central, eau chau-
de et puits artésien. Située à Ste-
Brigitte près de la sortie de l'Au-
toroute. Bonnes conditions. S'a-
dresser au Tél. 293-6524, Ste-Brig-
itte. (40876)

143 Demande à acheter

ON demande à acheter, Caisse
Enregistreuse pour hôtel. Caisse
avec item. Pour informations, si-
gnalez "Ange-Gardien; 293-4962,
M. Beaumont. (40930)

142 Maisons à louer

2 logis à louer dont 1 de 1 et
l'autre de 5 pièces, chauffés, li-
bres immédiatement, situés dans
le quartier de Swetsburg, face à
l'église. Signalez: 263-1024. (40941)

141 Animaux

CARRIERES ET PROFESSIONS

SERVICE PENITENTIAIRE CANADIEN EMPLOIS D'AVENIR INSTITUTIONS DE COWANSVILLE ET ST-VINCENT DE PAUL

Le Service Pénitentiaire offre aux candidats qualifiés, non seulement la possibilité d'un emploi stable, mais aussi l'assurance d'une position enviable et de chances d'avancement à ceux qui, avec l'expérience éventuelle, démontreront la volonté et la capacité de participer activement au programme de formation et de réhabilitation des détenus.

Tout candidat doit remplir les conditions générales suivantes: CITOYENNETE: Canadien de naissance ou par naturalisation.

QUALITES REQUISES: PHYSIQUES: bonne santé; vue normale (tolérance 20/80 sans lunettes); exempt de défauts physiques, infirmités, tics nerveux, défauts de langue; etc.

PERSONNELLES: aptitudes pour l'étude; BON BILAN-GUE; vivacité d'esprit; personnalité agréable; bon entente; honnêteté et sobriété; habileté à comprendre, à exécuter et à faire exécuter les ordres.

EMPLOIS OFFERTS

Age 25 à 45 ans.

Supplément additionnel possible au salaire initial, variant de \$210. à \$700. selon la catégorie d'emploi.

Salaire initial selon expérience, compétence et degré d'instruction

Table with 2 columns: Profession (Psychologue, Professeur, Commis) and Salary Range (\$6,400 to \$10,300).

Table with 2 columns: Profession (Infirmier, Instructeur Tailleur, etc.) and Salary Range (\$4,749 to \$5,224).

AVANTAGES

Uniforme gratuit; vacances annuelles après 6 mois; congés spécial et de maladie; semaine de 5 jours et de 37 1/2 ou 40 heures; fonds de pension; assurance - groupe et maladie, etc.

Pour formules d'application et renseignements additionnels, écrire à: Case Postale 7, Montréal-Nord, Qué. (40951)



CFTM CANAL 10

TV schedule for CFTM Canal 10, listing programs like 'A votre service madame', 'Super-écho', 'L'école du Bomber', etc.

CBFT CANAL 2

TV schedule for CBFT Canal 2, listing programs like 'Musique', 'Cours universitaires', 'Tour de terre', etc.

CHLT CANAL 7

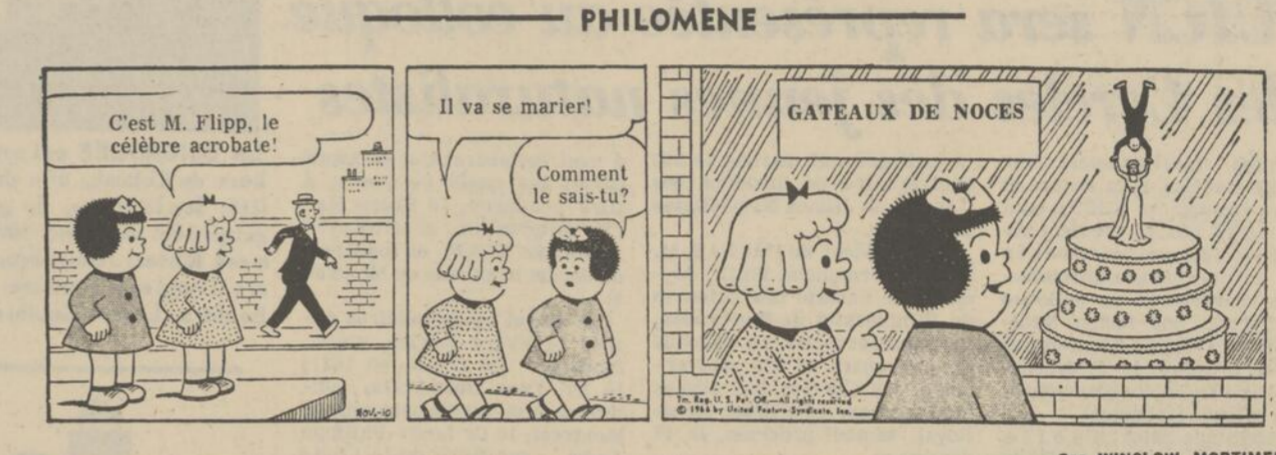
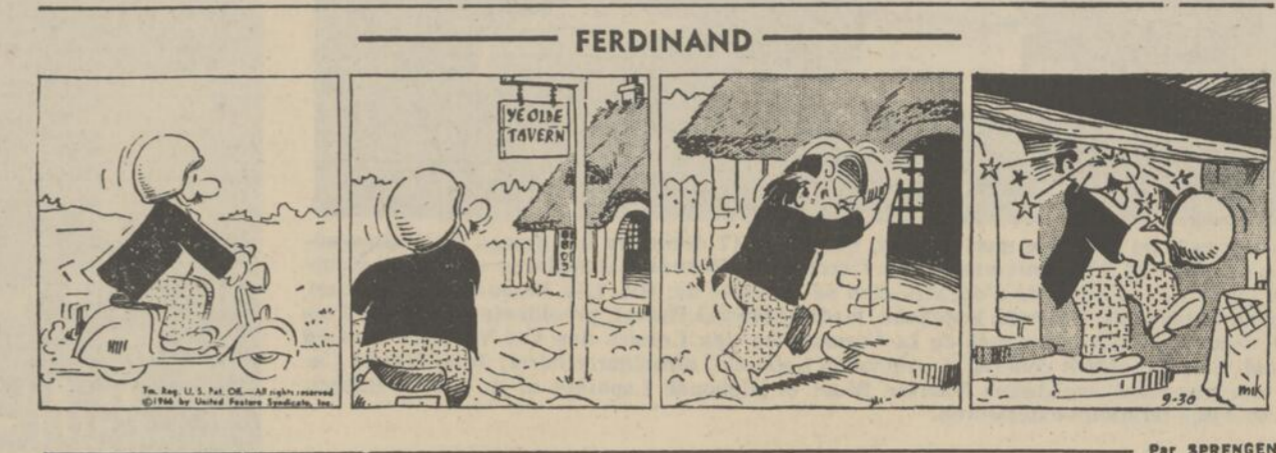
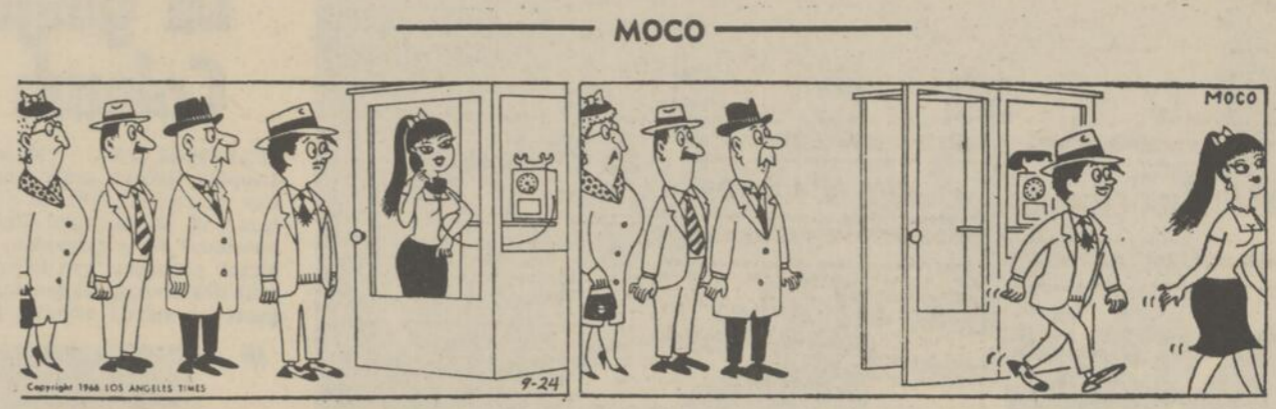
TV schedule for CHLT Canal 7, listing programs like 'Musique 66', 'La souris verte', 'Contes d'enfants', etc.

CFCF CANAL 12

TV schedule for CFCF Canal 12, listing programs like 'I Love Lucy', 'Ed Allen Show', 'Magistrate's court', etc.

CBMT CANAL 6

TV schedule for CBMT Canal 6, listing programs like 'Test Pattern & Music', 'Today on CBMT', 'Quebec School telecast', etc.



Mots Croisés

PROBLEME No 2570

12x12 crossword puzzle grid with numbers 1-12 in the top row and 1-12 in the left column.

- 1-Instrument permettant de caractériser les charges électriques et de déterminer leur signe.
2-Oiseau du genre merle.
3-Cette affaire fait grand... (clat).
4-Fête le 13 décembre.
5-Jumelles.
6-Zai.
7-Grand incendie.
8-Aller en arrière.
9-Général américain.
10-Soubrettes de comédie.
11-Terminaison.
12-Fréquent la nuit.

- 1-Obstruer, arrêter la circulation.
2-Titre anglais.
3-Contraire de "instabilité".
4-Ustensile de table.
5-Direction.
6-Petit ruisseau.
7-Pêche.
8-Venu en vic.
9-Considérera avec attention ou avec dédain.
10-Petite saillie en forme d'oreille.
11-Tombe en syncope.
12-Division de l'année.

SOLUTION DU PROBLEME No 2569

Horizontalement: 1. Intersideral; 2. Nouvelle; 3. Tiré; 4. Escient; 5. Re; 6. Lugalbre; 7. Entêtement; 8. Ana; 9. Sélection; 10. Ithos; 11. Ode; 12. Eloi; 13. Non; 14. Elever.

Verticalement: 1. Intersersion; 2. Noise; 3. Née; 4. Do; 5. Turc; 6. Italien; 7. Eveillé; 8. Et; 9. Re; 10. Eustache; 11. Slang; 12. Entôle; 13. B; 14. Tu; 15. Maison; 16. Dés; 17. Blé; 18. Carcérons; 19. Ru; 20. Sentine; 21. Anti; 22. Neige; 23. Liners; 24. Ténor.

Les prix du marché

MONTREAL (PC) - Les prix pour toutes les catégories de bestiaux ont été généralement les mêmes que ceux de la semaine dernière sur les marchés aux bestiaux de Montréal, à l'exception des porcs qui se sont vendus 50 cents moins chers.

SUITE DE: NE FAITES PAS plastiquer, NE VOUS FIEZ PAS aux affirmations voulant qu'il soit ignifuge ou à l'épreuve des chocs. Prenez les mêmes précautions que pour un arbre métallique, à moins d'avoir la preuve irréfutable que les aiguilles comme les branches sont d'une matière qui ne transmet pas l'électricité et absolument inflammable.

CHEF 1450 au cadran

Table with 2 columns: Time (7:00, 7:02, 7:07, etc.) and Program Name (Ouverture du poste, Radio Téléjournal, etc.).

Advertisement for 'CHEF 1450 au cadran' featuring a large image of a chef and a list of programs and times.



Tous les amis de la nature sont invités, samedi le 17 décembre à 2 heures de l'après-midi, au colloque du 35e anniversaire des Cercles des Jeunes Naturalistes en l'hôtel Mont-Royal (Montréal). Le comité d'organisation se compose de: MM. Léo Desrochers, trésorier; Raymond Goudreau; Hermant Larouche, madame Marcel Hubert, présidente du comité d'accueil; Maurice Blain, président de la Commission des Loisirs des C.J.N.; Père Dollard Sénécal, S.J., président général; J. Alphonse Lapointe, directeur général; Jean-Claude Caron, vice-président; mesdames Maurice Blain et Alphonse Lapointe et M. Marcel Hubert, directeur des relations extérieures.

L'UICN sera représentée au colloque des Cercles des jeunes naturalistes

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources (UICN), dont le congrès biennal se tient alternativement en différents pays du monde sera officiellement représentée au colloque des Cercles des Jeunes Naturalistes en l'hôtel Mont-Royal samedi prochain le 17 décembre, par l'un de ses directeurs, le Dr Michel Maldague.

M. Maldague est actuellement professeur à la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval. Il parlera de l'importance des richesses naturelles dans le développement économique d'un pays et de la nécessité d'intéresser les jeunes Naturalistes à faire savoir qu'une association de naturalistes adultes sera formée à

ce colloque qui marque le 35e anniversaire de fondation des Cercles des Jeunes Naturalistes au Québec.

Le Président de l'ACFAS, M. Michel Normandin, Ph.D., doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke, sera conférencier au colloque qui marquera le 35e anniversaire des Cercles des Jeunes Naturalistes, en l'hôtel Mont-Royal, samedi prochain, le 17 décembre.

Au cours de cette réunion, à laquelle prendront part de nombreux éducateurs et membres de différentes sociétés professionnelles ou scientifiques, le Président général des Cercles des Jeunes Naturalistes remettra un "Certificat de mérite exceptionnel"

à neuf collaborateurs éminents parmi les quels se trouve, à titre posthume, le Frère Marie-Victorin é.c., premier président des C.J.N. et fondateur du Jardin botanique de Montréal.

Les autres récipiendaires seront le Frère Adrien, c.s.x., fondateur des C.J.N. en 1931; le Dr Yves Desmarais, surintendant du Jardin botanique de Montréal; le Dr Louis-Philippe Audet, secrétaire de la Commission Parent et auteur de nombreux volumes sur les sciences naturelles; l'abbé Ovide Fournier, ex-directeur général des C.J.N. et ex-délégué du Canada à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature; Soeur Marie-Jean Eudes s.s.a., qui a dirigé le secrétariat des C.J.N. pendant de nombreuses années; le Dr Oscar Villeneuve, président de la Société zoologique de Québec et professeur à l'Université Laval; mademoiselle Marcelle Gauvreau, fondatrice de l'école de "L'ÉVEIL" et le journal "LE DEVOIR" pour sa collaboration exceptionnelle à la vulgarisation des sciences naturelles.

Au conseil municipal d'Eastman

EASTMAN - Au cours de la dernière séance du conseil municipal d'Eastman, le conseiller M. Lionel Routhier siégea pour la première fois.

Au cours de cette assemblée il fut question du relevé des comptes du mois de novembre, moins nombreux qu'aux mois précédents.

Il a aussi été fait mention que les taxes municipales, arriérées et non payées à la fin de décembre, seront rapportées au conseil de comté, pour vente, le conseil ne tolérant plus depuis deux ans, les arriérés de taxes.

Pour la période des fêtes, la municipalité a aussi décidé d'installer un arbre de Noël.

Pour ce qui touche la chloration de l'eau, la question demeure toujours à l'ordre du

jour et des projets semblent en voie de se réaliser pour le printemps prochain.

L'assemblée se clôtura par la présentation des souhaits de Noël et du Nouvel An formulés à l'intention de tous les citoyens d'Eastman.

Incidentement, le conseil municipal se compose maintenant comme suit: M. Théodore Perreault, maire; M. Charles Chagnon, conseiller au siège numéro 1; M. Victor Lavoie, conseiller au siège numéro 2; M. Lionel Routhier, conseiller au siège numéro 3; M. Maurice Dingman, conseiller au siège 4; André Lavoie, conseiller au siège 5; M. Fernand Lavoie, conseiller au siège 6. M. Maurice Laramée est secrétaire.

Election de deux marguilliers à Dunham dimanche

DUNHAM (DNC) -- Le curé de la paroisse Ste-Croix de Dunham, M. Gaston Despins, convoque tous les paroissiens à une assemblée qui sera tenue à la sacristie dimanche, le 18 décembre, à 10 heures 30.

Au cours de cette assemblée on procédera à l'élection de deux marguilliers en remplacement de MM. Normand Gaudreau et Roland Duval.

Tous les paroissiens devraient se faire un devoir d'assister à cette réunion.

Le lendemain de la veille

Les vaisseaux sanguins qui se gonflent sous l'effet de l'alcool éthylique et une allergie à certains additifs de l'alcool, sont parmi les facteurs physiologiques qui causent la "gueule de bois".

Au point de vue psychologique, ces maux de tête peuvent être aggravés par un changement dans les habitudes de vie, un manque de sommeil, la surexcitation et des remords inutiles.

À la maison, le traitement consiste ordinairement à prendre du repos, des comprimés pour le mal de tête ou bien à prendre des analgésiques et un stimulant, comme du café; avec le temps, le malade se rétablira.

Si nécessaire, il faut avoir recours aux médocs pour remédier aux pertes de liquides de l'organisme et aider à soulager les troubles émotifs.

NOUVELLES BRÈVES

Industrie importante
Les pays possédant les plus importantes pêcheries en eau salée sont, par ordre, le Pérou, le Japon, la Chine, l'Union soviétique et les États-Unis.

Manic russe
L'Union soviétique a préparé un projet afin d'utiliser des gaz chauds provenant de l'intérieur de la terre pour la production d'électricité à un coût quatre fois inférieur au coût habituel.

Bonne administration
Les fermes coopératives en Grande-Bretagne ont une valeur de plus de \$45,000,000 en capitalisations et embauchent plus de 20,000 travailleurs.

Grand Canyon
On s'attend à ce qu'une loi soit votée en 1967 pour autoriser la construction d'un barrage sur la rivière Colorado. Ce qui inondera 133 milles du Grand Canyon.

La guignolée des Chevaliers de Colomb pour aider les pauvres

FARNHAM (DNC) -- M. Jean-Léopold Hébert, grand chevalier du conseil 1051 de Farnham, et M. Armand Ruiter, président de la guignolée, désirent annoncer que la cueillette des vivres, vêtements, argent et autres articles pour

la guignolée se poursuivra jusqu'à dimanche le 18 décembre.

Entre temps, les personnes qui désirent faire un don, pour les oeuvres des Chevaliers de Colomb, peuvent téléphoner à 293-5775

Jusqu'ici cette cueillette a été un succès, grâce à la générosité de tous les citoyens de Farnham et au travail ardu de tous les Chevaliers et personnes dévouées qui ont prêté leur concours à cette organisation.



LA GUIGNOLEE est organisée, chaque année à Farnham, par le conseil 1051 des Chevaliers de Colomb, afin de pouvoir donner des cadeaux de Noël aux pauvres de la municipalité. Sur la photo, de gauche à droite, nous reconnaissons les membres du comité de la guignolée. A avant: MM. Roméo Emond, Patrick Molloyds, Réhaume Courtemanche, Armand Ruiter, Jean-Léopold Hébert, Alphonse Délatome, Jean Emond, Germain Croteau, Denis Tringle; à l'arrière: MM. Maurice Tringle, Fernand Pelletier, Bruce Lyons, Philippe Boulais, Lionel Gauthier, Maurice Fontaine et Jacques Desrosiers. (Photo Robitaille)



Evidemment, vous l'aviez deviné... Il s'agit bien d'une annonce de la maison LAFLAMME, 328 Principale, Granby, d'où proviendront les cadeaux les plus appréciés au matin de Noël. Monsieur, venez avec votre épouse... Nous vous montrerons de très jolies choses... Bienvenue chez LAFLAMME, 328 Principale, Granby.

Êtes-vous né en 1896-1897-1898?

Avez-vous retiré un revenu de votre travail comme salarié ou comme travailleur à votre compte en 1966?

si oui

vous aurez peut-être droit dès janvier 1967 à une

rente de retraite

Pour obtenir des renseignements et des formules de demande de rente écrivez ou rendez-vous

au bureau de la Régie des Rentes le plus proche de chez vous

CHICOUTIMI
200 est, rue Racine, Suite 105

HULL
191, rue Principale

MONTRÉAL
210 est, rue Ste-Catherine

QUÉBEC
621 est, boul. Charest

RIMOUSKI
176, rue de l'Évêché

SHERBROOKE
230 ouest, rue King, Suite 204

TROIS-RIVIÈRES
1266, rue Notre-Dame



AUTOS USAGÉES

VENDEURS:
Fernand PARENT Assistant Gérant
Georges DUFRESNE

Aphter PARENT Noël GIRARD

SPECIAL DE LA SEMAINE
LINCOLN 1961
Continental
Tout équipé
\$1595

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES

PONTIAC 1962 4 portes, sedan 6 cyl., auto. \$900	BUICK 1965 Wildcat 4 portes, sedan Tout équipé \$2895
CHRYSLER 1963 Saratoga Tout équipé \$1500	DODGE 1965 4 portes, sedan 5 cyl., auto. \$1895
MERCURY 1962 Station Tout équipé \$1100	ANGLIA 1965 2 portes sedan. \$1095
OLDSMOBILE 1963 88 Super, 4 portes, sedan \$1500	METEOR 1964 4 portes, sedan V8, Tout équipé \$1595
FORD 1962 V8, auto 2 portes \$1050	CORVAIR 1961 6 cyl. auto. \$375

GRANBY AUTORAMA Inc.
DEPOSITAIRE: MERCURY - METEOR - COMET
COUGAR ET FALCON
J.-P. BERNIER PRÉSIDENT R. BIENVENUE GERANT
SERVICE DE DYNAVISON
Location à 12 mois ou 24 mois
AUTOS NEUVES SEULEMENT
Chemin St-Paul Granby
MERCURY 378-4636